Le Berdache

février 1980

no 7

Association pour les droits de la communauté gaie du Québec

agq

La parole et l'image

44

Autre avantage: ce livre est superbement illustré. Les dessins sont très explicites et il y a en plus une trentaine de photos en couleurs réparties en plusieurs encarts: quelques photos de beaux gars dans des scènes travailles de nature érotique, quelques classiques de scènes d'orgies grecques, 4 photos de scènes reproductions d'art extraordinaires représentant des chinois, 4 délicieuses reproductions d'art érotique gais érotique gai chinois, 4 délicieuses reproductions d'art érotique gais mosaïques probablement byzantines islamiques pleines d'humour et quatre mosaïques probablement byzantines islamiques pleines d'humour et quatre gâte rien, que j'offrirais volontiers à mon jeune frère, si j'en avais un à l'âge où l'on cherche, mais qui sadera aussi à des gens qui ne sont jamais "sortis" et qui n'osent pas. Le livre se vend 20 dollars, mais il en vaut la peine, car tout y est et il se lit en ouvrant au hasard, il se feuillette, et personne n'aura honte de la laisser traîner sur les coussins du salon...

Ch. Allègre





36 LE NOIR DOSSIER DE LA REPRESSION SEXUELLE

Aspects de La Répression de L'Homophilie Masculine

par le collectif ADGQ

Introduction

Nous aborderons le sujet de la répression de l'homophilie masculine sous quatres aspects différents, les plus manifestes:

1- Aperçu général de notre situation face à la Loi.
2- Le Ghetto gai.
3- L'auto-oppression.
4- La manipulation de l'opinion publique en notre défaveur.



Aperçu général de notre situation face à la Loi

La répression de l'homophilie masculine revêt plu
aspects. Légal, d'abord, puisque même les lois ou par
parmi lesquelles on doit compter la minorité gaie.
aussi, parfois, être retournées contre nous. O
présentement dans le conflit qui oppose ADGQ et C
cette dernière s'est servie d'une faille de la Charte
et Libertés de la Personne du Québec pour motiv
de louer à l'ADGQ une salle pour qu'elle y pu
congrès.

Le Bal Omnibus, quant à lui, ne permet
consentants et ce dans l'intimité de leur ré
pressions amoureuses divergentes. Ce qui v
sque notre amant est âgé de moins de 21
vivez illégalement avec un mineur et êtes
suites judiciaires sur simple dénonciation,
où un litige se produit entre vous deux, il
en prison; ou encore, advenant que vou
vous aient pas en odeur de sainteté, la
vous ramasser derrière les barreaux.

Si vous pensez être en sécurité ch
timité, détrompez-vous. Il suffit que
peu zélés (comme ils ont souvent tend
les alliés et venues des personnes
ou rentrant avec vous pour qu'on
maison de débauche». C'est ce qu
Toronto.

Les lieux publics maintenant
Faut-il croire la version policièr
ni plus ni moins à dire: 1- q
prédilection sont du tarif de
débauche», 2- que toutes les
«coup de filet» ont été prise
indécence»? Il est difficile
présentes avaient au mom

la police, les culottes à terre et se faisaient des «mauvais
toucher».
(A voir ce qu'est devenu ce bar où, maintenant, les clients
s'entrefusillent, nous osons croire que les propriés regrettent
amèrement le doux temps ou des gentilhommes se faisaient
des mamours à la faveur propice de la pénombre.)
Faut-il considérer tous ces faits comme des cas isolés?
Sont-ce là des accidents de parcours déplorables?
Déplorables ils le sont en effet, car souventes fois il en résulte
des arrestations arbitraires, des tétentions illégales, des

de réputation, des pertes d'emplois et même
sans parler des procès qu'on nous in-
raisons. S'agit-il là d'une tendance
Qu'en pensez-vous? Si et
le prouver, nous ne
jette Comme
de et la

Sommaire

3

Berdaches à vos plumes 4

Action/Information
Montréal 7
Québec 12
Canada 16
U.S.A. 18
Le monde 19

Santé: L'hépatite virale 21

Rencontre: Une entrevue avec le directeur de la revue grecque Amphi 22

Des gais militent... à l'université ACHUM et GGUL 24

Idées: La mentalité homosexuelle iranienne 26

Dossier: Le noir dossier de la répression sexuelle 29

La parole et l'image
Livres 44
Théâtre 51

Editorial

1980: une menace, une promesse.

Vous pourrez lire ailleurs dans ces pages que la lutte contre la CECM est loin d'être terminée. Ce déni d'un de nos droits nous préoccupe depuis l'adoption de la Loi 88 en décembre 1977, donc depuis deux ans déjà, et il continuera de le faire en 1980, et tant que justice n'aura pas été faite. Car il s'agit ici non pas seulement de la location de salles à des associations de gais ou de lesbiennes, mais bien de la reconnaissance du plein droit à une orientation sexuelle différente (ou divergente).

Jusqu'astheure: une victoire juridique, dont le BERDACHE No 6 vous a donné les détails. C'est un précédent important, une jurisprudence, et les cours de plus haut niveau devront en tenir compte. Mais il faut être préparé à un renversement toujours possible de cette décision; la conservatisme de ces cours est bien connu et de mauvais présages quant à l'issue finale de l'affaire. Nous devons prévoir dès maintenant la possibilité d'une lutte qui nous menerait jusque devant la Cour suprême.

Il n'est pas question de se courber la tête devant cette possibilité et nous espérons que les quelques 600,000 lesbiennes et gais du Québec seront solidaires dans cette lutte; car il s'agit là d'un déni de justice qui nous concerne tous et toutes. Comment le faire? En nous appuyant financièrement. La réponse de la communauté homosexuelle a été faible jusqu'à présent. Nous nous sommes tirés de justesse de la première étape grâce à la générosité de quelques individus. Maintenant on veut nous casser - juste au moment où nos énergies et ressources sont déjà poussées à la limite par ce projet des plus ambitieux et importants qui est la publication de notre journal le *Berdache*. Une défense adéquate et la survie du *Berdache* vont exiger une collaboration financière beaucoup plus importante.

Un promesse nous arrive aussi avec la fin de 1979. Pour la première fois la Commission des droits de la personne prend une initiative sociale concrète: il s'agit de la formation possible d'une coalition élargie pour l'abrogation de l'article 97 (v. Action/Information).

Nous avons eu beaucoup de plaisir à participer à une première rencontre le 4 décembre dernier. Pour la première fois depuis Operation Liberté nous nous trouvions parmi des groupes sociaux importants au Québec. Nous avons été écoutés et notre point de vue a été non seulement respecté, mais recherché.

Ce développement est plus qu'intéressant pour nous. Nous avons souvent dit que le mouvement gai ne peut pas travailler en vase clos. Et voici que nous avons maintenant la possibilité de travailler sur une action concrète avec d'autres groupes minoritaires, des syndicats, des féministes, et d'autres groupes organismes.

Il est évident que la reconnaissance légale du couple homosexuel sera une lutte encore plus ardue que celle de la loi 88. Cela exigera l'acceptation de notre droit d'exister, ainsi que de notre mode de vie. Cette lutte, nous ne le gagnerons pas seuls. En travaillant avec des organismes progressistes qui eux aussi sont concernés par le rôle du couple, nous pouvons faire des gains importants, tant du point de vue éducatif que législatif. Notre participation à une telle coalition nous permettra de mieux connaître ces groupes et de nous faire mieux connaître.

La lutte contre la CECM et l'article 20 de la Charte des Droits, nous préoccupe depuis deux ans. Mais il nous faut travailler sur plusieurs fronts en même temps. L'ADGQ félicite donc cette heureuse initiative de la commission des droits de la personne et s'engage à participer activement à cette éventuelle coalition.

Le collectif de l'ADGQ

Berdache

La bataille n'est pas encore gagnée

La CECM va en appel!!!!

Ne nous laissez pas sombrer!



Embarquez avec nous!

Cela coûte cher d'attaquer la C.E.C.M. en justice. Aidez nous à rembourser les frais engagés

Envoyez vos dons à l'adresse suivante: A.D.G.Q. C.P. 36 succ. C Montréal, H2L 4J7

Le Berdache est le journal de l'Association pour les droits de la communauté gaie du Québec. Les opinions qui y sont exprimées ne sont pas nécessairement celles de l'A.D.G.Q.

Le Berdache est publié dix fois par an et il est distribué gratuitement aux membres de l'A.D.G.Q., ainsi que dans la plupart des tavernes, clubs, discothèques, bars gais et aux autres groupes gais du Québec et du Canada.

Tirage: 4500 exemplaires

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Collaborateurs pour ce numéro:

Christian Allègre, Jeremy Bass, Maurice Beaulieu, Christian Bédard, Serge Bergeron, Louise Bérubé, Yves Blondin, Pierre Boileau, Vital Caron, Ron Dayman, Jean-Marc Descôteaux, Gilles Garneau, Georges Khal, Jean-Claude Klein, Jean-Michel Lagacé, Guy Ménard, Richard Morissette, Benoît André Racine, Roro, Jean-Michel Sivry, Pierre-François Sylvestre, Yvon Thivierge, Le Gai Pied, The Body Politic, Gay Community News, Production 88.

Mise en page:

Christian Bédard, Yves Blondin, Pierre Boileau, Joel Chabot, Jean-Claude Klein, David Rand, Jean-Michel Sivry, Patrick Sullivan, Allan Van Meer.

Adresse postale de l'A.D.G.Q.:

C.P. 36, Succursale C, Montréal, Québec, H2L 4J7.

Bureau de l'A.D.G.Q.:

1264, Saint-Thimothée, Montréal (métro Berri-de-Montigny).

Téléphone:

(514) 843-8671

Nos lecteur et lectrices sont invités à nous soumettre tout article de leur choix. Les exigences sont les mêmes pour les commentaires de lecteurs et pour les textes. Nous nous réservons le droit de publier ou non. Les textes soumis doivent être dactylographiés à double interligne. La date limite pour le prochain numéro est **le 15 mars.**

Publicité:

Pour tout renseignement, prière de communiquer avec le bureau de l'A.D.G.Q. Nous n'acceptons pas d'annonces sexistes et nous nous réservons le droit de publier ou non.

Tous les lundis et mardis à partir de 19h

Permanence à l'A.D.G.Q.

Passez nous voir
Téléphonez : 843 8671

Sommaire

Berdaches à vos plumes 4

Action/Information

Montréal 7
Québec 12
Canada 16
U.S.A. 18
Le monde 19



Santé: L'hépatite virale 21

Rencontre: Une entrevue avec le directeur de la revue grecque Amphi 22

Des gais militent... à l'université ACHUM et GGUL 24

Idées: La mentalité homosexuelle iranienne 26

Dossier: Le noir dossier de la répression sexuelle 29

La parole et l'image

Livres 44
Théâtre 51

Editorial

1980: une menace, une promesse.

Vous pourrez lire ailleurs dans ces pages que la lutte contre la CECM est loin d'être terminée. Ce déni d'un de nos droits nous préoccupe depuis l'adoption de la Loi 88 en décembre 1977, donc depuis deux ans déjà, et il continuera de le faire en 1980, et tant que justice n'aura pas été faite. Car il s'agit ici non pas seulement de la location de salles à des associations de gais ou de lesbiennes, mais bien de la reconnaissance du plein droit à une orientation sexuelle différente (ou divergente).

Jusqu'astheure: une victoire juridique, dont le BERDACHE No 6 vous a donné les détails. C'est un précédent important, une jurisprudence, et les cours de plus haut niveau devront en tenir compte. Mais il faut être préparé à un renversement toujours possible de cette décision; le conservatisme de ces cours est bien connu et de mauvais présage quant à l'issue finale de l'affaire. Nous devons prévoir dès maintenant la possibilité d'une lutte qui nous mènerait jusque devant la Cour suprême.

Il n'est pas question de se courber la tête devant cette possibilité et nous espérons que les quelques 600,000 lesbiennes et gais du Québec seront solidaires dans cette lutte; car il s'agit là d'un déni de justice qui nous concerne tous et toutes. Comment le faire? En nous appuyant financièrement.

La réponse de la communauté homosexuelle a été faible jusquà présent. Nous nous sommes tirés de justesse de la première étape grâce à la générosité de quelques individus. Maintenant on veut nous casser, juste au moment où nos énergies et ressources sont déjà poussés à la limite par ce projet des plus ambitieux et importants qui est la publication de notre journal le *Berdache*. Une défense adéquate et la survie du *Berdache* vont exiger une collaboration financière beaucoup plus important.

Un promesse nous arrive aussi avec la fin de 1979. Pour la première fois la Commission des droits de la personne prend une initiative sociale concrète: il s'agit de la formation possible d'une coalition élargie pour l'abrogation de l'article 97 (v. Action/Information).

Nous avons eu beaucoup de plaisir à participer à une première rencontre le 4 décembre dernier. Pour la première fois depuis Opération Liberté nous nous trouvions parmi des groupes sociaux importants au Québec. Nous avons été écoutés et notre point de vue a été non seulement respecté, mais recherché.

Ce développement est plus qu'intéressant pour nous. Nous avons souvent dit que le mouvement gai ne peut pas travailler en vase clos. Et voici que nous avons maintenant la possibilité de travailler sur une action concrète avec d'autres organismes: des syndicats, des féministes, et d'autres groupes minoritaires.

Il est évident que la reconnaissance légale du couple homosexuel sera une lutte encore plus ardue que celle de la loi 88. Cela exigera l'acceptation de notre droit d'exister, ainsi que de notre mode de vie. Cette lutte, nous ne le gagnerons pas seuls. En travaillant avec des organismes progressistes qui eux aussi sont concernés par le rôle du couple, nous pouvons faire des gains importants, tant du point de vue éducatif que législatif. Notre participation à une telle coalition nous permettra de nieux connaître ces groupes et de nous faire mieux connaître.

La lutte contre la CECM et l'article 20 de la Charte des Droits nous préoccupe depuis deux ans. Mais il nous faut travailler sur plusieurs fronts en même temps. L'ADGQ félicite donc cette heureuse initiative de la commission des droits de la personne et s'engage à participer activement à cette éventuelle coalition.

Le collectif de l'ADGQ

4 Berdaches, à vos plumes...

Collaboration avec Le Gai Pied

...Nous aimons aussi beaucoup votre revue (des fleurs, des fleurs!) et nous espérons que vous aurez l'audace nécessaire pour en faire profiter le maximum de francophones.
Allez-vous à Pâques à la réunion de l'IGA (International Gay Alliance) à Barcelone? Nous y projeteons une réunion internationale de la presse gaie.

Pour des articles ou des dessins que vous reprendriez du Gai Pied, n'oubliez jamais d'indiquer la source. C'est tout, et c'est pas cher. Him Applans, en Allemagne, ne le fait pas et nous considérons cela comme du vol, eux riches et nous pauvres.

A bientôt le plaisir de se voir et discuter?
Jean Le Bitoux, Paris

Le Gai Pied

Clinique accueillante

Un groupe de jeunes médecins est heureux d'annoncer à toute la population gaie de Montréal qu'il est désormais en mesure d'offrir toute la gamme de services qu'elle est en droit d'exiger.

Grâce à son affiliation à un grand centre hospitalier du centre-ville, ces médecins peuvent, dans leur cabinet privé, investiguer et traiter sur place les maladies vénériennes (dans ces cas, les médicaments sont offerts gratuitement). Sont aussi disponibles les bilans de santé, les consultations en médecine générale, la prise en charge des urgences médicales, les prises de sang et les radiographies, et ce, sans frais pour le patient puisque ces services sont assurés par la carte-soleil.

S'il se présente des cas compliqués de maladies transmissibles sexuellement (MTS) tels que chlamydia et herpès, une référence prompte est possible avec des spécialistes.

Ce service est confidentiel, rapide, non discriminatoire et est offert en cabinet privé.

Les intéressés (ées) peuvent s'adresser à la clinique médicale de La Cité, au 300 de la rue Léo-Pariseau, au 9e étage de la Tour La Cité (à l'angle de l'avenue du Parc) téléphone: 281-1722. Le service est disponible 7 jours sur 7.
Michel Marchand, M.D.

L'Estrie gaie

Un ami m'a dit que *Le Berdache* a mentionné notre Alliance dans un article. Je n'ai pas vu l'article, surtout parce qu'il est difficile de trouver *Le Berdache* ici à Lennoxville ou à Sherbrooke, mais je vous remercie quand même.

Si notre Alliance, ou L'Association Gaie de l'Estrie, l'organisme qu'on essaie de mettre sur pied à Sherbrooke, peut aider à la distribution de votre journal ou vous aider d'un autre façon, nous sommes à votre service.

Daron Westman
L'Alliance des Etudiant(e)s Gai(e)s de L'Université Bishop's,
Box 631,
L'Université Bishop's,
Lennoxville, Québec
J1M 1Z7

Retard du Berdache

...Je voudrais vous faire une remarque, sans vouloir vous insulter, au contraire. Le travail que vous abattez pour la cause vaut toute mon admiration, mais je déplore que Le Berdache nous arrive un peu tard. J'ai reçu celui de novembre le 30 seulement.

Merci quand même et recevez mes voeux de réussite.
Roger Brossard, Montréal
NDLD. Ce n'est pas la première fois que nous recevons cette remarque mais nous devons informer nos lecteurs que nous sortons le journal entre le 10 et le 15 de chaque mois. Il est donc normal de le recevoir vers la fin du mois.

Conférence annuelle de l'IGA

Je vous informe que les G.L.H., Groupes de Libération Homosexuels ont décidé lors de l'Université d'Eté Homosexuelle que nous avons organisée cet été, de créer une Commission Internationale des GLH, afin d'oeuvrer à la solidarité homosexuelle internationale et de faire circuler l'information des différents pays.

La coordination nationale des groupes GLH du 9/10 février 1980 adoptera très probablement la proposition d'adhérer à l'IGA, dans ce cas nous envireons un délégué à BARCELONE pour la conférence annuelle internationale de l'International Gay Association de Pâques 80.
Le délégué international
ROUSSEAU Jean-Michel

Immigration: rectification et séquelles

Arianne Brunet m'avise par le truchement du téléphone, que l'article intitulé «Lesbiennes refoulées à la frontière» (Le Berdache no. 6) contient deux inexactitudes. Primo, Madame Brunet et ses six compagnes ont assisté au festival de musique du Michigan.

Secundo, elle n'a rien déclaré au RNLGQ: elle lui a transmis copie de la lettre qu'elle a adressée au service d'immigration américain.

Par ailleurs, suite à l'article ci-mentionné, Jean-Pierre Caron de Deauville, Québec m'informe par voie de lettre que son ami et lui ont été interrogés pendant une heure en septembre dernier au poste de Stansted (autoroute 55) sur la frontière québéco-américaine parce que son ami a «avoué être homo». A un autre poste frontalier, la police d'état les a «menacés d'emprisonnement et d'extradition si jamais on les trouvait sur le côté américain.». Il demande à connaître ses droits dans un cas comme celui-là.

Pour exiger que la loi américaine soit modifiée, il faut écrire aux membres du Congrès américain et demander au ministre canadien de l'Immigration d'intervenir auprès du gouvernement américain en faveur du droit de séjour et d'immigration aux Etats-Unis des personnes homosexuelles québécoises et canadiennes.
Yvon Thivierge, Hull

L'époque des bourgades est terminée.

...Dans l'ensemble, l'ADGQ fait un excellent travail. Votre journal est de premier ordre et peut facilement se comparer aux «Body Politic» et «The Advocate». Les nouveaux «cartoons» (bandes dessinées) sont très spirituelles. J'aimerais cependant que le journal soit un peu décentralisé et qu'on parle un peu d'ailleurs. Je comprends que pour un Montréalais c'est difficile de comprendre qu'ailleurs il n'y a pas que des «bourgades». Peut-être que Québec n'a pas le format de Montréal, mais ici c'est français. Montréal malgré la loi 101 (que certains voudraient voir abolie) a beaucoup à faire pour simplement avoir l'air français. La *French city* demeure fully bilingual et dans l'ouest "French is totally unknown".
Guy Leroux, Ste-Foy
NDLD. *Nous sommes bien conscient que* Le Berdache *reflète particulièrement les préoccupations des gens de la grande bourgade. Comme nous vivons un hiver sans neige, nos trappeurs d'informations n'ont pu partir de Ville-Marie (en raquette) et nous sommes à la recherche de collaborateurs de tous les coins du pays qui pourraient nous faire parvenir des nouvelles de leur région.*

aux lectrices du Berdache

Bonjour!
Dans votre numéro de juillet-août, vous parliez de deux revues lesbiennes de France. Je leur ai écrit (adresses obtenues à la Librairie des femmes d'ici, 3954 St-Denis) Aux deux, j'ai demandé les coûts d'abonnements par avion et par voie de surface. Leur réponse donne déjà une idée de la mentalité de chacune de ces revues... le titre aussi...

Quand les femmes s'aiment
Groupe lesbiennes
Centre des femmes de Lyon
13, rue Puits Gaillot
69001, Lyon, FRANCE

par voie de surface: 40 francs français par année
paiement au nom de B. Faveur
plus un bulletin de liaison qu'un magazine destiné au grand public, mais très chaleureux et une bonne source de réflexions

Désormais
115, rue de la Réunion
75020, Paris, FRANCE

par avion: 170 francs français par année
la seule collaboratrice que je connaissais un peu, c'est Elula Perrin (la patronne du Katmandou, l'auteure de «Les femmes préfèrent les femmes). Dans le même numéro, Désormais exprime le désir d'une culture lesbienne et affirme que les femmes ont besoin des hommes et doivent jouer le jeu de la séduction... entre elles (suivre la mode, se maquiller et tout le tralala...)

Je ne sais combien de vos lecteurs sont des lectrices, mais je pense que cette information serait utile à plusieures...

Marie-Michèle Cholette

NDLD *Par ailleurs Marie-Michèle Cholette, qui nous écrit régulièrement (merci mille fois) nous adresse la réponse reçue par elle du Ministre de la Justice des Etats-Unis, à la suite de sa plainte portant sur les interrogatoires arbitraires et les emmerdements subis en août dernier par plusieurs lesbiennes à la frontière américaine. La réponse en est une d'excuses et de justification de ce procédé par un mauvaise information interne aux services des immigrations, et l'officier qui répond à Marie-Michèle l'assure que des changements favorables seront bientôt appliqués! Marie-Michèle se demande spirituellement: «...favorable à qui?» et termine sa lettre par un appel en forme de question: «Qu'est ce qu'on peut faire?» Comme nous vous l'indiquerons dans un prochain numéro, le RNLGQ a inscrit dans ses priorités d'envoyer une protestation officielle au gouvernement américain. Nous tâcherons aussi d'obtenir l'appui de l'IGA (L'association internationale gaie) dans cette lutte.*

Ghetto $

Le 8 décembre, le BALLON ROUGE, une discothèque gaie du centre-ville de Québec a été victime de vandalisme: on a alors écrit sur la façade de l'édifice en très gros caractères avec de la peinture rouge phosphorescente: *GHETTO $$$*. Cette lettre est pour expliquer aux lecteurs du BERDACHE à Québec, les motifs qui nous ont amené à poser ce geste.

Nous avons fait cela parce que nous croyons que le réseau des bars, des discos et des bains qui se veut être au service de la clientèle gaie de Québec est en fait un obstacle à l'amélioration de nos conditions de vie sociales et personnelles. Pour nous, le ghetto commercial n'est là que parce qu'il peut nous exploiter économiquement et nous sentons qu'il n'a aucun souci de l'oppression dont sont victimes les gais. Bien au contraire. Il en profite puisque c'est cette oppression qui nous refoule dans ces endroits De plus, le ghetto $$$ nous offre des conditions inacceptables qui ne correspondent pas à nos besoins. Dans le cas des bars, des tavernes et des discos gais la musique enterre toute conversation possible entre nous. Le mot de passe est bel et bien écrit à la porte en entrant: "Consommation obligatoire" et le service est souvent là pour nous le faire sentir (*). Ces endoits constiuent pour nous un ghetto et ne peuvent être considérés comme n'importe quel endroit semblable fréquenté par les «hétéros»; ce sont des endroits qui constituent les seuls lieux où la majorité des gais peuvent être eux-mêmes en tant que gais à la différence des lieux de rencontre «hétéros» qui, eux, sont fréquentés par une clientèle qui, en tant qu'hétérosexuelle a accès à tous les autres espaces sociaux publics.

Pour nous, le ghetto commercial n'est que quelques miettes qui tombent de la table hétérosexuelle en échange de notre discrétion. Ces endroits, selon nous font le jeu de l'oppression anti-homosexuelle; ils favorisent la non-implication et la dépersonnalisation de l'affectivité homosexuelle en la restreignant dans un espace sexuel limitatif. Il faut bien savoir que si les «hétéros» tolèrent (tant bien que mal) notre ghetto de saunas et de discos, c'est pour qu'on se taise, c'est pour qu'on s'enferme dans un placard pour baiser, c'est pour qu'on ne nous voit pas dans le public de sorte qu'ils puissent perpétuer leurs stéréotypes anti-homosexuels.

Nous croyons que le ghetto commercial n'est pas et ne veut pas être solidaire de la lutte des gais contre l'oppression anti-homosexuelle. Au contraire, il en est l'instrument et le profiteur économique; il vise à nous cantonner socialement pour mieux nous exploiter économiquement. Il ne favorisera jamais de meilleur relations entre nous car son but premier est de faire de l'argent sur notre dos. Quant à nous, nous sommes écoeurés d'avoir à payer ou d'avoir à consommer de l'alcool pour pouvoir nous rencontrer. Nous croyons que ce que nous offre le ghetto commercial est un obstacle à notre libération.

Comment s'en SORTIR? Nous croyons que c'est par la solidarité entre nous et par un désir de procéder à une nouvelle définition de nous-mêmes que cela sera possible, en mettant sur pied nos propres organisations.

(*) alors que le Gay Counsel on Drinking Behaviour de Boston estime que le taux d'alcoolisme est de 400% fois plus élevé chez les gais que chez les "hétéros"!

les écoeurés du ghetto commercial
NDLD: *Malgré l'anonymat assez compréhensible de cette lettre, nous avons jugé utile de la publier, sans nécessairement que le comité du Berdache endosse tout ce qui y est contenu; il reste que cette position fort bien expliquée dans ce texte est une préoccupation de plus en plus partagée par certains militants du mouvement. Nous voudrions entrer en contact avec ces écoeuré pour monter un dossier sur le ghetto.*

PIERRE BOILEAU

dactylographie
électronique

dictaphone

(514) 845-8913

ADGM vs. l'ADGQ

Bonjour chers Métropolitains!...
Dans un premier temps, je désire par la présente renouveler mon adhésion à l'ADGQ.

Mais dans un second temps, aussitôt que je pourrai descendre à Montréal, j'aimerais proposer qu'on enlève le "Q" du sigle afin de le remplacer par un "M", vu que vous faites un congrès sur deux soirs en plein milieu de la semaine... à Mâârréal.

De la part d'un bonhomme à 100 milles de chez vous.
Richard Labelle, Sherbrooke
NDLD *Vous avez tout simplement raison. Nous privilégions les Montréalais, mais nous espérons que vous ne mettrez pas votre menace à exécution.*

Berdaches, à vos plumes...

Lettre du 13 octobre 1784

Depuis le supplice de Deschauffour on n'avait point exécuté de sodomites. Le gouvernement avait craint de rendre le péché contre nature plus commun en le faisant connaître. C'est ainsi que le prince de Beauffremont, le comédien Montgel, le notaire Margantin et tant d'autres pris en flagrant délit, n'ont été punis que de l'exil, de la prison de Bicêtre ou d'une simple correction de la police, suivant les personnages ou les circonstances.

Ce vice, qui s'appelait autrefois "Le beau vice" parce qu'il n'était affecté qu'aux grands seigneurs, aux gens d'esprit, ou aux Adonis, est devenu si à la mode, qu'il n'est point aujourd'hui d'ordre de l'Etat, depuis les ducs jusqu'aux laquais et au peuple, qui n'en soit infecté.

Le commissaire Foucault, mort depuis peu, était chargé de cette partie et montrait à ses amis un gros livre où étaient inscrits tous les noms des pédérastes notés à la police; prétendait qu'il y en avait à Paris presqu'autant que des filles; c'est-à-dire environ quarantes milles. Il est aussi des lieux publics de prostitution en ce genre, et au jardin des Tuileries on connaît un canton uniquement affecté aux gitons qui viennent chercher fortune. (Deux cent ans plus tard, c'est encore vrai!)

La justice a cru devoir enfin s'éveiller sur un crime trop répandu pour craindre de le révéler et pour ne pas exiger un exemple éclatant. Avant-hier elle a fait brûler un pédéraste nommé Parseal, qui avait pris le surnom de Chabanne. Il parroit constant qu'il avait été capucin et qu'il était prêtre. On ne lui a donné dans l'arrêt aucune qualité pour ménager le clergé, et d'ailleurs ne pas exanter sa réclamation... Depuis Damiens on n'avait point vu d'exécution plus courue; il y avait du monde jusque sur les toits.

Tiré de: Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France, depuis MDCCLX11 jusqu'à nos jours ou Journal d'un observateur. Tome vingt-troisième à Londres chez John Adamson, MDCCLXXXIV.



Dear Collective:

Enclosed is the renewal to my subscription to *Le Berdache...* C'est avec beaucoup d'intérêt que je le lis, et constate avec plaisir qu'il s'améliore de numéro en numéro.

J'aimerais bien vous aider dans votre boulot s'il y a quelque chose que je peux faire.J'ai peur, pourtant, que mon français parlé et écrit ne soient pas adéquats. Je peux lire le français presque aussi bien que l'anglais, et j'ai déjà fait pas mal de correction de texte en anglais. Sans doute vous avez considéré—et rejeté—l'idée d'une publication bilingue...

De toute façon, je vous souhaite beaucoup de succès dans votre tâche importante. Votre collectif devrait être fier de ces accomplissements jusqu'à date. Je sais qu'on les a faites avec peu de ressources et un esprit co-opératif assez rare chez les organisations gaies. Bien à vous,

Alan Cooke

Selon la charte de l'ADGQ, on fonctionne complètement en français, avec une traduction en anglais sur demande si les ressources du moment le permettent. Puisqu'il y a déjà pas mal de journaux gais anglophones, et étant donné que ***Le Berdache*** *est le seul journal d'actualité gai en français en Amérique du Nord, on continuera à publier en français seulement. Pourtant, il y a beaucoup de tâches que vous pouvez faire pour nous aider, par exemple la distribution du journal, le montage, la mise en page, et d'autres tâches diverses.*

Demande de rectification

Je viens de terminer la lecture du dossier "Ecriture Homosexuelle" dans votre journal "Le Berdache" no. 5 du mois de novembre. J'ai été estomaquée de lire "ce que j'avais dit" le soir de cette rencontre. Je me souviens très bien que j'étais très "enérvée" par ce qui se disait ce soir-là mais certainement pas au point de dire; "qu'avant une écriture homosexuelle, il y a d'abord une conscience féminine". J'ai heureusement pu vérifier avec une amie qui y assistait aussi, (N'ayant pu vérifier à la source même puisque vous ne m'avez jamais rendu l'appel que je vous ai fait par téléphone il y a une semaine...!) et qui m'a confirmé l'inexactitude de la reprise de mes propos dans cet article. Il est aussi impensable que j'aie pu dire; "C'est très important que tout le monde rejoigne les homosexuels." Ne serait-ce que par le fait que je dis avoir été (et être tourjours) "lesbienne séparatiste". Je suis donc choquée par cette reproduction inexacte et j'aimerais que vous repreniez votre bande magnétique afin d'écouter attentivement mes propos. Vous avez dû le faire pour toutes les autres personnes intervenantes puisqu'il ne semble pas s'être glissés d'erreurs aussi énormes dans les autres interventions. Je ne veux pas vous faire de procès d'intentions mais ce sont des erreurs qui tournent un peur trop facilement à votre "avantage".

De plus il aurait été beaucoup plus honnête de votre part de spécifier à la fin de votre rencontre que les interventions faites ce soir-là seraient reproduites dans votre journal, ne serait-ce que pour les personnes qui comme moi sont arrivées au milieu du débat. J'aurais alors demandé qu'on efface mon intervention de la bande. Mais puisqu'elle y est maintenant aussi bien qu'elle soit reproduite correctement. J'espère que vous réalisez l'importance de cette demande ne serait-ce que pour donner l'illusion que vous vous intéressez réellement à la parole d'une lesbienne.

Louise Turcotte
pour vous: "La femme au chapeau"

P.S.: *Cette lettre est pour publication,* elle a été ecrite *avant* la lecture de la lettre de Serge Fisette. Cette lettre m'a fait remettre en question la petite ouverture que j'ai eu lors de cette intervention face à une éventuelle bataille commune...!

NDLR: *Nous regrettons ce malentendu. Que dire d'autre? Que le matériel d'enregistrement était très visible. Que dès le début de la réunion, la transcription au BERDACHE était mentionnée. Que la transcription a été assurée en dehors de l'ADGQ et que toute erreur a été involuntaire. Que nous sommes tous employés à plein temps en dehors de l'ADGQ et qu'une réponse tardive à un appel arrive fréquemment. Que nous ne souhaitons doner aucune "illusion de s'intéresser réellement à la parole d'une lesbienne": nos colonnes leur sont ouvertes, cela a été dit et redit, qu'elles en profitent si elles le souhaitent. Que nous avons spécifiquement recherché une photo de Monique Wittig parce que "la femme au chapeau" l'avait mentionnée dans son intervention et que nous voulions lui faire plaisir (voir la couverture du BERDACHE no. 5). Enfin que nous avons réécouté la bande incriminée et que la transcription publiée est en effet erronée.*

Donc, ce qui dans la transcription de l'intervention de Louise Turcotte ("Femme au chapeau") dans le B. no. 5, p.38, se lisait comme suit: "Je pense qu'avant une écriture homosexuelle, il y a d'abord une conscience féminine" aurait dû se lire comme suit: "Je pense qu'effectivement je suis bien d'accord pour dire qu'il a une..., y a peut-être pas une écriture homosexuelle, y a d'abord une conscience homosexuelle comme y a pas une écriture féminine, y peut y avoir une conscience féministe." Dans notre souci d'alléger la transcription des hésitations verbales des orateurs, une ligne de composition a sauté, faisant perdre son sens à l'affirmation de Louise. Et ce qui se lisait comme suit: "Je pense que j'ai réalisé effectivement qu'il y a un petit bout d'affaires à faire avec les gars gais, un petit bout seulement: c'est très important que tout le monde rejoigne les homosexuels." Aurait dû se lire: "Je pense que j'ai réalisé effectivement qu'y a petit bout' à faire avec les gars gais, une petit bout', juste un petit bout' mais qui est extrêmement important que tout le monde le réalise, les écrivains homosexuels ou eh... tous ceux qui sont conscient de ce qu'il y a une répression."

Montréal

La CECM va en appel

La Commission des écoles catholiques de Montréal a décidé d'en appeler du jugement rendu contre elle par le juge Marc Beauregard de la cour supérieure le 29 novembre dernier.

On se rapelle que le tribunal avait alors considéré discriminatoire et contraire à la charte des droits et liberté le refus de la CECM de louer une salle à l'ADGQ parce qu'elle regroupe des homosexuels.

Selon toute vraisemblance, la cause ne pourra pas être entendue avant de nombreux mois compte tenu de l'emcombrement du rôle de la cour d'appel.

Clients de prostitués arrêtés au Complexe Desjardins

Le 18 janvier les agents de la section police jeunesse de la police de la CUM procédaient à l'arrestation de dix hommes accusés d'avoir eu des relations sexuelles avec cinq mineurs en échange d'argent ou même de stupéfiants. Les contacts s'établissaient dans les toilettes du Complexe Desjardins, de la gare Centrale et de la Place Bonaventure.

Les cinq jeunes garçons, dont l'un de dix-sept ans agissait comme proxénette, ont été confiés au directeur de la protection de la jeunesse.

Les clients, pour leur part, comparaîtront devant la cour des Sessions de la Paix sous l'accusation de grossière indécence et d'avoir contribué à la délinquence juvénile.

Il est à noter que lorsque la police procède à l'arrestation de prostituées hétérosexuelles, seul celles-ci sont ennuiées par la police et pas les clients.

De plus la police a révélé les noms d'au moins trois de ces clients avant même que ceux-ci soient jugés. Dans une affaire semblable survenu à Ottawa en 1975, un des prévenus se suicida et plusieurs autres virent leur carrière ou leur ménage brisés.

Ils seraient souhaitable que les accusés se regroupent et sans aucun doute les mouvements gais appuieront leur démarche.



Claude Ryan ne veut pas de candidate lesbienne ni de candidat gai

En septembre dernier, M Claude Ryan, chef du parti libéral du Québec, dévoilait aux membres du conseil général de son parti réunis à Lennoxville, les critères de sélection auquels seront soumis les libéraux désireux de poser leur candidature aux prochaines élections générales; il s'agit d'une longue série de normes sévères, qui ont suscité de nombreuses critiques même au sein du parti.

Lors du 3e congrès national des lesbiennes et gais du Québec tenu en octobre dernier, une résolution a été votée afin de demander à M. Ryan s'il accepterait de choisir des candidates et des candidats lesbiennes et gais.

Sa réponse nous est parvenu au tout début de l'année. Le chef de l'opposition dit qu'il n'a pas l'intention de donner suite à cette résolution, et ce pour les raisons suivantes:

«1-j'ai indiqué à nos associations de comté, lors d'une réunion récente de notre Conseil général, les critères généraux qu'elles devraient suivre dans le choix des candidats de leurs comtés respectifs en vue des prochaines élections générales. Ces critères ont déjà été tracés dans l'ensemble. Il n'est pas question de les modifier conformément à vos voeux;

2-il n'entre pas dans les intentions de notre parti de commencer à rechercher spécifiquement des candidats répondant à la description qu'évoque votre résolution.»

Sans commentaires.

Un jugement basé sur la discrimination?

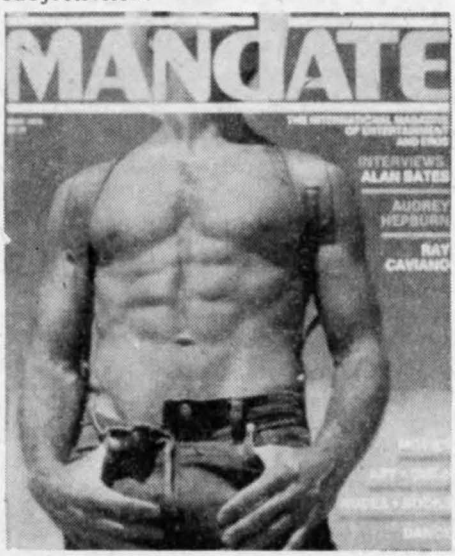
Le 19 décembre dernier, James K. Hugessen, juge en chef adjoint à la Cour supérieure du Québec, a rendu une décision qui crée un précédent juridique sur le matériel pornographique à caractère homo-érotique.

Le jugement fait suite à un appel de Priape, le seul sex-shop gai à Montréal, contre une décision du sous-ministre du Revenu national pour les douanes et accises. En avril 1979, 1200 magazines en provenance des Etats-Unis ont été bloqués aux frontières canadiennes. Les 59 titres différents visaient tous la clientèle homosexuelle mâle.

Devant l'arbitraire d'une telle décision, la société Priape a décidé d'en appeler de la décision auprès du ministre du Revenu national qui n'a fait, comme à l'habitude, qu'approuver la décision de son fonctionnaire, d'où l'appel en cour supérieure. L'article évoqué interdit l'entrée de tout matériel «ayant un caractère immoral ou indécent».

Dans sa décision, le juge Hugessen a admis avoir eu de la difficulté à définir ces termes très vagues et qui ne sont définis nulle part dans la loi canadienne.

Se servant de la jurisprudence, il en arrive à la conclusion que le test de l'immoralité ou de l'indécence doit être de poser la question «si le matériel choquerait ou dégoûterait le membre moyen de la communauté canadienne contemporaine.» Donc il se trouve obligé de déterminer les standards communautaires sur les questions morales, test qu'il reconnaît lui-même être «dangereusement proche de la subjectivité».



Le juge Hugessen a déclaré que les attitudes de la société canadienne vis-à-vis de l'homosexualité ont beaucoup changé depuis quelques années:

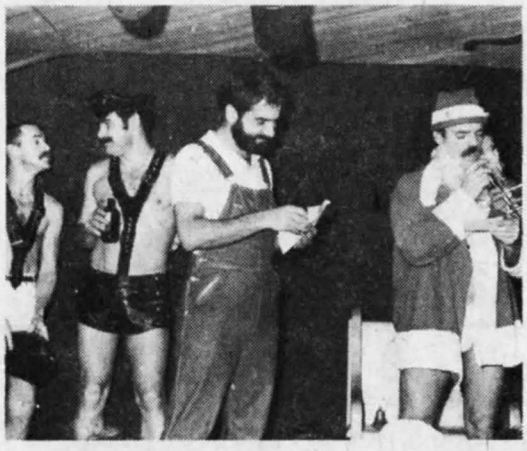
«La communauté homosexuelle (qui pour des raisons qui m'échappent, s'appelle elle-même «gaie») a mis des pressions constantes sur la conscience publique et a obtenu pour elle-même un haut degré de tolérance sinon d'acceptation. Ce changement d'attitudes s'est même réfleté dans la législation (ici le juge mentionne à titre d'exemple le Bill Omnibus et la loi 88). Des mouvements pour les droits des «gais» fleurissent, des publications «gais» peuvent être trouvées dans les libraries et les kiosques à journaux, et les bars, clubs, et groupes «gais» annoncent quotidiennement dans les journaux.»

Malgré ces observations, il finit par déclarer qu'il «reste, à mon avis, que le standard communautaire du Canada contemporain est moins tolérant à l'égard des actes ouvertement homosexuels qu'à l'égard d'actes similaires commis entre personnes de sexes opposés... En ce faisant, je ne pense pas que je sanctionne juridiquement aucune forme de discrimination, parce qu'il y a une réelle différence entre ce qu'on a le droit de faire en privé et ce que la communauté est préparée à tolérer à être publié, importé ou distribué.»

A partir de ces critères, Hugessen divise les revues en six catégories: 1) celles à caractère sado-masochiste (refusées); 2) celles où il y a plus de deux participants (refusées); 3) une où il y a des offres de services sexuels commerciaux, (refusées); 5) celles montrant la masturbation solitaire avec éjaculation; (refusées); 6) celles où il y a des hommes nus, seuls, parfois en érection, pouvant se toucher, mais pas se masturber (acceptées... «non sans quelques hésitations»)

Dans son explication du refus de la catégorie 4, Hugessen dit clairement que les revues dans ce groupe «non sans dans les limites, ou juste dans les limites, de la tolérance si les personnes montrées étaient de sexe opposé». Le sex-shop Priape demandera à la Cour fédérale de récuser le jugement sur cette catégorie parce qu'on le croît basé sur la discrimination.

Claude Leblanc, un des co-propriétaires, a déclaré: «Les adultes indépendamment de leur orientation sexuelle, devraient avoir la liberté de choisir leurs lectures. Le jugement du juge Hugessen crée un précédent encore plus dangereux parce qu'il légalise la discrimination. Nous ne pouvons accepter qu'il y ait un standard pour les hétérosexuels et un autre pour les homosexuels. Ces termes vagues et moralisateurs de la loi sont toujours utilisés contre les minorités. L'Etat n'a pas sa place dans les chambres à coucher de la nation. Les homosexuels refusent d'être les boucs émissaires de cette nouvelle chasse aux sorcières qu'est la grande chasse à la pornographie.''



Jean-Michel (celui qui n'a pas harnais) representant l'ADGQ sur la scène de Bud's au moment de la reception du chèque de Priape.

Généreux don de Priape à l'ADGQ

Dimanche le 9 décembre 79, le sex shop gai Priape organisait une parade de Nöel «Fleur de rose et boule de neige» au bar Bud's, rue Stanley.

Cette parade inusitée semble avoir ravi et charmé les gais qui avaient répondus à l'invitation de Priape. Elle fut préparée en partie par les employés et amis du sex shop avec beaucoup d'ardeur et de conviction.

Le show était constitué de délicieuses scènètes qui étaient autant d'occasions d'admirer les produits vedettes de la boutique et leur utilisation pratique. Nous ignorons si le père Noel était membre de l'association professionnelle correspondante: si c'est le cas bravo à l'association pour le changement de politique.

A cette occasion, l'ADGQ s'est vu remettre un don au montant de 200 dollars par les propriétaires de Priape et la collecte qui a suivie a rapportée 130 dollars à l'Association.

Le collectif remercie au nom de l'ADGQ le père Noël et ces généreux bienfaiteurs.

Révision de la constitution du RNLGQ

Lors du troisième congès national des lesbiennes et gais du Québec un groupe de participants ont mis en question la constitution du RNLGQ (voir le Berdache no. 4). Il fut décidé lors de la réunion du conseil général du RNLGQ tenue le 10 novembre 1979 d'établir un calendrier de travail afin de préparer s'il y a lieu une proposition d'amendement à la constitution actuelle.

Ce calendrier se lit comme suit:

Janvier: Présentation d'un texte préliminaire sur la constitution.

Février: *Le Berdache* invitera les gens à soumettre leurs remarques et propositions d'amendement.

Mai: Présentation d'un projet final au conseil général du RNLGQ.

Juin: Envoi aux groupes membres et publications d'une proposition d'amendement s'il y a lieu.

Jean-Michel Lagacé a accepté à titre personnel de préparer le texte préliminaire prévu pour janvier. Le texte de la constitution actuelle est également reproduit afin que vous puissiez voir les implications réelles des modifications suggérées. Vous pouvez dès maintenant et le plus rapidement possible faire connaître vos impressions en écrivant à: **RNLGQ CP. 1104 Succ. Place D'Armes Montréal H2Y 3J6.**

Le 3ième congrès National des Lesbiennes et Gais du Québec a adopté une résolution qui se lit en partie comme suit:

Que le conseil général du RNLGQ, lors de sa première réunion suivant le présent congrès entreprenne la révision de la constitution et des procédures de fonctionnement en congrès.

Que cette révision inclue:

a) une consultation auprès des organismes membres
b) une analyse complète de la constitution afin de faire ressortir les manquements à la démocratie qui pourraient exister
c) s'il y a lieu, la préparation d'une proposition d'amendement de la constitution qui devra être expédiée à tous les organismes membres au moins quatre (4) mois avant le prochain congrès.

La constitution et le mode de fonctionnement du RNLGQ étant très peu connu des membres de la communauté gai, c'est principalement le mode de votation lors des congrès qui fut critiqué par un groupe de participants au 3ième congrès National. La résolution cependant prévoit que la constitution doit être revue dans son ensemble et c'est très heureux car plusieurs points ne

soutiennent pas une analyse profonde au niveau de la démocratie.

Au chapitre de la structure, il est dit que le RNLGQ est l'expression organisée et le porte-parole officiel du mouvement gai Québécois. Il est également dit que le conseil général est l'organe exécutif des décisions et mandats des congrès nationaux, et l'instance décisionnelle à court terme entre les congrès. Ce même paragraphe indique que le conseil général à quorum lorsque des organismes d'au moins deux régions administratives du Québec sont représentés.

C'est donc dire que lorsque des membres emanants de deux groupes gais provenant chacun d'une région différente du Québec sont réunis en conseil général, ils peuvent parler au nom de toute la communauté gaie du Québec.

Ceci peut paraître dangereux si l'on comprend qu'il n'est pas dit comment un conseil général peut être convoqué et l'on sait qu'une seule personne peut devenir un groupement membre. C'est donc dire que deux individus provenant de régions différentes pourraient se dire le RNLGQ et engager la communauté gaie dans son ensemble.

D'autre part la constitution est très ambigüe lorsqu'elle parle de congrès. Elle parle d'abord des "congrès nationaux des lesbiennes et gais du Québec" puis ensuite du "congrès annuel" qui semble être alors le congrès des membres du RNLGQ. Cette ambiguité complique la compréhension du système de votation lors des congrès.

Une critique a également été formulée au sujet de la grosseur de certains groupes. Doit-on donner les mêmes pouvoirs et représentation à un groupe formé de 50 membres qu'à un groupe de 5 membres? Comment définit-on et contrôle-t-on la représentativité d'un groupe? Cette critique est très valide dans le cadre de la constution actuelle mais pourrait devenir nulle face à un mode de fonctionnement différent du Conseil Général ou son rôle serait seulement éxécutif et non plus politique.

Suite à ces quelques remarques qui démmontrent des problèmes de fonctionnement possibles à l'intérieur de la présente constitution, il y a lieu de revoir les définitions et les rôles des congrès nationaux, et du Conseil Général du RNLGQ et le mode de participation et des individus et des groupes à toutes ces structures.

La restructuration du RNLGQ devrait retenir les éléments suivants:

1- Le congrès national des Lesbiennes et Gais du Québec est le porte-parole officiel du mouvement gai québécois soit directement ou soit par délégation de mandats à des groupements ou individus de la communauté.
2- Tous les lesbiennes et gais du Québec peuvent d'une façon égale participer et voter à ce congrès.
3- Le RNLGQ est un organisme de coordination qui a comme but principal d'organiser les Congrès nationaux des lesbiennes et gais du Québec.
4- Le RNLGQ est formé de groupes de la communauté gaie qui acceptent d'exécuter du travail d'organisation des congrès et de coordination des mandats émanant du congrès et de faciliter la réalisation de certains de ces mandats sur le plan technique.

Dans cette optique la constitution devrait être revisée pour se lire comme suit:

Projet de constitution

1- Nom.

Regroupement National des Lesbiennes et Gais du Québec.

2- Déclaration de principes

Le Regroupement National des Lesbiennes et Gais du Québec (RNLGQ) se veut un rassemblement d'organismes autonomes de lesbiennes et de gais du Québec qui luttent pour la libération homosexuelle.

3- Objectifs.

Le RNLGQ favorise les objectifs suivants:
-l'échange d'information entre groupes
-la reconnaissance mutuelle des groupes
-l'encouragement des contacts entre groupes
-la solidarité de politiques et d'actions
-l'appui à la formation de nouveaux groupes
-l'unité des groupes gais
-l'union national des forces de revendication face aux institutions en place
-L'élimination des lacunes dans les différentes régions du Québec.

4- Structure.

Le congrès annuel et les congrès spéciaux sont les instances décisionnelles du RNLGQ. Le Conseil Général en est l'instance exécutive.

5- Congrès annuel.

Le congrès annuel qui est connu sous le nom de Congrès National des Lesbiennes et Gais du Québec s'attache à déterminer des objectifs pour la communauté gaie du Québec et à suggérer des cadres pour les actions des membres et des groupes de cette communauté.

Il est le porte-parole officiel de la communauté gai du Québec. Le congrès annuel a lieu à la date et à l'endroit déterminé par le conseil général qui doit les annoncer au moins 90 jours à l'avance.

6- Congrès spécial.

Lorsque jugé nécessaire afin de prendre position sur des questions primordiales pour la communauté gaie le Conseil Général peut convoquér un congrès spécial.

Cinq (5) groupes gais bona fide peuvent exiger du Conseil Général la tenue d'un tel congrès spécial qui doit alors se tenir dans les 30 jours de la demande écrite et dûment endossée.

Les congrès spéciaux ont lieu à la date et à l'endroit déterminé par le Conseil Général qui doit les annoncer du moins 10 jours à l'avance.

7- Délégation de pouvoir des congrès.

Les congrès peuvent déléguer des pouvoirs et/ou des mandats à des personnes, des groupes ou au Conseil Général du RNLGQ ou à des comités ad hoc.

8- Conseil Général.

Le Conseil Général est l'organe exécutif du RNLGQ. Ses objectifs sont les mêmes que le RNLGQ. Il doit de plus exécuter les décisions et mandats reçus des congrès et coordonner la réalisation de tous les mandats donnés par les congrès.

Il organise les congrès.

Il peut se donner des comités dont il demeure complètement responsable.

Le Conseil Général doit se néunir au moins deux (2) fois entre chaque congrès annuel.

Le quorum du Conseil Général est égal au tier (1/3) des membres du RNLGQ. Le quorum est valide seulement si des membres représentant au moins deux régions administratives du Québec sont présents.

Le Conseil Général fixe ses règles de fonctionnement. Les décisions se prennent à la majorité des voix.

9- Participation.

Les congrès sont ouverts à tous les lesbiennes et gais à titre de participants ou d'observateurs.

Le Conseil Général est formé de membres du RNLGQ.

Participants: Toute lesbienne ou tout gai du Québec qui participe à un congrès et qui a payé les frais d'inscription fixés par le Conseil Général.

Observateurs: Toute personne qui désire assister à un congrès sans y participer activement et qui a payé les frais d'inscription fixés par le Conseil Général.

Membres du RNLGQ: Tout organisme lesbiene ou gai, sans but lucratif, qui est d'accord avec la déclaration de principes, qui s'engage à participer au réunion du RNLGQ et qui a payé la cotisation fixée par le Conseil Général.

10- Droit de parole lors de congrès

Tous les participants ont droit de parole lors des congrès selon les règles de procédure adoptés au début du congrès. Ces règles doivent tenir compte qu'autant de lesbiennes que de gais et vice-versa peuvent parler sur chacune des résolutions.

Lors des assemblées plénières un membre peut prendre la parole au nom du Conseil Général sur chacune des résolutions. Dans les cas où le Conseil Général serait divisé sur le sujet discuté un membre représentant chacune des positions peut prendre la parole.

11- Votation lors des congrès.

Seuls les participants ont droit de vote lors des congrès. Les votes des lesbiennes et des gais sont comptés séparément.

Les propositions sont adoptées à la majoritée simple sauf les modifications de la constitution.

12- Droit de véto lors des congrès.

Un véto peut être adopté sur toute résolution.

Les lesbiennes participantes ou les gais participants peuvent par un vote des 2/3 des lesbiennes ou des gais adopter un véto sur toute résolution.

Les membres du RNLGQ présents peuvent par un vote des 2/3 adoptér un véto sur toute résolution.

13- Langue de travail.

Le français est la langue du RLNGQ.

14- Modification.

Toute modification à la présente constitution doit être approuvée par les deux-tiers des participants à un congrès et par les deux-tiers des membres du RNLGQ présents à ce même congrès.

Une Coalition contre l'article 97?

L'article 97: une autre brèche

Juste au moment où les tribunaux sont venus mettre des restrictions à l'article 20, la brèche dans la Charte des droits et libertés de la personne employée par la Commission des écoles catholiques de Montréal, la Commission des droits de la personne (CDP) commençait une campagne contre une autre brèche dans la Charte, l'article 97.

Le texte de cet article se lit comme suit:

«Les articles 11, 13, 16, 17 et 19 de la présente Charte ne s'appliquent à un régime de rentes ou de retraite, à un régime d'assurance de personnes ou à tout autre régime d'avantages sociaux que si la discrimination est fondée sur la race, la couleur, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale ou la condition sociale.»

Les motifs de discrimination illicites énumérés à l'article 10 se trouvent donc limités dans le domaine des avantages sociaux. Notons que sont exclus les motifs sexe, état civil, *orientation sexuelle* et personnes handicapées.

Ceci veut dire que dans ce domaine particulier, la discrimination est permise contre les femmes, les non-mariés, les homosexuels et les handicapés. Négligeance ou décision préméditée de la part des législateurs au moment de l'inclusion de l'orientation sexuelle et des personnes handicapées, on ne sait pas. Quant au sexe et à l'état civil, le législateur voulait permettre certains privilèges dont jouissnt les hommes et les époux hétérosexuels.

Les droits du couple homosexuel

Comment cela peut-il nous affecter en tant que gais et lesbiennes? D'abord nous pouvons subir la discrimination dans les domaines des régimes de rentes, de retraite, d'assurance ou de *tous* les régimes d'avantages sociaux. La probabilité d'une discrimination au niveau individuel est sans doute minime. Mais au niveau de couple, c'est tout à fait autre chose.

On sait très très bien que malgré la loi 88, le couple homosexuel au Québec n'a aucun droit. Même l'union de fait hétérosexuelle n'a que des droits très restreints. C'est d'ailleurs pour cette raison que le Regroupement national des lesbiennes et gais du Québec (RNLGQ) est allé présenté un mémoire devant la Commission parlementaire qui étudiait la réforme du Code civil du Québec au printemps passé. La non-reconnaissance légale du couple de lesbiennes et de gais est discriminatoire et nous dénie les droits qu'ont les époux hétérosexuels. Plus spécifiquement le RNLGQ veut que toute définition légale de l'union de fait ne se réfère pas au sexe des partenaires, que ce soit par mention d'homme ou de femme ou de «sexe opposé».

En août dernier, une de nos membres, Marie-Michèle Cholette, a trouvé une telle discrimination dans un des formulaires qu'elle devait signé pour son travail dans la Loi sur les Accidents du Travail. Cette loi définit les personnes à charge comme un enfant...«1) un conjoint, époux ou épouse»; «2) une personne *du sexe opposé* qui cohabite avec l'employé depuis 3 ans»; «3) une personne qui cohabite avec l'employé depuis 1 an, si un enfant est né de cette union». Marie-Michèle a écrit à la Commission des droits de la personne pour demander si l'article 2 n'entrait pas en conflit avec la Charte.

La réponse de Gisèle Cloutier, coordonnatrice de l'accueil de la CDP était on ne peut plus claire. Tout en reconnaissant qu'il y avait «un problème de discrimination», elle a dit que «la Commission ne peut intervenir dans le cadre de son mandat puisqu'il s'agit en l'occurence d'une loi antérieure à la Charte».

Donc même après la loi 88, les droits du couple homosexuel se trouvent bafoués par 1) le Code civil actuel 2) toutes les lois discriminatoires qui prédatent la Charte (comme celle citée ci-haut) et 3) l'article 97 qui fait une exemption explicite dans les régimes d'avantages sociaux.

Ainsi nos droits sont-ils limités par tout un réseau de lois assez complexes qui ont pour but d'avantager le couple hétérosexuel. La lutte contre ces inégalités sera donc d'autant plus longue. Et si le législateur était prêt à garantir les droits des lesbiennes et gais en 1977, il n'est pas sûr qu'il soit encore prêt à franchir à l'heure actuelle cette étape qui est la reconnaissance du couple homosexuel.

Une stratégie: Une coalition éventuelle

Devant cette situation légale complexe, le mouvement gai n'a pas de stratégie claire sur la question. La seule démarche jusqu'à maintenant a été le mémoire du RNLGQ.

Le 4 décembre dernier, la Commission a convoqué une réunion de tous les groupes concernés par l'article 97. Cette rencontre a eu lieu suite à une discussion entre la CDP et des représentantes de l'Association provinciale des enseignants protestants du Québec (APEPQ). L'APEPQ s'inquiétait du sort des mères célibataires. La CDP dénonçait cette «discrimination légalisée» qu'est l'article 97 et demandait son abrogation depuis plusieurs années. Plusieurs autres organismes, surtout féministes et syndicaux avaient fait la même demande, surtout en fonction de l'exclusion de «sexe» et «état civil». Jusque là aucune réponse du gouvernement.

Etaient représentés à cette rencontre des syndicats (L'APEPQ, la FTQ) des groupes de femmes (Au bas de l'échelle, le Conseil du statut de la femme, la Fédération des femmes du Québec, la Ligue des femmes du Québec), la Ligue des droits et libertés de la personne, et des organismes à la défense des autres

Le Berdache

Remplir ce coupon

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ code _____

Faire votre chèque à l'ordre de l'ADGQ

Ci-inclus:

☐ $6.00 pour un abonnement d'un an au Berdache (10 numéros)

☐ $10.00 pour un abonnement au Berdache et une carte de membre de l'ADGQ.

☐ $10.00 pour un abonnement au Berdache à l'étranger.

Retourner à:

Le Berdache (abonnement)
C.P. 36. Succ. C
Montréal, Québec
H2L 4J7

Le journal vous sera envoyé sous pli discret.

Si vous voulez vous procurer les numéros précédents, dépêchez-vous, car les quantités disponibles diminuent rapidement.

Veuillez envoyer avec votre demande $ 0.50 par exemplaire réclamé (les N° 1 et 2 sont totalement épuisés)

Action/Information

minorités (le comité de liaison des handicapés, le Congrès juif canadien et l'ADGQ).

Les trois représentants de l'ADGQ ont expliqué que si l'article 97 discriminait contre les célibataires, il discriminait donc contre toutes les lesbiennes et tous les gais du Québec, puisque devant la loi nous sommes tous et toutes des célibataires, que nous vivions en relation stable et valable depuis 5 ans ou 50 ans. Ils ont expliqué que le mouvement gai n'a guère eu de temps pour en faire une priorité: jusqu'à 1977, nous étions surtout concerné par la simple reconnaissance de nos droits de base et que depuis la loi 88, nous avions dû lutter pour nous assurer que ces droits étaient respectés (lutte contre la CEGM).

Les résultats à long terme de cette rencontre restent à voir. Une autre rencontre est prévue pour le début février. Il est question qu'une coalition s'établisse pour l'abrogation de l'article 97. Développement donc à suivre.

par Ron Dayman

Discrimination contre les juifs gai

La Commission des droits de la personne enquête présentement à propos d'une plainte de Naches, le groupe gai juif de Montréal.

L'affaire a commencé en avril 1977 quand le YM-YWHA, un centre communautaire juif, a offert d'aider Naches, lequel suggéra d'utiliser une salle du YM-YWHA. Une réunion pour en discuter entre Naches et le YM-YWHA eut lieu le 20 avril 1977 et le Y devait donner sa réponse avant six semaines.

Après quelques mois sans réponse, Naches organisa le 26 septembre une réunion avec le comité de direction Snowdon du YM-YWHA, lequel a promis alors à nouveau de répondre en six semaines.

Après avoir patienté jusqu'au printemps 1978, Naches décida de discuter la question avec le Congrès juif canadien (CJC). Dans un échange de correspondance entre le CJC et les Services communautaires juifs (SCJ), ces derniers indiquaient au CJC que le YM-YWHA avait refusé de permettre à Naches d'utiliser une salle. (Mais Naches n'a reçu directement aucune lettre à cet effet de la part du YM-YWHA.) Naches contacta alors plusieurs personnes de la communauté juive pour les convaincre, mais sans succès, d'intervenir aùprès du YM-YWHA.

Pendant l'été 1979, un avocat envoyait une lettre au Y de la part de Naches en mentionnant la loi 88.

Le YM-YWHA a finalement répondu à l'avocat pour constater que le Y ne louait pas de salles aux groupes extérieurs, mais que les membres de Naches pouvaient devenir membres du Y et profiter ainsi des services offerts. Si telle est vraiment la politique du Y, il est difficile de comprendre pourquoi il ne s'en est pas aperçu plus tôt, au moment des premières discussions avec Naches.

Les résultats de l'appel de la CECM en rapport avec le refus de louer une salle à l'ADGQ peuvent peut-être influencer le cas de Naches et du YM-YWHA. Le Y lui aussi risque de s'en référer au caractère religieux de l'organisation.

Pour Naches il ne s'agit pas uniquement du refus sur le fond, mais aussi du fait que le Y ne s'est pas considéré obligé de répondre directement à Naches par oui ou non. Question de courtoisie sans aucun doute; peut-être affaire de discrimination?

J.B.

Consultation sur rendez-vous
(514) 523-9463

Alain Bouchard
Psychologue

Difficultés en rapport
avec l'homosexualité
Hypnothérapie -
Relaxation

La Boîte en Haut



ARTISTES INVITÉS
TOUTES LES SEMAINES
DU JEUDI AU DIMANCHE

"Cocktail hour"
De 4h. à 10h.

Souper du dimanche
$5.50, tout compris

1320,
RUE ALEXANDRE DE SÈVE
TÉL.: 527-2237
MONTRÉAL.

Québec

Le 88 enfin présenté à Québec

Il avait été convenu à la fin de l'été 79 que le magazine gai télévisé «88», présenté à la télévision communautaire de Cablevision Nationale de Montréal, serait aussi présenté à leur succursale de Québec.

Or un lock-out décrété par Cablevision Nationale de Québec au début de l'automne empêcha la diffusion de toute la programmation communautaire jusqu'en décembre.

A la reprise du travail, le cabledistributeur, revenant sur sa décision, décida de ne pas présenter cette émission prétextant qu'il n'y a pas assez de demande pour une telle série à Québec.

Le 13 décembre dernier, le Centre homophile d'aide et de libération (le CHAL) déposa une plainte au CRTC et une autre devant la Commission des droits de la personne, jugeant discriminatoire cette décision.

La Commission n'eut pas le temps de statuer sur le bien fondé de la plainte, que Cablevision Nationale revint sur sa décision et accepta de présenter l'émission, avec cependant une semaine de retard sur sa diffusion à Montréal.

Les québécois peuvent voir cette émission depuis le 14 janvier tous les lundis à minuit(!) au canal 9 de Québec.

Pas d'enquête de la CDP pour Armel Larochelle et Place Québec

Dans *Le Berdache* no 6, nous vous faisions part d'une demande d'enquête de la part d'Armel Larochelle afin d'établir s'il y a, oui ou non, une application discriminatoire des articles du code criminel concernant la grossière indécence et autres délits sexuels par les forces policières de la région de Québec, et, par conséquent, s'il y a, oui ou non, harcèlement indû de la population homosexuelle à ce sujet.

Dans sa réponse à cette demande, le directeur adjoint du Bureau de la CDP à Québec, Normand Dauphin, fait tout d'abord remarquer, et ceci est à bien noter, que la CDP ne peut mener une enquête que si un individu ou les membres d'une association lui soumettant un cas y ont été personnellement victimes de discrimination. Or, cette demande d'enquête portait sur une situation globale et non sur un ou des cas particuliers, ce qui fait que la CDP ne peut procéder à un enquête selon les dispositions indiquées dans la Charte des droits de la personne du Québec.

Mais M. Dauphin ajoute: "Je me dois de vous dire cependant que notre Commission, préoccupée par l'exercice réel des droits judiciaires des citoyens, et en particulier par la question des relations de la police avec le public, plus spécifiquement encore avec les minorités, apportera à votre requête toute l'attention qu'elle mérite. Je me charge de l'acheminer aux instances compétentes en la matière à notre bureau de Montréal. Il reste donc à surveiller quelle suite on va donner à Montréal à cette affaire.

Dans le même numéro nous vous mentionnions qu'une autre demande d'enquête avait été déposée, cette fois-ci par le CHAL, concernant le cas d'un journaliste du poste CKCV de Québec qui devait poser aux passants la question "Quelle serait votre réaction si vous appreniez qu'un membre de votre famille est homosexuel?", et qui a été sommé par la direction du centre commercial Place Québec de quitter les lieux.

Ici, nous avons affaire à un cas bien précis, mais la CDP ne peut accéder à cette demande d'enquête, car il aurait fallu que la plainte soit déposée par le journaliste lui-même, ou par le Chal au nom du journaliste. Or, le CHAL l'a déposée en son propre nom, ce qui la rend techniquement irrecevable pour la CDP. Il n'est pas possible de savoir quelle action le CHAL va prendre à ce sujet, mais déjà des réactions positives ont été notées à ce propos. En effet, plusieurs personnes ont téléphoné au poste CKCV pour dire à quel point elles désapprouvent l'attitude de la direction de Place Québec dans cette affaire.

Maurice Beaulieu





L'ADGQ a besoin de vous!

Quelques façons d'aider:

1) *Appui financier*

Veuillez trouver ci-inclus la somme de $_____

- ☐ **pour la lutte juridique contre la CECM**
- ☐ **comme don à l'ADGQ**
- ☐ **comme don au BERDACHE**

2) *Cotisation*

Veuillez trouver ci-inclus

- ☐ **$10.00 pour une carte de membre de l'ADGQ et un abonnement au BERDACHE**
- ☐ **$6.00 pour un abonnement d'un an au BERDACHE (10 numéros)**
- ☐ **$10.00 pour un abonnement au BERDACHE à l'étranger**

3) *Participation*

Je suis prêt à aider l'ADGQ de la façon suivante:

- ☐ **Assumer la permanence**
- ☐ **Travailler à l'élaboration et à la distribution du BERDACHE**
- ☐ **Faire partie du collectif**
- ☐ **J'aimerais recevoir de plus amples renseignements sur l'ADGQ.**

Faites vos chèques à l'ordre de l'ADGQ.

Retournez à:
C.P. 36, Succ. C,
Montréal (Québec) H2L 4J7
Faites votre chèque à l'ordre de l'ADGQ

Vous avez besoin de sous-vêtements adaptés à votre taille et à vos activités.

La Feuille de Vigne vous offre trente modèles de sous-vêtements, des pyjamas, maillots de bain et sur-vêtements sport.

Un endroit privilégié pour lui offrir un cadeau intime



LA FEUILLE DE VIGNE

1251 rue Bleury
861-3161 (métro Place-des-Arts)

DGL

Domaine Gay Luron

Saison d'été ouverte du
1er mai au 15 septembre
téléphone: 568-3674

Jacques Gill
St. François-du-Lac
Comté Yamaska

SPECIAL: CARTE DE MEMBRE ETOILE
incluant l'entrée et un terrain
pour la saison d'été 1980: $25.00

(cette offre se termine le 1er mai 1980)

JUSQU'AU 30 AVRIL 80 HIVER
information 743-1517
*Nous sommes au **Luron**, sur le site du camping Marquis de Tracy.*

Ouvert toute la semaine de 20H à minuit.
vendredi et samedi, jusqu'à 3H a.m.
dimanche à partir de 14H
Autoroute 20 sortie 98 Sorel
Autoroute 30 sortie 178 Chemin du golf.
Direction Golfe de Tracy.

LE 1160
RESTAURANT
PIANO- BAR

1160 Sherbrooke est, Montréal
523- 1733

Rendez-vous à 21H30 avec:
Alys Robi, lundi 11 février 1980
Richard Abel, lundi 25 février 1980
BUFFET: CINQ DOLLARS

SPECTACLES du JEUDI AU DIMANCHE

Samedi et dimanche
SOLANGE
organiste- chanteuse

Restaurant
Licence complète
(Dimanche: Brunch à compter de 15H00)

Entrée de fèves au lard	1.00
Entrée de chop suey	1.00
Rôti de porc	4.99
Roast beef	4.99

QUELLE DIFFÉRENCE

L'AUBERGE

SAUNA · TÉLÉ · DOUCHES
1070 Rue MacKay, Montréal, P.Q. H3G 2H1
514-878-9393

L'affaire du Zodiac de Rimouski: nouveau point gagné sur l'homophobie

On se souvient de l'affaire du Zodiac: deux hommes empêchés de danser ensemble dans une discothèque de Rimouski ont porté plainte auprès de la CDP (voir *le Berdache* no 3). Par la suite, l'ADGQ appuyait la demande d'enquête des deux plaignants puisqu'il semblait que la Commission des droits de la personne considérait la requête comme insufisamment importante pour justifier son intervention (voir *le Berdache* no 5).

Le 7 janvier 1980, Normand Dauphin, directeur adjoint du bureau de Québec de la CDP, adressait aux plaignants le texte de la résolution relative à ce dossier. Elle reconnaissait la discrimination et condamnait la politique de la discothèque.

Nous reproduisons ce mémoire ci-dessous comme témoignage des résultats que nous pouvons et devons réclamer et obtenir face à une situation jugée par nous discriminatoire. Imaginez que toutes les boîtes homophobes du Québec soient ainsi condamnées par la CDP: n'y a-t-il pas lieu de croire qu'une telle victoire serait un pas en avant définitif pour assumer notre "sortir."



Lettre ouverte au Ministre de l'Education

Objet: Education confessionnelle vs Droits de la personne.

Monsieur le ministre,

Un article portant sur le livre scolaire au Québec, paru dans EDUCATION QUEBEC, Vol. 10, no 2, oct. 1979, démontre la situation contradictoire et conflictuelle qui existe, d'une part, entre la politique du gouvernement du Québec de faire disparaître la discrimination dans la société québécoise, et, d'autre part, les pouvoirs accordés aux comités confessionnels du ministère de l'Education.

En effet, cet article démontre que même si les autorités de ce ministère non seulement proscrivent l'emploi des stéréotypes concernant les groupes minoritaires, mais favorise même une présentation positive de ces mêmes groupes dans les manuels scolaires, les comités confessionnels ont le droit de refuser une telle présentation positive si elle va à l'encontre des valeurs qu'ils prônent. Etant donné que les stéréotypes sont à la base même de la discrimination, le fait de refuser la présentation positive des groupes sociaux victimes des stéréotypes équivaut à encourager le maintien de ces stéréotypes et de la discrimination qui en découle.

Il faut reconnaître qu'il est impossible pratiquement d'impêcher les parents d'influencer leurs enfants à partier de leurs propres valeurs, voire même de les leur imposer. Mais comment peut-on accepter que l'école, lieu privilégié pour élargir les horizons des enfants, serve tout simplement de lieu d'endoctrinement et de moyen pour diminuer la possibilité que cette clientèle

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE

ATTENDU les demandes d'enquête déposées conjointement par messieurs Alain Bouchard et Lévi Bérubé le 25 juillet 1979, alléguant s'être vus retirer l'accès à la piste de danse de la discothèque Le Zodiac à Rimouski, le 15 juillet 1979, parce qu'ils y dansaient ensemble, ce qui constituerait de la discrimination fondée sur le sexe et sur l'orientation sexuelle, contraire aux articles 10 et 15 de la Charte des droits et libertés de la personne.

ATTENDU que les faits constatés révèlent qu'il y a eu discrimination consciente et volontaire sur la base du sexe et de l'orientation sexuelle, quant à l'accès à un service disponible dans un lieu public, de la part de monsieur René Julien, propriétaire de la discothèque Le Zodiac à Rimouski, à l'encontre de messieurs Alain Bouchard et Lévi Bérubé de Montréal.

ATTENDU que cette discrimination est contraire aux articles 10 et 15 de la Charte des droits et libertés de la personne.

ATTENDU que la Commission a tenté d'amener les parties à régler leur différend conformément à l'article 81 de la Charte, qu'elle a été incapable d'y parvenier, qu'en conséquence il lui reste, conformément à l'article 82 de la Charte et si elle en décide ainsi, à recommander elle-même le réglement qui lui parait le plus juste et le plus conforme à la situation.

IL EST DUMENT PROPOSE,
APPUYE ET RESOLU
A LA MAJORITE QUE:

1- monsieur René Julien présente des excuses écrites à messieurs Alain Bouchard et Lévi Bérubé pour le préjudice causé;

2- monsieur René Julien verse à chacun des plaignants la somme de vingt-cinq dollars ($25.00) à titre de dommages et intérêts relatifs au préjudice moral causé par ce refus discriminatoire d'accès à un service disponible dans un lieu public;

3- Monsier René Julien verse à chacun des plaignants la somme de soixante-quinze dollars ($75.00) à titre de dommages exemplaires;

4- Monsieur René Julien consente, par écrit, à déclarer publiquement, dans un délai qui sera fixé par la Commission, que la discothèque Le Zodiac de Rimouski, renonce à toute politique visant à refuser l'accès à sa piste de danse à qui que ce soit de manière discriminatoire;

5- Monsieur René Julien déclare, par écrit, accepter de collaborer à l'action d'information qui sera entreprise par la Commission des droits de la personne en vue de faire cesser toute pratique discriminatoire qui pourrait avoir cours dans les discothèques de la région de Rimouski;

DE DEMANDER au Bureau de Québec de faire signifier au mis en cause une copie conforme de la présente et

D'AUTORISER le Bureau de Québec, si le mis en cause ne fait pas suite aux recommandations dans les quinze (15) jours, de prendre les procédures appropriées dans les présentes recommandations.

CETTE RESOLUTION EST DECLAREE IMMEDIATEMENT RATIFIEE.

Montréal, le 29 novembre 1979
Le Secrétaire-trésorier,
Jacques-Andre Dumais

se familiarise avec d'autres valeurs que celles véhicules dans leur milieu familial. On semble ignorer que, même à l'école, l'enfant est un citoyen qui possède le droit à l'information, droit fondamental qu'on ne peut refuser à qui que ce soit uniquement à cause de son âge. Il faudrait que les adultes admettent que les jeunes qui pensent autrement qu'eux ne sont pas de ce fait dans l'erreur, et que les valeurs qu'ils préconisent ne sont pas de ce fait dans l'erreur, et que les valeurs qu'ils préconisent ne sont pas les seules qui ont droit de cité dans une société démocratique: ils ont droit à leurs préférences, mais les jeunes également!

s'il y avait lieu de maintenir l'existence d'écoles confessionnelles, il faudrait tout au moins que l'Etat exige que ces écoles donnent une information aussi complète et objective que possible concernant les diverses attitudes et valeurs qu'on peut retrouver au sujet de phénomènes sociaux donnés, tout en ayant le droit d'ajouter à cette information que l'Eglise à laquelle elles se rattachent favorise ou condamne telle ou telle chose. Ainsi les jeunes auraient la possibilité d'opter selon leurs préférences personnelles, préférences qui sont tout aussi légitimes et valables que celles de leurs aînés.

En somme, on ne peut accepter que le gouvernement du Québec, et notamment ses ministères de l'Education et de la Justice, permettent que des organismes, quels qu'ils soient, puissent contrer les buts visés par la Charte des droits et libertés de la personne. Déjà l'Etat a reconnu que le droit des parents sur leurs enfants dans le domaine de l'éducation ne pouvait être absolu: en effet il a imposé, par exemple, la fréquentation scolaire obligatoire, ce qui avait pour but de permettre aux enfants de parents cupides ou inconscients de s'instruire malgé l'objection de ces derniers. L'Etat ne peut davantage permetrre que ses jeunes citoyens soient limités dans leur développement personnel à cause des partis pris idéologiques de leurs parents. Nous espérons donc qu'une action rapide sera prise afin de corriger la présente situation dans le domaine de l'éducation au Québec.

Bien à vous,

Le collectif de l'ADGQ

Calendrier

Février

7: ● Après "Lunes de miel" de Denis Bélanger, une nouvelle pièce de théâtre gai "Butley" de Simon Gray qui débute au Théâtre du rideau vert. La mise en scène est signée de Yvette Brind'Amour avec Raymond Cloutier, Lise Thouin, Gilbert Sicotte, Donald Pilon etc...

8: ● Danse gaie organisée par l'association communautaire homosexuelle à l'Université de Montréal (ACHUM) au centre communautaire, local B-2405, boul. Edward-Montpetit, Montréal de 20:30h à 02:00h.

9: ● Film à 20:00h (Canal 10 *La chamade* d'Alain Cavalier (France 1968). Avec: Catherine Deneuve, Roger Houle, Michel Piccoli. D'après le roman de Françoise Sagan: Une jeune bourgeoise préfère le confort d'un amour conventionnel au grand amour dans la pauvreté. Par le cinéaste de *Le plein de super* (1975). Voir l'article qui traite de ce film dans le culturel de ce mois-ci.

● Film à 22:30h (Radio-Québec) *Pourquoi pas!* de Coline Serreau (France 1977). Avec: Sami Frey, Michel Aumont. Une expérience d'amour à trois: deux hommes et une femme... Dans le cadre du Festival de films pour adultes de Radio-Québec. (voir: critique de Yvon Thivierge, *Berdace no. 4)*.

13: ● Soirée de discussion gaie en français organisée par le Gay Social Services Project à 19:30h au Centre de Services Sociaux Ville Marie, 5 Werdale Park, près du métro Atwater.

● Le groupe "Slightly Older Gays Group" organise une soirée de discussion en anglais à 10:00h au Centre de Services Sociaux Ville Marie, 5 Werdale Park, près du métro Atwater. Le sujet est "Ageism".

15: ● Film à 24:15h (Canal 10) *Liberté en croupe* d'Edouard Molinar (France 1970). Avec: Michel Serrault, Bernard Lecoq, Juliette Vilar. Comédie de moeurs, par l'équipe de *La Cage aux folles* (Molinaro-Serrault).

16: ● Soirée de la Saint Valentin au CHAL de Québec.

19: ● Conférence-Discussion gaie organisée par l'ACHUM au centre communautaire, loçal B-2405, boul. Edward-Montpetit, Montréal à 20:30h. Le sujet: "Les maladies vénériennes" donné par le groupe "Contac-T-Nous".

20: ● Soirée de discussion gaie en français organisé par le Gay Social Services Project à 19:30h au Centre de Services Sociaux Ville Marie.

● Le groupe "Slightly Older Gays Group" organise une soirée de discussion en anglais à 20:00h au centre de Services Sociaux Ville Marie. Le sujet: "Benefits and rewards of being an older person".

21: ● Au cinéma Cartier de la ville de Québec: *Fox et ses amis* de Rainer Werner Fassbinder (Allemand 1974).

23: ● Danse avec l'infatiguable Jean-Marie au CHAL de Québec.

26: ● Film à 12:30h (Canal 10) *Délivrez-nous du mal* de Jean-Claude Lord (Québec 1965). Avec: Yvon Deschamps, Guy Godin, Catherine Bégin, Olivette Thibault. Scénario: Claude Jasmin. Drame passablement cucu sur l'homosexualité. A le mérite de nous faire voir le progret social parcouru depuis cette époque degrande noirceur... A voir par curiosité!

27: ● Film à 24:22h (Radio-Canada) *Les fleurs du miel* de Claude Faraldo (France 1976). Avec: Faraldo, Brigitte Fossey, Gilles Segal. Sa suite des aventures du livreur qu'il nous avait montrées dans *Bof!* ou *L'Anatomie d'un livreur,* qui traitait d'amour non-possessif, collectif et libéré en milieu prolétarien.

● Soriée de discussion gaie en français organisé par le Gay Social Services Project à 19:30h au Centre de Services Sociaux Ville Marie.

28: ● Assemblée générale de l'ADGQ à 19:30 heures au Collège Dawson 485 rue McGill. Montréal (Métro Square Victoria). Invitation à tous.

Mars

5: ● Soirée de discussion gaie en français organisé par le Gay Social Services Project à 19:30h au Centre de Services Sociaux Ville Marie.

7: ● Danse gaie organisée par l'ACHUM au centre communautaire, local B-2405, boul. Edward-Montpetit, Montréal de 20:30h à 02:00h.

● Au cinéma Cartier de la ville de Québec: *Au-delà du bien et du mal* (Franco-Italien 1977) de Liliana Cavani. Avec: Dominique Sanda. (Voir *Berdache no. 1*).

12: ● Soirée de discussion gaie en français organisé par le Gay Social Services Project à 19:30 au Centre de Services Sociaux Ville Marie.

Canada

Pas de protection en Alberta

Edmonton (cp et Le Berdache)—A l'heure où l'Alberta déclenche, grâce à son pétrole, un important mouvement de Québécois et autres résidants de l'Est vers l'Ouest, en leur promettant un avenir économique prospère, qu'en est-il au juste au chapitre des droits de l'homme et de l'homosexuel?

S'il n'en tient qu'au ministre chargé de la Commission albertaine des droits de la personne, la protection des gais n'est pas pour demain.

En effet, celui-ci a récemment déclaré que les Albertains qui rendent leur homosexualité manifeste devront en faire les frais, c.-à-d. accepter la discrimination.

On ne peut raisonnablement s'attendre que la commission se préoccupe de «croisés» qui défient le reste de la société en «étalant leur type de prédisposition pour créer de la publicité», de dire le ministre du Travail, Lee Young.

«Les homosexuels qui veulent dire ce qu'ils sont et que le public les acceptent, agacent la société et se cherchent des ennuis», de renchérir le ministre.

Si un homosexuel va dans un bar gai, «on s'en fout». «Mais s'il annonce en pleine classe qu'il est gai, la société n'acceptera pas ça.»

Le ministre a précisé que les homosexuels ne font pas partie de la même catégorie que les autres groupes minoritaires, victimes de discrimination. Ils sont complètement différents des autochtones qui ne peuvent cacher ni changer leur différence.

«Je me demande comment on différencie les lesbiennes des gens normaux...Je m'en fout pourvu qu'ils ne s'affichent pas devant moi.»

Il a expliqué que le «comportement homosexuel visible» est «casse-pied et agressif», l'équivalent du harcèlement sexuel d'autres membres de la société.

Et on dit que la prospérité éconmique amène la libéralisation des moeurs? L'Alberta, en tout cas, prévoit au moins une exception.

Procès du Barracks, suite (productions 88)

A Toronto, le procès des propriétaires du bain-sauna, "The Barracks", accusés il y a plus d'un an d'y tenir une maison de débauche, se voit à nouveau retardé. On se souviendra qu'en novembre dernier, l'avocat de la défense avait fait valoir que la loi des maisons de débauche est vague à en être inconstitutionnelle, et que de toute façon, l'absence de toute définition d'un acte indécent fait qu'un juge seul ne peut entendre la cause, mais qu'il faudrait plutôt la présenter à un jury qui représenterait mieux les opinions de la société, ce à quoi la poursuite s'objectait. Le juge Harold Rice, qui avait alors pris la cause en délibéré, a rejeté vendredi dernier la demande de la défense. L'avocat de la défense, Morris Manning, va donc maintenant tenter auprès de la cour Suprême de l'Ontario de faire renverser la décision du juge Rice.

Une école congédie un concierge pour être "sorti" en parlant

Vancouver. La commission scolaire de Vancouver a mis un concierge à la porte parce qu'il a refusé de promettre de ne pas parler avec les étudiants de son homosexualité.

Ray Horton, 36 ans, a été congédié le 23 octobre de l'emploi qu'il tenait depuis un peu plus d'un an. Il travaillait au *Tupper High School* depuis environ deux semaines.

L'incident qui a mené à sa mise à la porte a commencé le 10 octobre lorsque Horton surprit la conversation de deux étudiants mâles dans une salle de cours qu'il balayait. L'un des étudiants avait renversé un produit chimique aromatique sur lui-même et l'autre a alors fait la blaque: "Maintenant tu peux sortir avec les gais!"

"J'ai dit que tous les gais n'étaient pas comme ça" a dit Horton au TBP "et que beaucoup faisaient du judo et du karaté. J'ai dit que je devrais le savoir parce que j'étais gai moi-même. Ils ont écouté poliment et ils n'ont pas dit grand-chose. Le lendemain, on m'a dit que j'étais suspendu de mon emploi, et deux semaines plus tard, j'ai été congédié."

Habillage des revues légères

Depuis le premier janvier, à Hamilton, en Ontario, un nouveau règlement municipal vient d'entrer en vigueur pour que les revues décrites comme «faisant appel, ou conçues pour faire appel, aux appétits érotiques ou sexuels», soient étalées dans un emballage opaque, et à au moins 5 pieds 6 pouces du sol, et encore, seulement par les magasins qui auront obtenu, pour la somme de $15, un permis municipal qui fera d'eux, d'après le règlement, des «parloirs de divertissement adultes». Des revues telles «Playboy» et «Penthouse» sont touchées par ce règlement. D'ailleurs, d'après un distributeur, le nombre de revues visées par ce règlement serait de 60,000 à 70,000 par mois pour la seule ville de Hamilton. Cependant, un groupe de propriétaires de magasins de variétés, visés par ce règlement, en conteste la validité auprès des tribunaux.

Couple Homosexuel devant la loi

Selon l'avocat d'un résident de Windsor, Ontario, qui intente une poursuite contre son ancien amant, la cause qu'il s'apprête a défendre pourrait fort bien faire avancer le mouvement de libération homosexuelle. En effet, le plaignant considère que son amant n'a pas été honnête à son égard en ne partageant pas équitablement le revenu de la vente de la maison que le couple avait habitée. Jamais une situation semblable ne s'est présentée, et le procès pourrait créer un précédent intéressant; si le plaignant gagne, il y aura automatiquement reconnaissance de la légitimité du couple gai en tant que couple.

La cour provinciale de l'Ontario ordonne à la police de remettre les documents saisis au Body Politic.

Fin décembre, un juge de la Cour provinciale de l'Ontario a ordonné à la police de remettre au magazine homosexuel "The Body Politic" les 12 caisses de documents saisies un an plus tôt.

A suite de cette saisie, Pink Triangle Press, qui publie le magazine, et trois de ses cadres avaient été accusés d'avoir transmis par la poste du matériel obscène a cause d'un article sur la pédérastie.

Le juge Sydney Harris, qui avait acquitté la société éditrice et ses trois cadres, a fait remarquer qu'aucun des documents saisis n'avait servi au procès et qu'ils ne s'appliqueront pas plus à l'appel de la cause qui incidemment a commencé le 7 février.

Le maire de Scarborough appuie la journée des droits de la personne gaie

TBP

Toronto. L'Ontario a connu sa première Journée des droits de la personne gaie le 3 novembre 1979 et un deuxième des six maires du Toronto métropolitain est alors entré dans le champ de la controverse publique en appuyant les droits des gais. Le maire de Scarborough, Gus Harris, 71 ans, s'est déclaré en faveur d'amendements au Code ontarien des droits de la personne pour inclure l'"orientation sexuelle". Il a subi depuis une avalanche de lettres et d'appels téléphoniques.

Les réactions sont à peu près moitié pour, moitié contre, mais ceux qui sont contre sont "très amers" a dit Harris au *Body Politic.* Et il a ajouté: "Il paraît que certains sont en train d'organiser des pétitions contre moi, etc."

Devant 300 personnes, à l'auditorium de la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Toronto qui étaient assemblées là pour la Journée des droits de la personne gaie, Harris a parlé de son expérience des préjugés à son égard quand il était enfant, en Angleterre dans une famille dont les parents n'étaient pas de la même religion.

Harris a dit: "Continuez de lutter pour vos convictions jusqu'à ce qu'elles soient acceptées universellement. Si vous nagez à contre courant assez longtemps et assidument, vous obtiendrez ce que vous voulez: être vous-même, je pense que c'est ce que vous voulez vraiment." Il a été longuement ovationné.

La rue Yonge

TBP

"La rue Yonge est l'*fun*!" Tel était déjà le slogan des fournisseurs de porno et de machines à boule. Malgré des tentatives récentes de nettoyer "la *main*", il y reste encore une réputation corsée qui, à l'Hallowe'en attire les réfugiés qui s'ennuient dans leurs banlieues et les amène se planter en ligne en face d'un bar gai, le *St-Charles Tavern.* C'est là que des milliers de Torontois énervés, armés d'oeufs — et de pire encore — s'encouragent en chantant "tuer les tapettes" (kill the queers), et brûle de le faire selon toutes les apparances.

Il était une fois... des participants gais à l'Hallowe'en sur la rue Yonge. Des travestis se promenaient sur la rue, en partant d'un bar pour aller au *St-Charles.* Dans ce temps-là, les passants *straights* sifflaient et criaient, ils étaient excités. Les grandes folles adoraient être l'objet de tant d'attention. C'est à peu près l'histoire.

Aujourd'hui, la foule attend en face des portes et s'étire le cou pour voir des grandes folles qui ont appris à se faufiler aussi calmement que possible, avec d'autres hommes et femmes gais qui fréquentent le bar, par la porte d'en arrière. Entre temps, les activistes gais locaux s'inquiètent de rapports qui veulent que des individus gais soient devenus victimes de batailles dans les ruelles et les coins noirs. A chacune des trois dernières Hallowe'en, les organisations gais ont demandé que la police prévienne la foule de se former. Ils ont aussi mis sur pied des "patrouilles de défense gaies"... au cas où.

Cette année comme l'année dernière, la police a promis de disperser la foule. Mais elle ne l'a pas fait deux ans de suite.

Les conservateurs mettent de côté les droits des gais pour introduire une loi pour les handicapés

TBP

Toronto. Le gouvernement de l'Ontario a encore une fois mis de côté le sujet de l'orientation sexuelle dans la législation présentement proposée pour les droits de la personne. Le 22 novembre, le ministre du Travail, Robert Elgie a introduit une loi séparée qui condamne la discrimination contre les handicapés mais n'offre aucune protection aux personnes gaies.

Quand Elgie a promis, plus tôt cette année, de réviser le Code des droits de la personne pour inclure les handicapés, les leaders gais ont espéré par leurs pressions sur le gouvernement faire inclure l'orientation sexuelle aussi. En garantissant les droits des handicapés dans une loi à part, le gouvernement évite d'amender le Code et il empêche l'opposition de faire des pressions pour d'autres amendements qui incluraient l'orientation sexuelle. Les gais de l'Ontario font des pressions pour inclure l'orientation sexuelle depuis bientôt sept ans dans le code; leurs efforts avaient augmenté après que la Commission des droits de la personne eût recommandé cette inclusion dans son rapport pour l'année 1977: *Life Together.*

La loi 188 qui traite des droits des handicapés comporte la plupart des procédures du Code des droits de la personne et institue la Commission des droits de la personne de l'Ontario en charge de son application contre la discrimination dans l'emploi et les services publics, etc.

Les leaders politiques et ceux des minorités ont vite condamné la loi. La Fédération de l'Ontario pour les handicapés physiques a dit au *Toronto Star* que le gouvernement aurait dû tout simplement amendé le Code pour mettre hors la loi la discrimination à leur égard plutôt que d'isoler les handicapés dans une loi spécial: "Nous n'aimons pas particulièrement l'idée d'être séparés, dit Planck, leur porte-parole."

Tom Warner, président du comité pour la campagne des droits de la personne de la Coalition pour les droits des gais en Ontario (CGRO) a réagi avec colère au refus du gouvernement de vouloir traiter des droits des gais: "Elgie vient de créer ce second Code des droits de la personne pour les handicapés physiques en essayant d'éviter les recommandations de sa propre Commission des droits de la personne. Il a fait tout ce détour de vile politique pour éviter de donner des droits qui protègent les lesbiennes et les gais."

Elgie nie que la loi proposée soit un moyen d'exclure les gais du Code. Dans une déclaration à la législature provinciale, il a reconnu que le gouvernement n'avait pas traité de tous les aspects du rapport *Life Together* (le rapport a fait plus de 90 recommandations). Il dit que le gouvernement va continuer d'étudier les autres recommandations dans le but de proposer de nouvelles lois.

U.S.A.

Homos go home

Le gouvernement américain, revenant sur une décision prise en août dernier, a décidé de rétablir l'interdiction d'entrée aux Etats-Unis aux étrangers homosexuels. Le directeur du service d'immigration et de naturalisation, monsieur David Crosland, a en effet déclaré la semaine dernière avoir reçu des instructions du département de la justice lui enjoignant d'appliquer rigoureusement l'interdiction prévue par la législation américaine.

Le gouvernement américain avait décidé en août de ne plus appliquer cette interdiction après que le chef du service national de la santé publique eut déclaré qu'il ne considérait pas l'homosexualité comme une déficience ou une maladie mentale.

Les homosexuels qui désireraient obtenir une autorisation d'immigrer devront avoir un entretien avec les autorités consulaires qui apprécieront «les risques de contagion».

Par contre, cette interdiction ne vise pas les touristes mais si les douaniers américains exercent leur ministère de surveillance avec zèle, il est possible que des gais se voient encore refuser l'entrée aux frontières américaines et le recours en tel cas reste à notre humble avis bien problématique.

Une descente à Minneapolis: 125 hommes sont arrêtés

GCN

Minneapolis. La police a fait une descente au sauna gai *"The Locker Room"*, le 1er décembre. Neuf hommes ont été arrêtés sous des accusations de sodomie et 116 autres ont reçu des contraventions pour "fréquenter une maison de débauche".

Les accusations de sodomie ont ensuite été réduites à celle de mauvaise conduite, à laquelle huit ont plaidé coupable. L'homme qui a plaidé non-coupable a aussi été accusé de trois grossières indécences.

L'édition de l'après-midi du *Minneapolis Star* a imprimé les noms des neuf. L'un d'eux, professeur d'une école secondaire de Coon Rapids (Mn.) a présenté sa démission puis l'a retirée.

La plupart des 116 qui ont été accusés de fréquenter une maison de débauche ne devrait payer que $25. d'amende. Ceux qui contestent l'accusation font face à une amende de $500. et à un emprisonnement de 90 jours au maximum.

Deux semaines avant la descente au *Locker Room,* le chef de police, Donald Dwyer a rencontré le Comité pour les droits des gais et des lesbiennes (MCGLR) qui avait demandé de le rencontrer pour discuter de l'augmentation des arrestations dans les librairies gaies locales durant le mois de novembre. L'une de ces arrestations a eu pour résultat l'hospitalisation d'un gai pour de blessures mineures.

Selon le vice-président du MCGLR, Dennis Miller, qui a participé à la rencontre, Dwyer a annoncé qu' à cause "d'un surplus de personnel et d'une diminution de la prostitution dans la rue", l'escouade de la moralité avait assez de personnel pour faire des descentes dans les établissements gais. Dwyer avait particulièrement annoncé qu'il y aurait une descente au sauna *"The Locker Room"*.

Pétition au président

GCN

Washington, D.C. — Des représentants du président Carter ont reçu des pétitions qui demandent que l'on mette fin au "harcèlement et à la persécution des homosexuels de la police fédérale". Cela eut lieu le 20 décembre à la Maison blanche. Selon Charles F. Brydon, co-directeur général de la *National Gay Task Force* (NGTF), la pétition contient "51,000 signatures représentant chacun des états de l'Union." C'était une initiative de la NGTF.

La pétition demandait aussi à Carter de remplir une promesse qu'il avait faite durant sa campagne à la présidence le 21 mai 1976. Il disait alors: "Je ne crois pas que ce gouvernement doive aux niveaux local, d'état ou fédéral, isoler les homosexuels pous les harceler et les poursuivre sous les lois existantes. Comme président, je peux vous assurer que toutes les politiques du gouvernement fédéral vont être un reflet de cet engagement." En rappelant à Carter la promesse de sa campagne, la pétition l'implore d'émettre un *Executive Order* qui interdise toute discrimination contre les gais et les lesbiennes et aussi de supporter la loi devant le Congrès (HR 2047) pour ajouter encore aux lois des Droit civils de 1964 et 1968 et y inclure la protection sur le plan de l'orientation sexuelle.

En plus de la pétition, on a également présenté aux porte-paroles de la Maison blanche une lettre de Ed Koch, le maire de New York. Koch écrit que lui, comme maire, il avait émis un *Executive Order* qui interdit toute discrimination au plan de l'orientation sexuelle et "qu 'il n'y a depuis aucune conséquence négative telle que les adversaires des droits des gais l'avaient prédit." Koch presse également le Président d'émettre un *Order* semblable et il le presse aussi d'approuver la loi HR 2047.

Une bulle papale enrage les gais et les femmes

TBP

Chicago. Le pape Jean-Paul II a enragé des prêtres progressifs, des féministes et des gais par ses déclarations du 5 octobre 1979 contre l'avortement, la contraception, l'homosexualité et l'ordination des femmes.

"L'homosexualité, ce qui est différent de l'orientation sexuelle, est moralement mauvaise", a déclaré Sa Sainteté. Il a félicité les évêques américains de ne pas entretenir le faux espoir que l'Eglise accepte un jour l'homosexualité.

Pendant que le pontife disait la messe en plein air devant 150,000 fidèles à Washington le 7 octobre, un aéroplane a tourné au-dessus de l'assistance avec le message: "L'avortement est un droit des femmes". Le message avait été payé par *The Abortion Right Movement* qui avait ramassé de l'argent à travers toute l'Amérique pour financer les quatre heures du vol.

L'Association gaie internationale a répondu aux remarques du pontife dans une lettre ouverte au Vatican: "Nous sympathisons avec le fait que des prêtres uniquement mâles peuvent avoir perdu contact avec la réalité humaine qu'expérimente leur troupeau en matière sexuelle à cause leur célibat qui est un statut sexuel non-naturel et statistiquement anormal. Néanmoins, cela ne leur donne pas le droit d'obtenir par la force de la loi ou par des menaces de chantage spirituel un reniement semblable et involontaire de l'épanouissement humain complet de tous les membres de son Eglise."

A Turin, le groupe gai FUORI pousuit le pape Jean-Paul pour libelle diffamatoire.

Le monde

Perinde ac cadaver (Productions 88)

La semaine dernière, la prestigieuse revue romaine jésuite «Civitta Catholica» c'est à dire «Vie Catholique» disait que l'Eglise Catholique Romaine devait accepter les homosexuels avec charité et compréhension. Pour éviter d'aller carrément à l'encontre des récents propos anti-homosexuels de leur pape, le théologien qui signe l'article a pris soin d'ajouter que l'Eglise ne devrait toujours pas approuver les actes homosexuels. Comme il fallait s'y attendre, quelques jours plus tard, le pape Jean-Paul II faisait distribuer une lettre circulaire à tous les Jésuites les invitant à respecter leur voeu de stricte obéissance: «perinde ac cadaver» en latin, c'est-à-dire «obéir comme un cadavre».

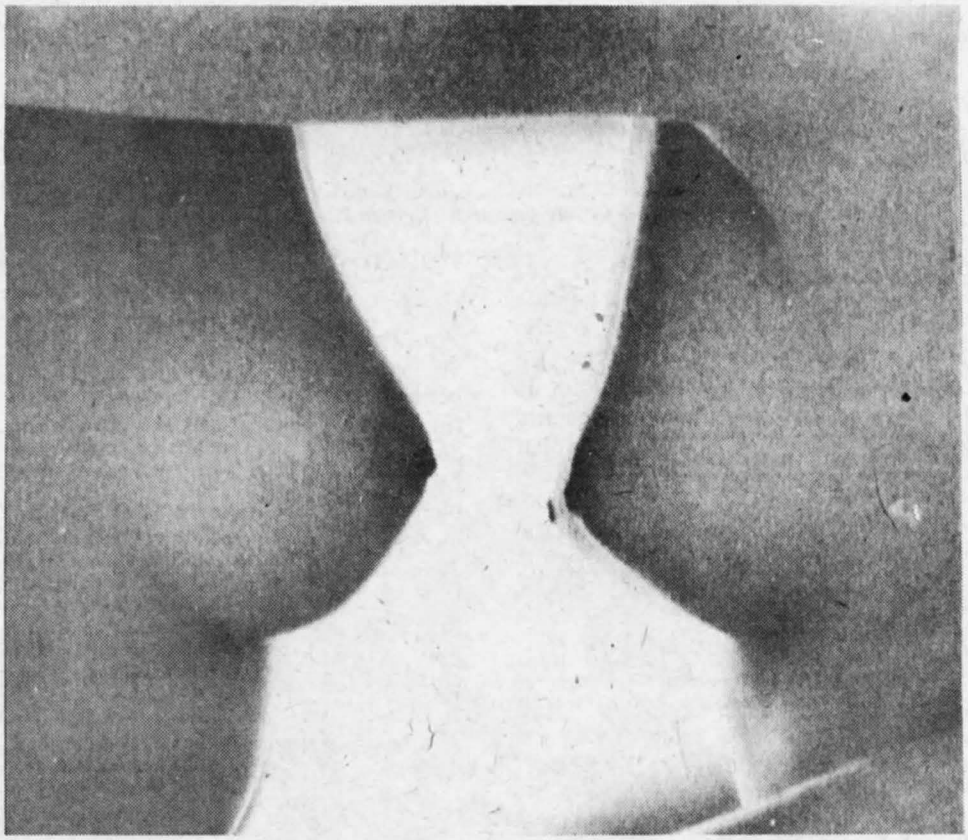
A Paris, un temple protestant célèbre une union d' «amitié homosexuelle».

L'Agence France Presse rapporte que pour la première fois en France, une union dite d'amitié homosexuelle a été célébrée la semaine dernière dans un temple protestant à Paris. Deux femmes ont reçu la bénédiction d'amitié donnée par le pasteur Joseph Doucé, animateur du Centre du Christ Libérateur, mouvement d'information et d'entraide pour les minorités sexuelles en France.
Au Québec, de telles unions sont célébrées régulièrement par la paroisse du Disciple Bien-Aimée à Montréal et par la paroisse St-Robert de la région de Québec, qui sont toutes les deux affiliés à l'Eglise catholique eucharistique dont la mission est de prendre soin des besoins religieux des groupes minoritaires et en particulier des personnes homosexuelles qui sont rejetées par les Eglises plus conventionnelles.

Sondage en France: Sexualité et homosexualité féminine

"L'homosexuelle connaît son désir plus souvent que l'hétérosexuelle et, le connaissant, elle l'exprime. C'est une tendresse que réclame la majorité des hétérosexuelles, une tendresse que VIT la majorité des homosexuelles".

Voilà ce qui se dégage d'une vaste enquête sur la sexualité des femmes (Françaises) menée par *F Magazine*, dont le numéro de novembre dernier publie les résultats concernant l'homosexualité féminine. Décrite, racontée, analysée par les femmes elles-mêmes, cette homosexualité est souvent cachée, parfois re-foulée, mais souvent et surtout source de bonheur: "Qu'est-ce que ça peut bien faire qu'Untel soit pédéraste, qu'Unetelle soit lesbienne si le bonheur se lit sur leur visage!"



Le sondage de *F Magazine* fournit bien entendu nombre de statistiques sur l'homosexualité féminine en France. Ces chiffres s'appliquent sans doute à la Nouvelle France. On constate, par exemple, que 8% des femmes ayant participé à l'enquête se déclarent bisexuelles, 2% homosexuelles. En outre, 14% des hétérosexuelles affirment désirer une relation avec une femme. Autre donnée intéressante: c'est par souci de ménager leurs proches (54%) et par crainte de difficultés professionnelles (30%) que bisexuelles et homosexuelles ont choisi de ne pas vivre ouvertement leur sexualité. Seulement 7% des répondantes donnent comme raison la peur de perdre leur conjointe. L'enquête révèle aussi que 32% des homosexuelles interrogées ont eu dans le passé des relations avec un ou plusieurs hommes. Les relations homosexuelles ont cependant été préférées parce que, avec une femme, il y a une relation égalitaire (20%); parce que, entre femmes, elles sont bien physiquement (59%).

Dans un amour homosexuel les partenaires s'expriment plus facilement, semble-t-il, que dans une relation hétérosexuelle. Les témoignages des répondantes—ils sont nombreux dans ce reportage et extrêmement intéressants—font écho à une telle conclusion. Voici ce que ressent une femme de 41 ans (union libre, un enfant): «J'aime un corps de femme, la douceur de sa peau, ses caresses. Mieux qu'un homme, elle devine, elle sait trouver les mots, les gestes que j'attends d'elle. Et quoi de plus beau à mon sens, que deux corps de femmes enlacés?» Une épouse et mère

de 32 ans écrit que depuis son mariage elle se sent terriblement frustrée de contacts féminins «qui me satisfont beaucoup plus que ma vie de couple». Elle ajoute qu'elle a besoin de femmes avec lesquelles «je pourrais exprimer ma tendresse, mon amour». Et puis, il y a celles qui sont lucidement en amour: «Je suis Elle, elle est Moi, nous nous aimons follement, terriblement, merveilleusement, dangereusement puisque le monde hétéro nous rejette».

Parmi les témoignages les plus émouvants il y a celui d'une célibataire de 39 ans pour qui seules des femmes achevées de 70 et 80 ans peuvent l'envahir de passion et de joie. «Je ne suis amoureuse que de ces visages marqués de vie, de rides, sculptés, achevés, terres d'automne aux sillons émouvants parce qu'ils sont les vrais signes de la vie. Qui leur dira qu'on peut les aimer, qu'elles peuvent se laisser aimer et donner un bonheur fou à une tendresse féminine qui les désire?»

L'enquête de *F Magazine* n'oublie pas celles qui voudraient bien aimer une femme. Il y a parfois le sentiment de commettre une infidélité qui met un frein à l'élan du coeur mais qui ne l'arrête pas pour autant: «J'ai une envie folle d'un corps de femme. Il faut que j'ose remettre en question le carcan dans lequel je vis mais je n'ose exprimer mon désir. Qui l'entendrait?»

Une autre hétérosexuelle mariée de 36 ans a compris comment l'homme opprime la femme: «Je suis tentée par l'homosexualité car je pense qu'on peut mieux s'aimer et se comprendre entre femmes qu'entre hommes et femmes mais cette expérience-là, je n'ose pas la faire. C'est terrible d'être bridée par les interdits».

C'est avec grand intérêt, en tant qu'homophile masculin, que j'ai lu le reportage de dix pages publié par *F Magazine*. Les quelques lignes que j'ai rédigées se veulent tout simplement un résumé de l'enquête française. Loin de moi l'idée de commenter les données d'un tel sondage. Les témoignages des lesbiennes québécoises seront certes plus éloquents, les seuls acceptables d'ailleurs.



Café Centrelle
Pour femmes



Ass... sociale et culturelle
à but non lucratif

de 17 H à 1 H a.m.
Samedi. Dimanche: 12 H à 1 H a.m.
Fermé le mardi

5149 A avenue du Parc **Tél: 271-6863**

Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi: 11 a.m. à 1 a.m.
Samedi: 5 p.m. à 11 p.m.

Restaurant
Chez Oscar
Cuisine française - Crêpes bretonnes
Licence complète

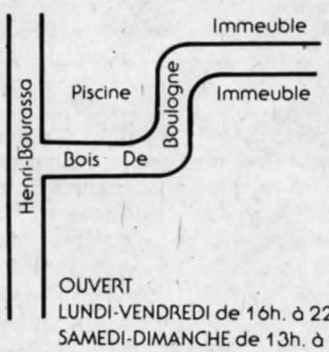
1665 EST, STE-CATHERINE TÉL.: 525-0853

L'omelette St-Louis
163 EST, SHERBROOKE, MONTREAL
TEL.: 843-6527

DEJEUNER - REPAS COMPLETS

SPECIAL BRUNCH
11-16h
SAM. & DIM.

Piscine Bois De Boulogne



Prix: $15.00 par an
comprenant:
* Piscine chauffée
* Sauna

Gaiment vos hôtes
Maurice et Denis
Tél: 331-4152

OUVERT
LUNDI-VENDREDI de 16h. à 22h.
SAMEDI-DIMANCHE de 13h. à 22h.

HEPATITE

Le foie possède une formidable capacité de se défendre au cours d'une inflammation et de se regénérer après, mais il est parfois dépassé par les évènements. C'est ce qui se passe au cours de l'hépatite virale. Les virus infectent les cellules hépatiques (les cellules du foie) qui réagissent en se gonflant, un peu comme une cheville après une entorse. Le foie ne fonctionnne plus dans ses rôles interne et externe, l'excrétion de la bile est bloquée par la compression exercée sur les canaux intra-hépatiques par les cellules gonflées. La bile ne passe plus dans l'intestin, la digestion est perturbée, les selles deviennent blanches (car c'est la bile qui leur donne leur coloration brune normale), la bile est refoulée dans le sang, la peau et les yeux deviennent jaunes (c'est la jaunisse) et les reins en tentant d'éliminer une partie de cette bile rendent les urines très foncées. Ce sont les signes visibles de l'hépatite qui s'accomagne des symptômes de fièvre, grande fatigue, malaises de toutes sortes.

Nos connaissances sur l'hépatite virale sont récentes et il reste beaucoup à découvrir. Nous connaissons actuellement trois sortes d'hépatite virale: l'hépatite virale de type A, de type B et l'hépatite virale causée par plusieurs autres virus plus ou moins connus et que l'on appelle hépatite virale "ni A - ni B". Si nous connaissons mieux ajourd'hui l'hépatite A et l'hépatite B, on ne peut pratiquement rien dire des autres hépatites virales ni A - ni B sinon qu'elles peuvent ressembler aux deux autres formes d'hépatite mais que les virus qui les causent sont différents du virus A et du virus B. Les frontières de notre ignorance commencent là!

L'hépatite A

L'hépatite A est généralement bénigne et le virus est transmis par l'ingestion d'eau contaminée. Elle est particulièrement fréquente sous les tropiques et partout où les conditions hygiéniques sont mauvaises. On la voit souvent chez les touristes et les voyageurs des tropiques. Son incubation est d'environ un mois et on peut s'en protéger en recevant de la gamma-globuline avant le départ. La contagiosité est surtout importante durant environ les deux semaines qui précèdent l'apparition de la jaunisse et une semaine après. Il n'y a pas de traitement spécifique et la guérison se fait seule dans les semaines qui suivent.

L'hépatite B

L'hépatite B ne se différencie pas du type A quant aux symptômes et aux malaises qu'elle provoque. Elle est cependant généralement plus grave que l'hépatite A parce qu'elle peut laisser des séquelles ou des traces. Contrairement à l'hépatite A, il y a des porteurs asymptomatiques d'hépatite B. Ce sont des gens qui portent le virus et qui le disséminent autour d'eux sans le savoir. Contrairement à l'hépatite A qui est transmise par les selles, le virus de l'hépatite B est surtout concentré dans le sang et dans les sécrétions de l'organisme. Par exemple elle se transmet lors du tatouage, du percement des oreilles, de l'usage illicite des drogues par voie intraveineuse, les morsures, le partage des objets de toilette (rasoir, brosse à dents) puisqu'on retrouve le virus en abondance dans la salive. Le personnel de santé est parfois exposé à ce virus puisqu'il est présent dans le sang de certaines personnes hospitalisées. D'autre part le virus de l'hépatite B se rencontre non seulement dans la salive mais les sécrétions de l'endocol de l'utérus chez la femme et dans le sperme chez l'homme.

A ce titre elle est donc considérée comme une maladie à transmission sexuelle possible à partir d'un porteur asymptomatique. Les homosexuels mâles sont particulièrement sujets à cette infection non à cause de leur orientation, mais à cause des pratiques sexuelles courantes, notamment la relation génito-orale et génito-anale. Cependant ils ne sont pas les seules personnes atteintes.

La présence du virus de l'hépatite B dans le sang peut être décelée par une analyse sanguine appropriée. Un porteur asymptomatique peut le demeurer durant plusieurs semaines voire plusieurs mois et ainsi disséminer le virus dans son entourage. Il ne fera pas nécessairement une jaunisse, mais les personnes avec qui il sera en contact pourront soit développer une jaunisse ou une hépatite, ou encore devenir eux-mêmes porteurs asymptomatiques.

L'incubation de l'hépatite B varie de deux à six mois. Dans certains cas l'infection peut être très grave, même mortelle. Dans d'autres cas l'infection est moins marquée, et passe par la suite dans un stade chronique alors que le foie demeure continuellement infecté et en réaction contre le virus. C'est ce que l'on appelle l'hépatite chronique qui peut à la longue entraîner des troubles divers au niveau du foie.

Lors d'un don de sang à a Croix-Rouge, cette analyse est faite de routine afin d'éviter de donner du sang contaminé à un receveur. Le porteur du virus sera alors averti de son état par la Croix-Rouge. Ainsi au Québec, on sait qu'un donneur sur deux cents (1/200) est porteur du virus.

Il n'y a pas de médicament spécifique pour traiter cette infection le repos, la diète et le temps feront le nécessaire.

L'hépatite A—ni B

On ne sait pas grand chose sur ces infections causées par d'autres virus qui ne sont pas des virus A ni des virus B. Ils peuvent donner une maladie en tout point semblable aux précédentes sans que l'on puisse cependant déceler ni de virus A ni de virus B dans le sang.

Conseils pratiques

Comme la période contagieuse est surtout marquée avant l'apparition de la maladie, la transmission des virus, particulièrement le virus V, est donc involontaire. Le dépistage du virus de l'hépatite B devrait faire partie des examens à passer surtout pour ceux qui ont une vie sexuelle active. Si l'on se sait porteur du virus il faut éviter les relations génito-orales, génito-anales, et oraux-anales, et les baisers intempestifs afin d'éviter de contaminer son entourage.

Là comme ailleurs un peu de prévention ne fera de tort et peut permettre d'éviter des incidents majeurs.

J.R. (M.D.)

Le Berdache

Remplir ce coupon

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ code _____

Faire votre chèque à l'ordre de l'ADGQ

Ci-inclus:

☐ $6.00 pour un abonnement d'un an au Berdache (10 numéros)

☐ $10.00 pour un abonnement au Berdache et une carte de membre de l'ADGQ.

☐ $10.00 pour un abonnement au Berdache à l'étranger.

Retourner à:

Le Berdache (abonnement)
C.P. 36. Succ. C
Montréal, Québec
H2L 4J7

Le journal vous sera envoyé sous pli discret.



Une interview du directeur de la revue homosexuelle grecque Amphi.

Nous reproduisons sous cette rubrique l'interview réalisée à Athènes en décembre 1979 par un collaborateur du Gai Pied qui rencontrait le directeur de la revue Amphi (disponible pour consultation au local de l'ADGQ) et membre du mouvement de libération des homosexuels grecs.

• Les mouvements homosexuels du début du siècle et les intellectuels qui entreprirent la défense de l'homosexualité en venaient très souvent à faire l'éloge des Amours pédérastiques de la Grèce, de Socrate et d'Alexandre. Ne vois-tu pas une ironie dans ce rappel si l'on examine la Grèce d'aujourd'hui?

—Oui, c'est ironique. Mais pendant le régime des Colonels on disait aussi qu'il était curieux qu'un pays qui, avec Platon, avait ébauché le concept de démocratie, puisse s'être embourbé dans une dictature. On s'emploie à ridiculiser en Grèce tout ce qui fait la renommée de notre pays. Pour moi il est très dur de vivre là-bas car l'atmosphère y est trop provinciale; la Grèce est à mi-chemin entre le Tiers Monde et l'Europe, et elle n'a rien à voir avec les fantasmes européens sur l'époque Antique. Par exemple, la sexualité. Je crois que toute sexualité passe en Grèce par l'argent, dans les rapports hétérosexuels par la dot, qui est encore très répandue, et les homosexuels n'échappent pas eux non plus au pouvoir du fric.

• Pourquoi cela?

—Il y a très peu de rapports prémaritaux; aussi la prostitution est quasi naturelle. Les Grecs ont, de plus, des rapports homosexuels avec les étrangers avant d'en avoir entre eux. Je n'ai aucun romantisme à l'égard de cette prétendue bi-sexualité des Méditerranéens et des Grecs en particulier. Ce qui guide les relations en Grèce, c'est le pouvoir machiste; il n'y a aucune tendresse dans les rapports.

• Peux-tu préciser?

—Je veux dire qu'il y a toujours un théâtre de la virilité en Grèce qui peut déboucher sur la violence physique ouverte.

• En quoi est-ce que cette problématique machiste est différente des autres pays Latins?

—Contrairement à la Grèce et à l'Italie, il n'y a pas de forces conscientes du phénomène; il n'y a aucune distance critique vis-à-vis du machisme, et même dans les cercles intellectuels où on s'attendrait à plus de compréhension.

• Mais est-ce que le machisme d'aujourd'hui était déjà contenu dans les très lointaines traditions antiques?

—L'homosexualité dans la Grèce Antique était, davantage qu'un phénomène de réelle liberté sexuelle, un affermissement du pouvoir masculin. Peut-être cependant les Thébains étaient-ils d'authentiques amants; il faut se méfier d'une jeune critique féministe à tout crin. L'important c'est qu'aujourd'hui l'amour romantique est très peu dans l'esprit des Grecs, et pour deux raisons: d'abord la culture classique fait défaut; avant 1830 il n'y avait pas de lycées, pas d'universités. De plus, aujourd'hui, tous les passages d'oeuvres antiques portant mention de faits homosexuels sont censurés. Ainsi en est-il de ce très beau passage de **Protagoras** ou Socrate revient du Gymnase et déclare contempler je ne sais quel bel éphèbe.

• Ces censures sont-elles en accord avec le statut juridique de l'homosexualité?

—L'homosexualité n'est pas illégale. C'est le code pénal allemand de 1933 que les Grecs ont adopté; ils ont omis le paragraphe 175 parce qu'ils pensaient qu'il serait supprimé. Seul l'article 343 interdit des rapports homos pour des raisons d'argent ou professionnelles.

• Comment est né ton mouvement? Que représente-t-il?

—L'AKOE est née avec des gens qui ont voyagé à l'étranger. En Grèce il était—et il est encore—impossible de songer à la possibilité d'une identité homosexuelle. Moi-même, je n'aurais pas le courage de continuer si je ne lisais pas la presse étrangère car l'homosexuel en Grèce c'est le "pervers", le "malade". Notre mouvement est faible et je suis assez pessimiste.

propos recueillis par Gilles Barbedette

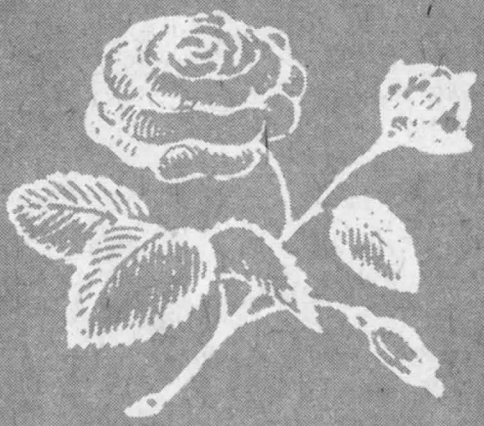
PREMIER SYMPOSIUM QUEBECOIS SUR L'HOMOSEXUALITE

les 25 et 26 avril 1980
Hôtel LaSalle — 1240, rue Drummond, Montréal.
Organisé par le Service d'éducation et de consultation sur l'homosexualité
Renseignements SECH c.p. 245 Succ. N, Montréal H2X 3M4

LA ROSE ROUGE

933-5360 1160 MACKAY 933-5360

Piano bar
Sélect pour
hommes



Lundi et mardi
Spécial toute
la soirée: $1.50
la consommation.

Ouvert tous les soirs 20H à 3H a.m.

Au piano: Réjean Tremblay

99¢ L'après-Brunch 99¢

Tous les dimanches de 17H á 20H

Toutes les consommations Bières, liqueurs, boisson forte ordinaire	99¢
Mixes, cognac, Grand-Marnier	$1.99
Bloody Mary	$1.49

Jeudi 14 février

Venez célébrer La St. Valentin

Toutes les consommations à $1.50 de 20H à 23H

FEVRIER ET MARS: Monique Rousseau, Michel Lavoie, Diane Marchal, Lise Legault, Lisette Gingras, Claude Souly

Des gais militent
Deux groupes gais à l'intention des universitaires

ACHUM

Au début de 1976, quatre étudiants gais de l'université de Montréal constatant que les besoins spécifiques de leur communauté ne trouvaient réponse dans les groupes déjà existants à l'intérieur de l'institution, entreprirent des démarches afin de fonder un groupe gai universitaire. Une première activité s'organise le 15 mars, soit une danse ou plus de 100 personnes se présentent. Encouragé par ces résultats, notre [illegible] de formaliser l'organisme en juin; la charte est constituée, un exécutif est élu et une première demande de fonds est demandée à l'université.

Ce n'est qu'à la rentrée d'automne de la même année que le groupe, appelé Association communautaire à l'université de Montréal (ACHUM) démarre vraiment avec la bénédiction des autorités. Avec la bénédiction, oui! Mais quand même, un membre de la direction prend bien soin de recommander que le mouvement s'appelle «à l'université» et non «*de* l'université» pour ne pas laisser croire que le groupe émane de la direction de l'université.

Un local est accordé au groupe où deux soirs par semaine les hommes et les femmes homosexuels peuvent se rencontrer. Un téléphone leur est alloué (ce qui n'est plus le cas cette année). Des conférences sont données à l'extérieur, des danses se déroulent une fois par mois.

Un incident de parcours cependant: un professeur apprenant qu'un dirigeant de l'ACHUM, étudiant dans le but de devenir travailleur social, est gai, conseille à son supérieur de ne pas lui confier de jeunes garçons. Le supérieur, plus large d'esprit que le prof. se scandalise d'une telle mise en garde et prévient l'étudiant. Les autres élèves protestent auprès de la direction de l'université.

Ouvert à la fois aux étudiants, aux professeurs et aux employés masculins et féminins de l'université, l'ACHUM est toujours présente. Ses membres fondateurs n'y sont plus mais une autre équipe a pris la relève à l'intérieur d'une structure large et souple. Des conférences seront données d'ici la fin de l'année afin d'informer et faire connaître à la population en général la réalité gaie. Un minuscule local est ouvert aux personnes intéressées les lundis et mercredis de 19h00 à 22h00au 3,200 Jean-Brillant, salle 1265-66. Une bibliothèque modeste est à la disposition des membres.



GGUL

A l'université Laval, le groupe est plus jeune. Le GGUL (Groupe gai à l'université Laval) a présenté sa demande d'accréditation au service de la vie étudiante en novembre 1978 seulement. Un projet d'action communautaire dans le cadre du "Projet du milieu" fut sollicité le mois suivant et accordé le 5 janvier 1979.

Les deux grands objectifs du groupe sont de favoriser le mieux-être de la communauté homosexuelle de l'université Laval et tenter d'informer la population universitaire en général de ce qu'est l'homosexualité afin d'atténuer les préjugés dont sont victimes les lesbiennes et les gais.

Le premier objectif a été réalisé grâce à des soirées-rencontres mensuelles (danse), un souper communautaire, une sortie de patins sur glace, des groupes de discussion hebdomadaires une bibliothèque de 70 volumes à la disposition des membres et la projection de films intéressant la communauté gaie.

Le second objectif a été atteint en collaboration avec des étudiants qui faisaient une recherche sur l'homosexualité et en participant à une rencontre dans le cadre des «Club Sandwich» organisé par la pastorale.

Le GGUL a traduit un ouvrage important traitant de la libération gaie «With Downcast Gays» sous le titre «Pardonnez-nous notre existence» qui vise à susciter chez les lesbiennes et les gais un sentiment de dignité, d'estime de soi, ainsi que le sentiment d'appartenance à une communauté. Publié en avril dernier, le livret est déjà épuisé. Le Groupe a entrepris la révision de sa traduction. Le prochain tirage sera disponible cette année.

Tout comme l'ACHUM, le groupe a dû subir les foudres d'un professeur homophobe qui s'indigna que l'université reconnaisse officiellement un groupe qui va à l'encontre des valeurs chrétiennes traditionnelles. Le GGUL a répondu à ce professeur dans le journal de l'université «*Au fil des événements*».

Cette année le GGUL a perdu son local à cause d'une pénurie d'espace à l'université, mais n'en a pas moins continué pour autant ses activités. Des groupes de discussions et des soirées de rencontres ont été organisés de même qu'une rencontre avec le romancier Yves Navarre.

On peut rejoindre le mouvement en écrivant à:
Groupe gai de l'université Laval
C.P. 2500
Pavillon Lemieux
Cité universitaire
Sainte-Foy
G1K 7P4

Autres groupes universitaires

Un groupe s'est formé à l'Université du Québec à Montréal à l'automne 78 sous le nom de «Groupe gai à l'Université du Québec» qui est mort-né. L'Université McGill pour sa part a eu un groupe dès l'automne 1972 d'abord sous le nom «Gay» puis ensuite de «Gay McGill» qu'il porte encore. Récemment les lesbiennes se sont détachées du groupe pour se réunir sous le nom de «Gay *women of McGill*». *L'université* Concordia a un groupe qui se nomme *«Lesbian and gay friends of Concordia»*. Enfin, depuis peu un mouvement a été fondé à l'Université Bishop de Lennoxville appelé «L'Alliance des étudiant(e)s gai(e)s de l'Université Bishop».

Gilles Garneau

Les Solitudes de Jean et Luc

par Roro

PHARMACIE $
TEST DE Grossesse
FREE SPÉCIAL UN FILM en couleur avec chaque test de gonorrhée

LIBRAIRIE "MATULU"
NOUS AVONS AGRANDI
Notre section de revues cochonnes
VENEZ VOIR! VENEZ VITE!
TINTIN A Province town
S. FREUD Comment se faire accepter comme TAPETTE
C. RYAN How soon does GOD want assimilation for QUEBEC!
JESUS SAUVE AT THE Bank of Montr

ANTIQUITÉ
SPÉCIAL cette semaine PILORI pour homosexuel des années 1910.
Antiquité GO-GO Girl 1968

PERRUQUIER
SOYEZ BEAU LE JOUR ET BELLE LE SOIR!

JE NE PEUX VOUS EXPLIQUER, JE SUIS PRESSÉ!

"CUIR"
SPECIAL: JACKET EN CUIR
STYLE, Macho, Disco, Butch, Folle, Bizarre, Au boutte et Vache.
Avec chaque achat, un nettoyant Anti-poppers!

BICYCLE
C'est pas les pédales qui nous manquent!
"NOS VENDEURS MARCHENT"
Apprenez à danser le DISCO sans drogues
"Peut-être que le prochain sera meilleur!"
Soirée bénéfice tous les soirs pour le patron et sa famille.
Chaussure ALLO
Institut De danse DISCO
Club de Rencontre
Restaurant "BURRP"
GAI dans la rue

SAUNA "Dominion"
SOIRÉE SOUVENIR
Tous les vendredis nous avons une descente de police simulée avec menottes feutrées et panier à salade disco.
TA MÈRE VA BIEN?
OUAIS!

Église Gaie du Québec
MESSE LE DIMANCHE
Entre 2 et 3 P.M. (Après le Brunch)
SERMON CETTE SEMAINE
"Pourquoi nous ne pouvons moralement accepter les straights."
SORTIE
Venez prier à genoux avec nous le mercredi soir sur la montagne.
AIMEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES. DIVORCEZ

le langues KAPITZ
APPRENEZ LE GREC
ET ASSUREZ VOUS D'UNE POSITION SUPÉRIEURE!

DENTUROLOGISTE
SPÉCIAL
RÂTELIER SANS DENT EN PLASTIQUE MOU!

AGENCE DE VOYAGE
TRIPPEZ!
VOYAGE GAI
Visitez Plein-Ouragan
NOTE: Les moins de 18 ans devront être accompagnés de leurs parents ou de leurs sugars officiels.

CLUB DE L'AGE D'OR POUR LES GAIS EN HAUT DE "30" ans
SOUPER-CAUSERIE
SUJET "PEUT-ON A 30ans POGNER SANS ARGENT?"
Une présentation des Cosmétiques AVON Ltd.

IL NOUS BOUDE. GILLES LUI A DIT QU'IL TROUVAIT SES AFFICHES PLUS DRÔLES QUE SES DIALOGUES. IL EN FUT TRÈS OFFENSÉ.

PARFUMERIE
GAMME DE PARFUM
Homme d'une nuit, Rose Rouge III
Canal La Chine N°5, Cuir & Bière
Rue STANLEY, Erect-Homme
RUT D'UNE FOLLE.

McGILL DANCE
12 BOUNCERS COUNT'EM "12"

ARME A FEU
SPÉCIAL
Querelle de ménage!
Verlaine a tiré sur Rimbaud. Pourquoi pas vous!
← PORTE

ESTHÉTICIEN
AYEZ L'AIR "MACHO" NATUREL EN 3 SESSIONS. $ 100.00
SPECIAL - DISCO
Crème phosphorescente à appliquer 2 heures avant votre sortie!

ESPÉRONS QU'IL CONTINUE A SE LA FERMER!
FOLLE COMME JE SUIS, IL Y A PEU DE CHANCE.
LE MOIS PROCHAIN
Le Président du "Westmount Gay Association" déménage son administration à Toronto.
AH! MEN

La mentalité homosexuelle de l'Iranien (The Iranian Male - An Intimate Look) par Jerry Zarit (Extraits)

Traduction par Yvon Thivierge: GPU News, Octobre 1979, p. 19

...J'aimerais vous relater l'expérience vécue par un gai américain à Téhéran de 1972 à 1976.

Je réponds d'emblée à la question que d'autres gais me posent si souvent au sujet de l'Iran: non, il n'y avait pas de gars gais tels que nous les connaissons ici. Aussi ne connaissais-je guère d'Iraniens qui étaient gais au sens où nous l'entendons. Or, pour moi, comme pour d'autres comme moi, l'Iran était un paradis sexuel. Tant sur le plan quantitatif que qualitatif, ce fut l'expérience la plus excitante de ma vie.

Mais alors, comment cela se pouvait-il si l'Iran n'était pas «gai»?

A une ou deux exceptions près, je n'ai jamais rencontré d'Iranien dans son pays qui ait entièrement reconnu son homosexualité. Encore plus que les Latins, les Iraniens étaient complètement conditionnés par leur société et n'avaient pas conscience de leur être. Aussi ne pouvait-on pas forcément les considérer comme gais parce qu'ils avaient des relations sexuelles avec d'autres mâles. Les concepts culturels diffèrent d'une société à une autre et le comportement sexuel en Iran, comme toute autre forme d'attitude, résultait d'un conditionnement culturel qui, à certains égards, divergeait beaucoup du nôtre.

Les rôles sexuels, les attitudes et même le langage utilisé à leur égard, tout était différent. Presque tous mes contacts sexuels en Iran et ceux de mes amis gais étrangers seraient mieux qualifiés de bisexuels que d'homosexuels. Or, même ce terme ne traduit pas l'empressement de ces mâles beaucoup plus grand que celui de leurs homologues occidentaux ou la franchise et l'agressivité renversantes qui caractérisaient souvent leurs intentions. Il serait peut-être plus juste de les comparer aux gigolos de l'Ouest car, bien que l'argent n'entrât pas toujours en ligne de compte, le prostitué autant que l'Iranien ont ceci en commun: leur masculinité et leur hétérosexualité ne sont pas touchées par leurs relations sexuelles avec d'autres mâles.

Vous avez probablement deviné, à moins que vous ne le sussiez déjà, ce à quoi ces Iraniens hétéros aiment le plus s'adonner au lit (et dans les ruelles, les parcs, les théâtres, les voitures en mouvement ou en stationnement, sur les chantiers de construction, etc.). C'étaient des «trade» c'est-à-dire qu'ils jouaient le rôle masculin rectalement et buccalement, l'enculage étant de loin leur activité préférée. *Kuni* un des mots persans signifiant pédé démontre l'importance de ce rôle. Un *kuni* est une personne (le suffixe en -i) qui donne son cul *(kun)*. Les mots reflètent des attitudes et, ainsi, par définition, l'enculeur ne risquait pas de se faire traiter de pédé. L'enculé se faisait habituellement baiser en cachette ou justifiait l'acte en exigeant compensation ou alors il s'agissait d'un étranger comme moi.

La préoccupation iranienne au sujet de la sodomie atteignait l'obsession. Les farces et les insultes abondaient et le désir qu'exprimait un mâle de pénétrer le cul de son ami était souvent pris en bonne part. Le persan compte deux mots complémentaires pour signifier maquereau, l'un voulant dire procureur de vagin *(koskesh)* et l'autre de cul *(kunkesh)(...)*

Les jeunes garçons étaient particulièrement prisés. Les viols-assassinats d'enfants n'étaient pas rares. De jeunes enfants, garçons et filles, disparaissaient continuellement et la presse taisait le fait que nombre d'entre eux étaient américains et européens.

Le degré d'acceptabilité de la sodomisation entre mâles (pourvu, bien sûr, qu'un des deux assumât le rôle masculin) semblait varier selon la classe sociale et les convictions religieuses. Un très grand nombre d'Iraniens, surtout parmi les classes inférieures, semblaient la tenir pour normale, surtout avant le mariage. Combien de gars revenaient me voir avec un ou plusieurs copains pour partager avec eux leur jouissance; il était évident que, comme tant d'amis «straight» d'ici, ils avaient souvent le béguin l'un pour l'autre et ne pouvaient l'exprimer que par personne interposée.

Les classes plus instruites et nanties se livraient aussi à ces actes mais de façon plus hypocrite. En bonne société, les gens prétendaient que la sodomie n'existait pas en Iran ou disaient invariablement qu'une telle pratique était condamnable (...)

Selon une de mes étudiantes iraniennes, dans la mesure où ces activités se déroulaient, les hommes feignaient, auprès des femmes, de n'en rien savoir. Pour peu qu'elle eût raison—et je lui faisais confiance—, il existait tout un monde masculin caché qui défilait sous le nez de la gent féminine dont elle était entièrement ignorante. C'était la première femme iranienne de mes connaissances (elle avait vécu à l'étranger) qui était au fait de la situation. Même là, ses commentaires me venaient par personne américaine interposée. Nombreuses sans doute étaient les femmes qui connaissaient ou soupçonnaient la chose gaie, mais n'en parlaient guère qu'entre elles. Je savais, par ailleurs, que le lesbianisme fleurissait en Iran mais je n'étais guère bien placé pour en savoir davantage.

En Iran, on peut amener chez soi autant de garçons que l'on désire. C'est quand on y emmène des fillettes que les ennuis commencent—avec les voisins, le locateur, la famille de la fillette, la police, enfin, tout le monde s'en mêle. Le non-accès aux filles est habituellement le principal motif avancé pour justifier la prépondérance de l'homosexualité dans des pays comme l'Iran. Il importait encore beaucoup qu'une fille soit vierge le soir de ses noces, quoique seules les filles de villages reculés risquaient la mort si leur dépucelage était découvert. La fréquentation des filles par les garçons était à la hausse pendant mon séjour en Iran, mais les gars qui avaient eu la chance d'avoir des rapports sexuels avec leur petite amie m'ont raconté qu'ils entretenaient avec elles le même genre de relations sexuelles qu'avec moi. J'ai également appris que de nombreux hommes mariés continuaient de préférer l'amour anal.

La fellation, dont j'ai presque oublié de parler, était plus mal vue que la sodomie, bien qu'elle apportât presque autant de satisfaction. Nombre d'Iraniens n'en voyaient toutefois pas l'utilité puisque, avec eux, le plaisir sexuel était de si courte durée, qu'il avait cessé alors qu'il semblait à peine

avoir commencé. Ils qualifiaient l'amour buccal de perversion venue d'Occident.

La prostitution, bien sûr, existait en Iran et s'exerçait dans un grand district encerclé de Téhéran appelé la New City. Que ce soit pour des raisons économiques, hygiéniques ou autres, les prostituées ne satisfaisaient manifestement pas tous les besoins des mâles dans une ville étendue de cinq millions d'habitants où les contacts anonymes étaient faciles et rapides.

La religion a accentué l'importance de la virginité et la condamnation de la prostitution et, par là même, contribué à décourager les actes homosexuels.

L'emprise de la religion sur la vie des Iraniens—religion qui a fomenté la révolution que l'on sait—m'a grandement impressionné et s'est souvent introduite dans ma vie, y compris la sexuelle, de bien curieuses façons.

J'ai rencontré un garçon qui ne voulait de contact sexuel avec personne, homme ou femme, à cause de ses scrupules religieux; il n'était sans doute pas le seul dans pareille situation. Il m'est arrivé de demander à un jeune homme, avec qui j'avais naguère fait l'amour, de venir prendre un verre chez moi; or, il me répondit que boire et baiser seraient péché ce soir-là à cause d'une fête religieuse. Un autre garçon se demandait ce que Dieu lui ferait après sa première expérience sexuelle avec moi, soit au cours du très sacré mois du Ramadan. Un autre encore a insisté pour qu'une petite plaquette portant le nom d'Allah, accrochée sur le mur, soit retournée, afin que le Grand Dieu ne soit point offensé par notre nudité.(...)

Lors de mon séjour iranien, le pays perdait rapidement ses valeurs traditionnelles. On les remplaçait par une classe moyenne entreprenante et avare, des femmes universitaires, des bluejeans, des chauffards, des embouteillages monstres, la pollution de l'air et les mauvaises manières. La technologie occidentale s'installait et apportait avec elle son inévitable bagage culturel.

L'homosexuel occidental, comme la technologie occidentale, répondait à un besoin dans un pays en pleine évolution.(...) Les Occidentaux avaient un attrait à la fois sexuel, économique et politique pour les Iraniens. Parce que l'homosexuel occidental pouvait assurer la confidentialité si souvent nécessaire (ne connaissant pas la langue, il ne pouvait rapporter ce qui s'était passé) et la disponibilité (après tout, il consentait, lui, à présenter son cul), il s'intégrait très bien à la société iranienne. S'il avait les cheveux et le teint pâles, encore mieux, car ces caractéristiques étaient hautement prisées.

De même, l'Iranien avait beaucoup pour le satisfaire. Quels que fussent ses fantasmes—flics, camionneurs, étudiants, athlètes, matelots, hommes d'affaires, viols collectifs—l'Iran lui permettait de les vivre et ce, avec des hommes et des garçons parmi les plus superbement beaux de la terre.

Loin de moi l'idée de faire croire que tous mes rapports avec des mâles iraniens se limitaient au sexe. Mais, j'en eus beaucoup. J'ai aussi cultivé des amitiés et créé des liens affectifs avec des personnes tout à fait sympathiques. Je crois que ce sont surtout les personnes esseulées et inadaptées qui recherchaient en nous, les étrangers, plus qu'une satisfaction sexuelle. Les Iraniens ne pouvaient se tourner vers la femme puisqu'ils la dépréciaient au chapitre de l'amitié. Une longue tradition de séparation des sexes a malheureusement favorisé une méfiance réelle et une hostilité certaine entre les hommes et les femmes.

Les Iraniens pouvaient par ailleurs obtenir beaucoup de satisfaction physique sans passer par le sexe, puisque s'embrasser et se tenir la main entre hommes s'inscrivaient dans le comportement normal d'amis. L'amitié est beaucoup plus estimée qu'elle ne l'est ici, et beaucoup plus affectueuse.(...)

Le numéro de juillet de GPU NEWS mentionne que l'International Gay Association, lors de son premier congrès annuel, s'est dite préoccupée de «l'exploitation et de la colonisation culturelle de gais autochtones par les touristes gais du tiers-monde». Comme je l'ai indiqué plus haut, le mot «gai» ne convient pas à l'Iran et je crois qu'il en est de même pour bien d'autres pays tiers-mondistes. Aussi, l'exploitation est-elle réciproque, comme pourrait d'emblée en témoigner quiconque a habité un de ces pays. A la lumière de ma propre expérience en Iran, le point de vue de l'IGA me semble quelque peu naïf.

Et je continue de me demander, depuis ma terre d'exil actuelle et peut-être permanente, ce que tous ces beaux garçons aux cheveux noirs vont, en effet, faire sans nous.



Pourquoi je fais fusiller les gais

New York—Une bonne douzaine d'homosexuels iraniens ont péri devant les pelotons d'exécution de l'ayatollah Khomeiny depuis le début de la révolution. Dans une interview qu'il accordait au New York Times Magazine, le potentat fait part de sa position sur les gais, les femmes et les droits humains. En citant l'Islam (qui, littéralement, signifie «soumission»), l'iman a déclaré que les homosexuels n'avaient absolument aucun droit humain.

Interrogé pour savoir s'il était bien d'abattre les prostituées, les femmes infidèles ou les homosexuels, le chef chi'ite répondit: «Si votre doigt a la gangrène, que faites-vous? Laissez-vous la grangrène se propager à votre main toute entière, et à tout votre corpos, ou coupez-vous votre doigt? (...) La société que nous voulons édifier ne permet pas de telles choses...En Islam, nous voulons purifier la société et, pour ce faire, nous devons punir ceux qui apportent le mal à nos jeunes.»

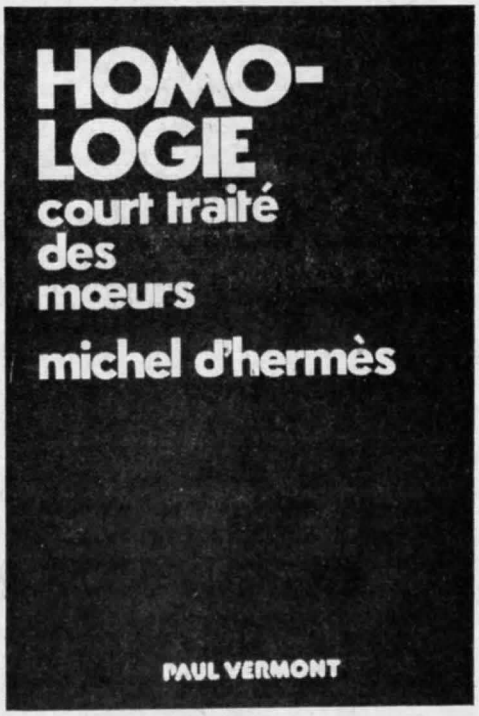
En réponse à une question concernant un garçon fusillé pour sodomie par les gardes révolutionnaires, l'ayatollah expliqua: «Nous devons éliminer la corruption».

IL FAUT LIRE



Pierre Hahn
NOS ANCETRES LES PERVERS
La vie des homosexuels sous le second empire
Olivier Orban, Paris, 1979, 335 pages

A partir de 1850, l'empire autoritaire de Napoléon III a atteint son apogée. C'est le règne des banquiers, des grands magasins, de l'urbanisme rationnel, le règne d'un ordre moral qui doit tout au zèle de la police. Ce Second Empire, prospère à défaut d'être glorieux, Pierre Hahn l'analyse dans son rapport avec la pédérastie. Car il semble bien que ces odieux pécheurs, appelés de noms divers et le plus souvent méprisants, hantent les nuits des bourgeois inquiets. Encore une fois les petites histoires de la sexualité racontent l'histoire de la société, de ses préjugés, de ses superstitions. Situations tragiques ou cocasses, policiers indignés, médecins qui donnent à leurs craintes et leurs fantasmes le masque d'explications "scientifiques", confessions étonnantes, crimes et attentats aux moeurs, toute la comédie humaine se révèle dans les textes choisis et commentés par Pierre Hahn.



Michel d'Hermès
HOMO-LOGIE Court traité des moeurs
Paul Vermont. Nonville, 1979 122 pages

Avec le sexe economique, le droit au plaisir, avec le couple prothèse et autres communications truquées, avec la famille comme norme, la ghettisation homosexuelle et la femme-mesure-de-toute-virilité, nous sommes entrés dans le grand jeu des impostures.

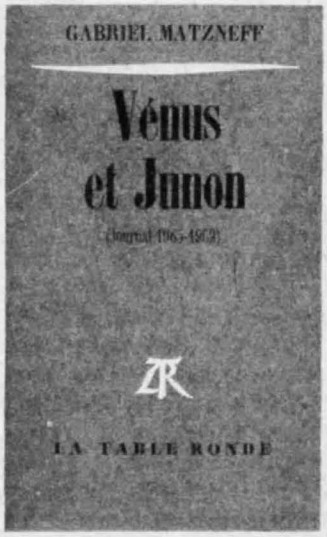
Michel d'Hermès, d'un élégant mais corrosif coup de plume, démonte la mystification d'une pseudo-ère d'érotisme et de liberté du corps, et nous transplante dans le "territoire interdit" d'un désir qui nous situe face à nous-mêmes, dans le champ fragile—hors la loi—de nos homo-logies.

"Le double, autre moi-même, rien de plus étrange, de plus inquiétant que ce qu'il m'annonce." Mais qu'annonce-t-il? Un tête-à-tête avec l'accomplissement d'une perte ou les possibles rédemptions de l'amour?...

Gabriel Matzneff
VENUS ET JUNON
Journal 1965—1969
La Table Ronde, Paris, 1979
307 pages

Vénus, c'est le donjuanisme, l'inconstance, le libertinage; *Junon,* c'est l'aventure du couple, la tentation du mariage, le sacrement de l'amour.

Mais les années 1965-1969, que recouvre ce journal intime, ne sont pas seulement celles où Gabriel Matzneff balance entre la drague, le suicide, le monastère et le mariage: elles sont aussi celles où il publie ses quatre premiers livres, qui font de lui l'écrivain le plus singulier et le plus intempestif de la jeune génération; où, par son action militante et ses chroniques de *Combat,* il lutte pour les causes qu'il croit justes, en particulier pour les dissidents soviétiques (qui, alors, ne sont pas à la mode, en France).



Extraits d'IL FAUT LIRE, revue d'information littéraire disponible gratuitement chez votre libraire.

Pour recevoir un exemplaire gratuit d'IL FAUT LIRE ou pour le recevoir régulièrement à domicile, veuillez remplir le coupon ci-dessous.

☐ Veuillez m'adresser, sans obligation de ma part, un exemplaire gratuit de **IL FAUT LIRE**.

☐ Je désire m'abonner pour un an (5 numéros) à **IL FAUT LIRE**. Ci-joint un chèque ou mandat-poste de $3.50 (pour couvrir les frais d'expédition) à l'ordre de

Diffusion du Mont-Royal Inc.
317, Benjamin-Hudon
Ville Saint-Laurent H4N 1J1

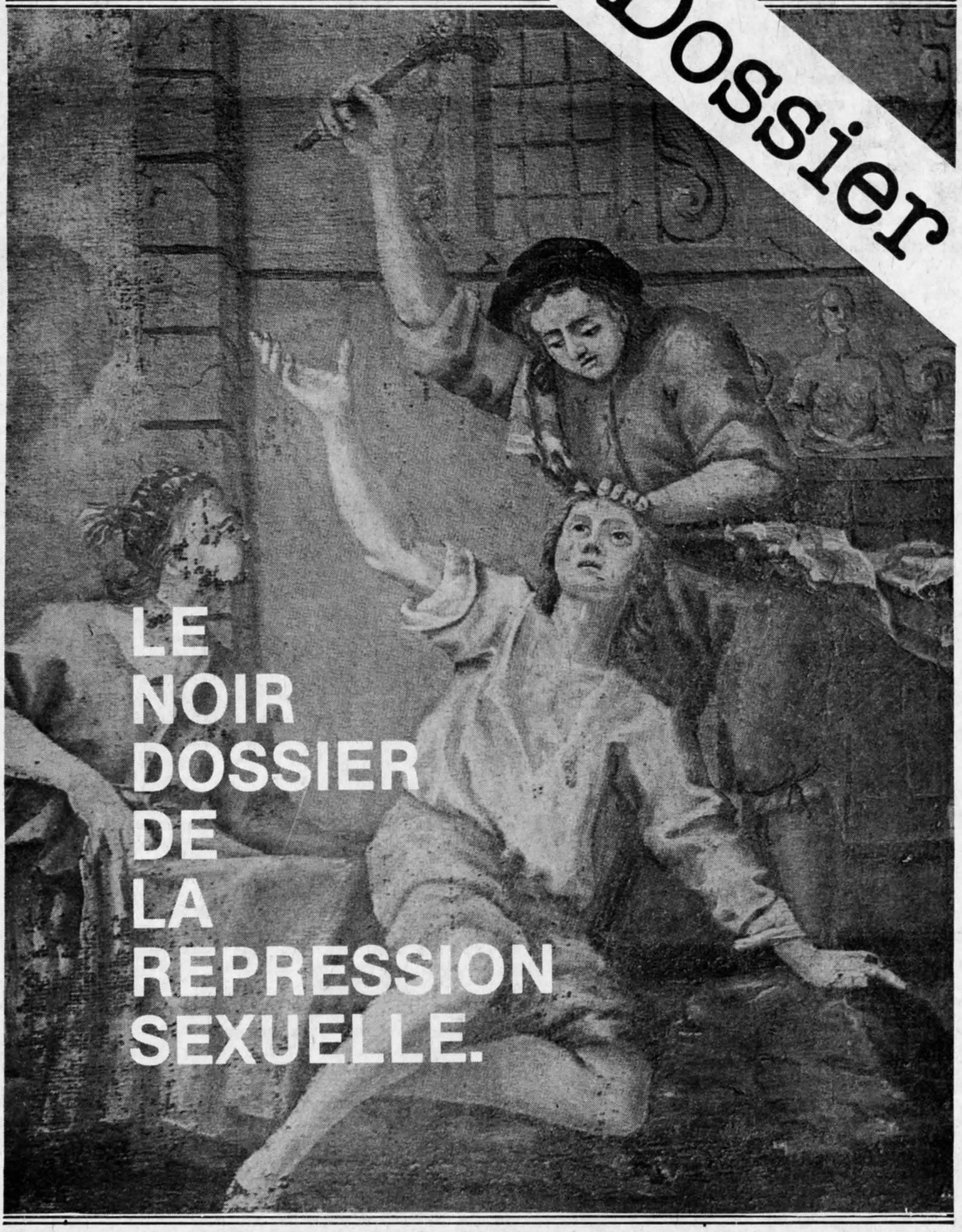
Nom .....

Adresse .....

.....

BE1

Dossier



LE NOIR DOSSIER DE LA REPRESSION SEXUELLE.

30 LE NOIR DOSSIER DE LA RÉPRESSION SEXUELLE



INTRODUCTION AU DOSSIER

La pulsion amoureuse de base, chez chaque individu humain, est de nature polymorphe, et peut donc s'exprimer de façon multiples. La société, par souci d'assurer la survie de l'espèce peut-être, rejette toutes les formes d'expressions amoureuses autres que celle ayant rapport avec l'union de l'homme et de la femme, seule capable d'assurer la reproducton du genre humain.

Cependant nous croyons qu'en plus de la survie, il importe de se préoccuper de la sur-vie, qui elle ne peut être atteinte que par la réalisation par chaque individu de sa propre vie. Or, cette réalisation doit absolument passer par un cheminement évolutif débutant par la satisfaction de ses besoins primaires et se terminant par l'application des énergies ainsi acquises à des travaux physiques, intellectuels, artistiques ou spirituels, qui permettent qu'une vie soit plus qu'une simple existence.

Nous sommes maintenant au delà de quatre milliards sur la planète et nous dépasserons les six milliards au tournant du prochain millénaire. On peut avancer sans trop de témérité que le problème de la survie est résolu (moyennant que personne ne presse un certain bouton). Passons à l'autre problème. Mais avant: Qu'est-ce donc que la répression?

Comme tout bon étudiant, allons voir notre petit Robert et demandons-lui ce qu'il pense de la répression, du verbe réprimer. Il nous répond sans hésitation: empêcher (un sentiment, une tendance) de se développer, de s'exprimer. Contenir, contraindre, modérer, réfréner, retenir. Empêcher (une chose jugée condamnable ou dangereuse pour la société) de se manifester, de se développer. Châtier, punir, sévir, étouffer.

QUESTIONS: Pourquoi? A qui cela sert-il de mutiler des enfants dans leur corps, leur âmes, leurs psychisme et leur pensée? D'où nous vient cette peur de la sexualité? D'où nous vient cette peur de la liberté qui nous oblige à déléguer politiquement tous nos pouvoirs à des individus, éclopés comme nous, qui pensent être mieux que les autres capables de régir la société? D'où nous viennent les névroses, les psychoses, les maladies de coeur, les angoisses, les peurs? D'où origine la violence et qui en profite? D'où viennent la pornographie et la prostitution et le viol et le meurtre des petits enfants abusés sexuellement et les femmes battus et la loi du plus fort?

On aurait besoin de plus d'une vie pour trouver toutes les réponses à ces questions. Cependant, si on prenait le parti de vivre et de laisser vivre en commençant par mettre de côté la répression violente par éducation inepte des pulsions amoureuses des individus humains, peut-être pourrions-nous entrevoir au loin bien des éléments de réponse.

...Le Berdache propose donc à ses lecteurs et lectrices des éléments de réflexion sur les divers aspects de la répression sexuelle. Le dossier s'étendra sur plusieurs numéros et nous vous invitons à nous faire part de vos réactions par voie de lettres ouvertes ou même d'articles pouvant compléter ce document, et l'enluminer de témignages d'expériences vécues.

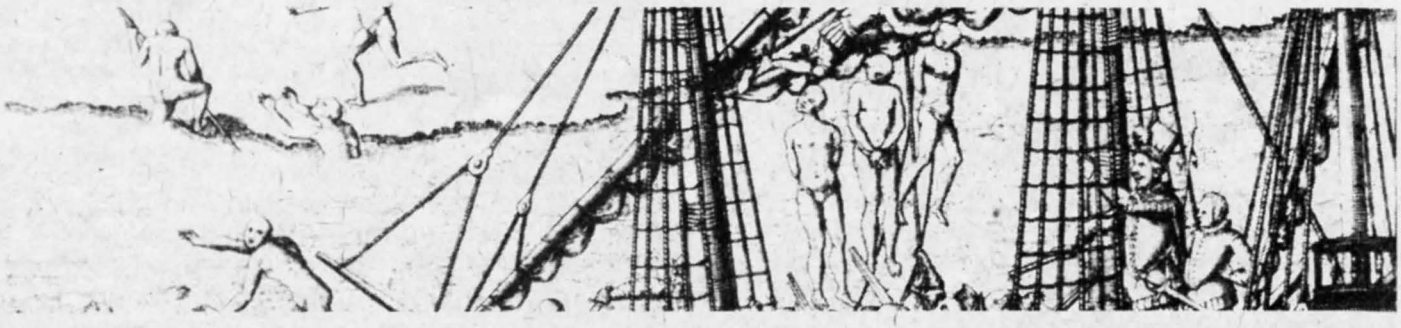
Répression Sexuelle et Politique

ou

Comment Joe Clark est devenu conservateur, Jean-Paul II un pape et Anyta Bryant la cinquième évangéliste, et autres révélations surprenantes et sensationnelles sur certains grands hommes et grandes femmes de notre temps.

Essai-bouffe

par
Christian Bédard, P.P.P.
(pata-psycho-politicologue)



En guise d'introduction

La majorité d'entre nous pense que nous sommes libres citoyens dans une société démocratique et qu'à chaque élection nous élisons en toute volonté et liberté des hommes et des femmes respectables pour qu'ils nous dirigent. Quelle serait notre surprise si on comparait notre système social à une, dictature. Et pourtant c'en est une, dictature, peut-être, aussi pernicieuse et violente que certaines autres que nous ne nommerons pas mais que nous nous contenterons de montrer du doigt (qu'elles soient de gauche ou de droite). Plus dangereuse encore, peut-être, qu'une dictature militaire ou théocratique qui coupe les têtes mal-pensantes ou les emprisonne dans des asiles psychiatriques ou dans des camps d'extermination, notre type de dictature est d'un rafinement inouï, d'une subtilité déconcertante.

Quel est-il? Il est fait de belles et bonnes intentions (comme l'enfer en est pavée, paraît-il), de belles paroles, de douceur, de compréhension, de dialogues, d'entente mutuelle et de charité, toutes enduites de la poix sordide de milliers d'années de tabous, de valeurs fausses ou faussées, d'enterdits, qui n'ont qu'un seul but: empêcher, à tout prix, que s'expriment les pulsions les plus naturelles de l'être humain, à savoir: ses pulsions sexuelles, son besoin d'amour, son besoin de donner et de recevoir de l'amour, par d'autres moyens que ceux permis ou tollérés par la société, et j'ai nommé: le mariage, la prostitution, la pornographie, le viol, le sadisme policier et le masochisme des policés, par la différentiation des différentes composantes de la sexualité polimorphe en hétérosexualité, homosexualité, pédophilie, gérontophilie, inceste et onanisme, etc..., dont elle n'acceptera que la première et réprimera ou "tollèrera" les autres; et par la création des stéréotypes masculins et féminins.

Et qui plus est: l'aspect le plus insidieux de cette dictature est que notre société, via la famille et l'éducation qu'on nous donne, sème en nous ses ropres germes de dictature, de sorte qu'en nous se crée et croît l'auto-dictature qui elle, est la garantie ultime de la permanence de la sus-dite société dictatoriale.

Rien de bien nouveau jusqu'ici. Cependant si on pousse un peu plus loin notre raisonnement dans son élément fondamental qui est la famille, on s'aperçoit que, du fait que la répression sexuelle dans ce vase clos engendre une révolte qui, réprimée à son tour, peut se muer en sur-révolte ou en auto-répression, on peut trouver des éléments de base pouvant soutenir l'hypothèse suivante: Peut-on voir un rapport de parallélisme, sinon de causalité, du moins d'inter-relation entre sur-révolte et réformisme en politique d'une part, et auto-répression et conservatisme politique de l'autre?

La science politique étant englobante de l'ensemble des activitées humaines touchant les relations inter-personnelles, cette hypothèse peut s'étendre au domaine social et religieux. Ainsi le conservatisme politique se traduira en un parti-pris fervent pour la protection de la loi et de l'ordre pouvant mener certains individus à des comportements associaux, voire criminels. Les conservateurs auront tendance à être des ouailles relativement fidèles jusqu'à extrémistes des religions instituées. Pour ce qui est du réformisme politique, il engendrera les mouvements voulant remplacer ou modifier une loi et un ordre par une autre loi et un autre ordre. Encore ici cette tendance peut mener à des comportements associaux, voire criminels. C'est dans cette tendance aussi qu'apparaissent les expressions de rejet de toute spiritualité, pouvant aller de la simple indifférence à l'athéisme extrême.

Le dernier aspect de cette répression d'Eros est celui qui touche le quatrième aspect de la tendance à la reproduction, le travail, que la répression forcera à se sublimer pour créer les différentes expressions artistiques, ou bien la folie.

32 LE NOIR DOSSIER DE LA REPRESSION SEXUELLE



1- Ontogénèse et phylogénèse de la répression sexuelle.

«Le concept de l'homme qui découle de la théorie freudienne est l'acte d'accusation le plus irréfutable contre la civilisation occidentale et en même temps le plaidoyer le plus inattaquable en faveur de cette civilisation. Selon Freud, l'histoire de l'homme est l'histoire de sa répression. La culture n'impose pas seulement des contraintes à son existence sociale, mais aussi à son existence biologique. Elle ne limite pas seulement certaines parties de l'être humain, mais sa structure instinctuelle elle-même. Cependant, une telle contrainte est justement la condition préalable du progrès.

Laissés libres de poursuivre leurs objectifs naturels, les instincts fondamentaux de l'homme seraient incompatibles avec toute association et toute protection durables: ils détruiraient même ce qu'ils unissent. Eros sans garde-fou est tout aussi fatal que sa contre partie mortelle, l'instinct de mort. Leur force destructrice provient du fait qu'ils luttent pour une satisfaction que la civilisation ne peut permettre: la satisfaction en tant que telle et comme fin en elle-même, à tout moment. Les instincts doivent donc être détournés de leurs objectifs, inhibés quant à leurs buts. La civilisation commence quand l'objectif primaire (la satisfaction intégrale des besoins) est effectivement abandonné.»

Eros et civilisation
Herbert Marcues. Coll. Points, p. 23.

L'origine de la répression sexuelle est complexe. Freud, puis Marcuse, ont présupposé l'existence en l'être humain de deux pulsions primaires: Eros et Thanatos, l'instinct de vie et l'instinct de mort. Ces deux instincts il fallut les réprimer pour que le fait civilisationel se produise, c'est-à-dire, pour que l'homme puisse vivre en société et progresser techniquement et intellectuellement. Car l'expression libre de ces deux pulsion, selon eux, peut se manifester excessivement et tend à détruire toute possibilité de société ordonée. D'où l'illustration et la défense d'une certaine répression des instincts primaires que Marcues nous propose dans son oeuvre, et qui se trouve à être justement «un plaidoyer inattaquable en faveur de cette civilisation» occidentale qui se trouve à être, elle, en guerre depuis son origine et qui est en train de piller toutes les réserves de matières premières et de sources énergétiques de la planète. Merci M. Marcuse, n'appelez pas on vous appellera.

Whilhelm Reich, quant à lui, émet une autre opinion: la seule pulsion primaire qui existe est Eros. Celle-ci pousse l'humain (comme l'animal) à manger pour se sustenter et à baiser pour se reproduire. Quant à Thanatos, elle serait une pulsion secondaire qui origine de la répression d'Eros, et qui se manifeste par la violence sur soi-même et ses congénères pour que soient satisfaits son désir de manger ou son désir de se reproduire. Il n'y a qu'à regarder s'entretuer deux chiens enragés par la faim ou le rut pour comprendre ce principe élémentaire.

Marcuse prône une société où une certaine répression minimale des instincts primaires existerait sans abus et permettrait à tous d'être heureux d'une façon ordonnée et civilisée: une social-démocratie quoi. Pour Reich, toute répression d'Eros dégénère en violence et par conséquent il prône une société communiste (pas celle qu'on nous montre à la télévision pour nous faire peur ou qu'on veut nous vendre à grand renfort de slogans) mais un système de gouvernement basé sur l'autogestion, la coopération; où chaque individu est responsable du bien-être de tous donc du sien propre. On a reconnu l'Anarchie, bien que lui-même ne se soit jamais réclamé ouvertement de ce mouvement de pensée. Cet avancé est basé sur la théorie voulant qu'un homme dont le ventre est plein et les couilles vides n'ira pas tuer son prochain pour l'empêcher de faire pareil. Cette théorie veut aussi que le plaisir soit comme le rire: communicatif, que le travail puisse être un jeu collectif et l'amour une forme de gouvernement.

(Décidément le gouvernement américain a bien fait de l'éliminer, sans ça où est-ce que cette utopie nous aurait menés?)

Il a donc fallu, selon l'interprétation que Marcuse fait de ce qu'il a compris, ou voulu comprendre, du freudisme, que les premières sociétés humaines apprennent à réprimer leur sexualité et leur appétit pour que la civilisation naisse et progresse. J'imagine les abus auxquels l'absence de répression aurait pu mener: l'homme des cavernes qui mange tellement librement qu'il n'arrive plus à entrer dans sa caverne, ou à en sortir; ou encore la pauvre femme-des-cavernes constamment harassée par un mâle-des-cavernes exubérant qui la fait hurler de plaisir à un point tel que la dite-caverne s'écroule sur les amants enlassés. Là, bien sûr, je ne peux m'empêcher d'être d'accord avec ce cher Herbert, toute civilisation eut été de facto impossible.

Imaginons, le temps d'un instant d'abandon au rêve, que l'être humain ne soit pas si stupide qu'Herbert Marcuse le prétende. Une civilisation aurait-elle pu exister dans un context où la société des humains eut été non-répressive? A coup sûr une telle civilisation aurait été fort différente de celle de l'homo-américana.

Bien sûr il y a le fameux principe de réalité qui entre maintenant en ligne de compte. Il faut aller chasser ou

cultiver la terre ou cueillir pour manger comme il faut aller «cruiser» si on veut baiser, c'est bien logique et réel. Ce principe de réalité impose à tous certaines contraintes désagréables, comme le travail et le «cruising» qui, pour être accomplis correctement et d'une façon ordonnée, nécessitent le refoulement plus ou moins temporaire des envies qui nous y ont poussés initialement: la faim et la Faim. Une société civilisée tendra donc à organiser la chasse, la ceuillette, le travail et le «cruising» pour que tous mangent à leur faim et que tous baisent selon leur appétit, du moins en théorie. D'aucuns ont voulu voir là l'origine de deux grandes réalisations civilisationnelles occidentales: le travail à la chaîne et le «cruising» à la chaîne (mariage et prostitution.) Sans abonder dans leur sens, il faut convenir qu'ils tiennent là un bon bout de la nappe et peut-être le gros bout du bâton.

Parce que pour bien manger et bien baiser il faut être bien organisé ***(cf. Clémence Desrochers on a fait un ben beau voyage, hein Armand.*** Pour plus de détails sur le principe d'organisation), il a fallu que des structureux pensent à organiser des structurés en société civilisée. (L'origine des uns et des autres, structureux et structurés, se perd dans la nuit des temps et ce n'est pas le but de cet essai-bouffe de réécrire la Genèse.) Donc pour bien manger et bien baiser il faut être bien gouvernés, ce que tous les dictateurs de tous les pays ne nieront pas, non plus que ceux qui vendent la nourriture à ceux qui la produisent, ou vendent des contrats de mariage, des femmes ou des peitis livres cochons à ceux qui aiment baiser, avec un certain profit, hautement justifiable, à leurs yeux, par le fait que s'ils n'étaient pas là, les structureux, et bien personne ne mangerait ni ne baiserait, c'est évident. Avec ce profit, ils amassent pour eux-mêmes des commoditées et des luxes dont les producteurs de nourriture et de bébés sont indignes du fait même qu'ils sont incapables de se gouverner eux-mêmes. Encore là c'est on ne peut plus logique.

On voit déjà se dessiner sous cette belle histoire l'Histoire de l'humanité, fort déprimante merci; guerres entre individus, tribus, peuples, religions, esclavage, ethnocides, génocides et bombes à neutrons (et j'en passe et des meilleures).

Il fallait bien que tout cet édifice social des structureux et des structurés, fort complexe, se maintienne solidement et pour cela quoi de mieux qu'une idéologie? ou mieux encore, un religion? qui énonceraient les valeurs acceptables et celles qui le sont moins ou pas du tout. Car de cette structure naquirent les privilèges du pouvoir économique et politique, privilèges qui, il va sans dire, étaient du plus haut intérêt pour les privilégiés et qui, il va encore sans dire, devaient être protégés efficacement par la main d'un dieu ou celle d'un héro réformateur.

Ces privilèges devaient être aussi protégés contre toute agression interne et externe et pour cela il était légitime de créér des lois, des juges pour punir, des policiers pour surveiller, et des soldats pour les défendre, ces privilèges, contre les aspirations impérialistes des privilégiées des autres pays.

Main dans la main, Morale, fille de la religion et de l'idéologie, et Loi, fille d'une certaine Justice, firent leur petit bonhomme de chemin et menèrent au ministère sacré de l'éducation auprès des structurés et des aspirants structureux. «Hé! Comment voulez-vous que des structurés, imbéciles comme seuls peuvent l'être des structurés, puissent imaginer et savoir par eux-mêmes le contenu des grands livres de morale et de lois que ça prend des années et des années à apprendre par coeur et que même là encore y en a des nouvelles qui sortent tous les jours? Ca va pas, non!? Faudrait pas les prendre pour plus fins qu'y sont ces structurés, et faudrait pas non plus s'imaginer qu'on va pas prendre nos responsabilités devant une telle ignorance. On est élu pour ça, non? Bon.»



C'est comme ça que furent inventés le petit catéchisme, le petit séminaire, de même que le grand livre des lois et les baguettes pour taper sur les doigts des contrevenants, le confessionnal, l'échafaud et bien d'autres choses encore, toutes merveilles de la civilisation.

Plus tard, quand la civilisation put enfin se poser sur des bases solides on en vint au stade techno-structurel de la dite-civilisation, pour que s'accomplisse la parole bien connue de l'évangile selon saint nelson:

«un bon structureux sachant structurer peut structurer sans structurés ce qui est un sombre présage pour les structurés en question.»

On a oublié dans notre étude des structurants, et des structurés, ceux qui ont été éliminés par la civilisation, c'est à dire les non-structurés. Race éteinte ou en voie d'extinction permanente elle survit toujours de siècle en siècles, de guerre en guerres et de dictature en dictatures. Dans ses rangs on retrouve certaines tribus primitives dites non-civilisées, des habitants d'Utopie le pays des Utopiens, certains artistes et poète déchus. Ce sont ceux qui, forcés d'aller chasser, cueillir, cultiver la terre ou «cruiser», se sont associés entre eux pour une tâche difficile et en ont profiter pour inventer le langage à double-sens de telle sorte qu'ensemble ils se sont mis à «labourer la terre», «cueillir les fruits mûrs défendus ou non», «semer des graines en terre fertile ou non», et «chasser les proies délicieuses qui s'offraient à eux dans la forêt où dans leur propre village».

Heureusement la civilisation achève de les exterminer totalement pour notre plus grand bien-être moral.

2- Petit intermède structurel

(Malheureusement, l'auteur éprouvant certaines difficultés à se structurer, nous ne pouvons vous présenter cette partie de l'essai-bouffe maintenant. Qu'à cela ne tienne, pour vous récompenser de votre patience nous vous offrirons dans le prochain numéro du berdache, et ce tout à fait gratuitement, notre premier «centerfold», qui décevra certains de nos lecteurs et lectrices, mais en amusera une foule d'autres. Ne manquez pas notre prochain numéro!)

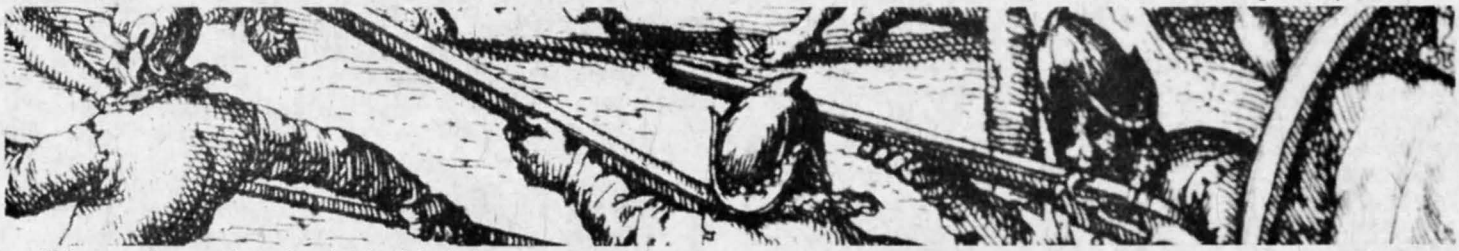
34 LE NOIR DOSSIER DE LA REPRESSION SEXUELLE

Répression, révolte, sur-répression, sur-révolte et auto-répression, (ou l'on commence à parler de Joe Clark et des autres ci-haut mentionnés.)

Sans se prendre pour qui vous savez, commençons par une parabole:

"Un chien affamé avait trouvé un os qu'il grugeait avec appétit. Survint un homme qui voulut lui enlever cet os. Le chien montra ses crocs et grogna méchamment. L'homme prit alors un bâton et se mit à en frapper le chien qui, enragé, le mordit. Ce que voyant l'homme, de toutes ses forces continua à frapper le chien qui, jugeant qu'un os trouvé valait moins que tous les siens, s'enfuit la queue entre les jambes. Un autre chien eut pu se sauver dans une forêt et devenir un loup. Mais celui-ci eut un sort différent. L'homme prit l'os, le donna au chien et en le caressant il en profita pour lui mettre une laisse."

Comme on l'a vu précédemment, pour que le société civilisée fonctionne, selon Marcuse, il est nécessaire qu'Eros soit en partie réprimé ou canalisé, ce qui revient au même. Or c'est la pulsion amoureuse qui doit être réprimée, car "ventre affamé n'a pas d'oreilles" et sexe bafoué est tout oreille. Mêlons-nous un peu de psychanalyse et observons maintenant les effets de cette répression sur le structuré moyen. Et pouquoi ne pas demander à Freud lui-même ce qu'il en pense?



"L'agression est introjectée, intériorisée, mais aussi, à vrai dire, renvoyée au point même d'où elle était partie: en d'autres termes, retournée contre le propre Moi. Là, elle sera reprise par une partie de ce Moi, laquelle, en tant que Surmoi, *se mettra en opposition avec l'autre partie. Alors, en qualité de* Conscience morale, *elle manifestera à l'égard du Moi la même agressivité rigoureuse que le Moi eût aimé satisfaire contre des individus étrangers."*

Malaise dans la civilisation. *S. Freud PUF 1971. P. 80*

Dans cette citation, on l'a bien vu, Freud parle de la manière qu'utilise la société pour réprimer Thanatos, l'agressivité humaine. Si on reprend la citation pour parler de la manière qu'utilise la société pour réprimer les pulsions amoureuses humaines, Eros, on pourrait la relire comme suit: La répression est introjectée, intériorisée contre le Moi. Là, elle sera reprise par une partie de ce Moi, laquelle en tant que Surmoi, se mettra en opposition avec l'autre partie du Moi. Alors en qualité de Conscience morale, elle manifestera la même répressivité rigoureuse que la société eut aimé satisfaire contre l'individu. "La tension née entre le Surmoi sévère et le Moi qu'il s'est soumis nous l'appelons "sentiment de culpabilité". La civilisation domine donc la dangereuse ardeur agressive (dangereuse ardeur amoureuse) de l'individu en affaiblissant celui-ci, en le désarmant, et en le faisant surveiller par l'entremise d'une instance en lui-même, telle une garnison placée dans une ville conquise." (Idem. La parenthèse est de moi).

Ce qui veut dire qu'en chacun de nous sommeille doucement un petit Hitler qui se réveille toutes les fois qu'on a envie d'avoir du fun. Il nous fait payer par un "sentiment de culpabilité" le dit-fun et l'idée même qu'on a eue d'avoir du fun. Et ce petit Hitler est un valet à la solde de la société structuée des structurants. Comment le petit Hitler est-il entré en nous? Il a bondi sur nous d'entre les pages du petit catéchisme et d'entre les lèvres des prêcheurs de morale de tout acabit, s'est logé dans le fond de notre petit coeur et est devenu notre "conscience morale". Celle-là même qui nous dit ce qui est bien et ce qui est mal même quand ce qui est bon est mal et ce qui est mauvais est bien comme l'amour et l'huile de ricin.

Le "sentiment de culpabilité" que nous font ressentir les diktats de notre "conscience morale" peut se manifester à des degrés plus ou moins intenses sous forme d'"angoisse de castration". Quand quelqu'un veut avoir du fun, quelqu'un d'autre en dedans de lui, le lui interdit et le menace de lui enlever son "bijou de famille". L'intensité de la menace est peut-être directement proportionnelle à l'intensité du fun voulu ou obtenu, ce qui serait un domaine intéressant à étudier mais sur lequel nous ne nous attarderons pas dans le présent essai-bouffe.

La première réaction d'un individu réprimé dans ses pulsions amoureuses est la révolté. La première réaction de la société (via le petit Hitler) à cette révolt est la sur-répression. La première réaction de l'individu à la sur-répression est la sur-révolte. Alors là on en arrive au point crucial: ou bien l'agent répressif (père-mère-société-surmoi) est assez fort et déterminé pour écraser cetter sur-révolte, et là apparaît l'oppression définitive de l'individu minifestée par le phénomène d'auto-répression; ou bien l'agent répressif n'est pas assez fort ou déterminé, et alors là, tenons-nous bien, on a un révolté.

L'auto-reprimé, le revolté et la politique. (où le drame de Joe Clark est enfin mis à jour)

Si on admet comme principe que l'auto-réprimé finit par accepter son oppression comme allant de soi, on peut avancer l'idée qu'il tentera de conserver et de consolider le système qui l'opprime, car ce système garantit sa sécurité intérieure. En politique il pourra être un être épris de conservatisme, de traditionnalisme etc. De même, si on accepte le principe que le révolté rejette ce qui tend à l'opprimer, mais qui, dans le feu de l'action de son combat contre l'opprression, ne remet pas en cause les origines de cette oppression, c'est à dire qu'il ne combat que les manifestations de cette oppression et non l'oppression elle-même, on peut penser alors que cet individu prônera au moins un changement de la société, une transformation de l'ordre en un autre ordre et non son renversement.

De là à penser que l'intensité de la révolte ou de l'auto-opression est directement proportionnelle à l'intensité de la volonté de conservatisme ou de réformisme il n'y a qu'un pas que je franchis allègrement quitte à tomber du haut de la falaise. Ce qui veut dire que d'un côté: à une intensité donnée de l'auto-oppression correspondrait une intensité donnée de conservatisme politique pouvant aller du centre droite à l'extrême droit; et de l'autre; à une intensité donnée de révolte pourrait correspondre une intensité donnée de réformisme pouvant aller du centre-gauche à l'extrême-gauche.

Dans ces deux cas la nécessité de l'existence d'un état autoritaire plus ou moins fort n'est pas mise en cause. En effet, même réformateur ne niera pas le besoin d'un ordre. L'un d'entre eux, le prestigieux Lénine, n'a-t-il pas récupéré la révolte populaire russe en lui imposant son "élite du prolétariat", soit le parti communiste, qui est certainement tout sauf le désordre et le chaos. Ce qui veut dire que le structuré, même en maudit contre la structure, a besoin d'en avoir une quand-même et qu'elle soit assurée par "l'élite des structurées" soit le "parti structurant révolutionnaire de Structurie Inférieure," pour reprendre notre allégorie initiale.

Poursuivons allègrement notre petit bonhomme de chemin: tel individu, auto-réprimé, aura tendance à transmettre ou reproduire l'oppression autour de lui selon l'équation suivante:

auto-répression ———— répression

parce qu'il est dans la nature d'un structuré frustré de chercher à empêcher les autres de profiter de ce dont lui-même ne se donne pas la permission de profiter (plutôt mourir que de jouir ou de voir d'autres jouir). C'est dans ce groupe qu'on rencontrera les promoteurs de campagnes de répression contre le divorce, l'avortement, l'homosexualité et en général la sexualité sous toutes ses formes (Anita Bryant, Billie Graham, Gilberte Côté-Mercier et autres bibites du genre).

Tous cependant ne seront pas extrémistes, d'autres opteront en effet pour des formes moins spectaculaires où leur sadisme sera sublimé: policier, soldat, et où on trouvera des comportements pouvant aller du simple exercice des ses fonctions jusqu'à un zèle effréné contre les contrevenants à l'ordre établi. Dans ce dernier groupe on trouvera souvent les candidats à une montée rapide en grade, de même que certains adeptes de la torture physique des personnes qu'ils sont prétendeument engagés pour protéger. Dans l'armée, un phénomène similaire pourra se produire.

Chez les structurés plus "normaux" mais encore sous l'emprise de leur auto-répression on trouvera une grande partie des supporteurs de parti politique plus ou moins conservateurs. Ils appuiront de préférence tout parti promettant de faire respecter la loi et l'ordre ou de les rétablir. Ce goût de l'ordre et de la loi pourra aller dans certains cas jusqu'à un comportement anti-social visant à soi-même remplacer les défenseurs légaux de la société (policiers, soldats) par une association paramilitaire d'extrême-droite (mouvements Vanguard, Whiteguard, Ku-Klux-Klan etc).

Quant à l'autre côté de cette belle médaille, celui des structurés révoltés, on trouvera chez-eu les tenants du réformisme et de la contestation pacifique ou violente de la société sous différentes formes pouvant aller du syndicalisme et de la social-démocratie jusqu'à la subversion armée organisée par des groupes d'extrême-gauche (FLQ, Brigades rouges etc) chez les gens qui ont plus d'instruction, et quant aux autres elle pourra aller du simple manque de civisme au vol.

On peut donc voir que des deux côtés de la médaille de la sur-répression, la société crée potentiellement des criminels politiques ou de droit commun, qu'elle va ensuite sur-sur-réprimer par un système carcéral hautement inadéquat pour mieux avoir le plaisir de pourchasser des vrais méchants qui n'auront qu'un but: détruire pour s'auto-détruire.

Il est à noter qu'il existe dans ce sombre tableau une frange d'individus qui, quoique peu nombreux (mais qui tendent à se multiplier dangeureusement) ont â coeur le bon fonctionnement réel de la société c'est à dire: un certain égalitarisme quant à la richesse et aux privilèges pouvant aller jusqu'au détachement des biens matériels; une forme de gouvernement plus conforme à l'intelligence innée des individus de types dits de participation ou d'auto-gestion; un milieu ambiant plus sain, prôné par les mouvements écologistes. Je parle bien sûr d'une catégorie d'individus classés comme "non-productifs, associaux et marginaux," et qui sont des citoyens d'un monde encore à bâtir, plus communément appelés Utopiens.

Vagabondons maintenant du côté de la spiritualité. Un individu structuré croira à l'existence de n'importe laquelle divinité pour peu qu'elle lui soit présentée d'une façon spectaculaire. Il pourra y croire un peu, beaucoup, passionément et même violemment, ce qui l'amènera à partir en croisade. (Bon voyage et surtout, ne revenez pas!) L'individu qui est plus ou moins révolté contre la structure participera d'une autre religion instituée, plus terre-à-terre, celle-là: l'athéisme. Il pourra y croire un peu, beaucoup, passionément et même violemment, ce qui l'amènera à partir en croisade. (Il me semble qu'il y a une répétition quelquepart.) Au-dessus de tout ce fratras des religions instituées, des croisades et des inquisitions, il y a certains individus un peu ridicules qui prônent la charité, l'humilité, le partage, l'amour, la méditation, toutes denrées presque invendables, mais qui persistent pour on ne sait quelle raison à se dévouer pour l'amélioration du sort de l'humanité.

Ne nous amusons pas en route car nous sommes près du point final. J'ai gardé le dessert pour la fin: les artisans-artistes-critiques d'art. Dans ce domaine la loi de la répression à des applications surprenantes. Cette répression intervenant chez des individus plus sensibles, ou plus vulnérables, elle se traduit par une fuite en avant dans l'imaginaire. On parle alors de "sublimation" et notre petit Robert, qui est un jeune individu fort cultivé, nous dit qu'il s'agit de la transformation des pulsions en valeurs socialement reconnues. La tendance naturelle de l'homme à jouer avec la matière pour créer des objets de première utilité deviendra, sublimée, les diverses manifestations de l'art, et comme les artistes eux-mêmes ont de la misère à se faire reconnaître tant qu'ils ne sont pas rentables, la sur-répression transformera ce qui aurait pu être un petit Mozart en professeur de musique ou critique musical, qui sont très souvent des êtres amers et difficiles à supporter.

La répression pourra agir différemment sur les êtres vulnérables et sensibles en provoquant une fuite en arrière dans l'imaginaire, ce qui les mènera parfois de la simple cancrerie à la débilité mentale, ce qui est évidemment le cas de l'auteur du présent essai-bouffe.

5- En guise de conclusion.

"$MC^2 = E$, déduisez le reste."

Neinstein

(Allocution prononcée à l'Institut de Pataphysique de l'Université libre d'Utopie.)



Aspects de La Répression de L'Homophilie Masculine

par le collectif ADGQ

Introduction

Nous aborderons le sujet de la répression de l'homophilie masculine sous quatres aspects différents, les plus manifestes:

1- Aperçu général de notre situation face à la Loi.
2- Le Ghetto gai.
3- L'auto-oppression.
4- La manipulation de l'opinion publique en notre défaveur.







Aperçu général de notre situation face à la Loi.

La répression de l'homophilie masculine revêt plusieurs aspects. Légal, d'abord, puisque même les lois ou parties de lois édictées pour protéger les minorités socio-culturelles, parmi lesquelles on doit compter la minorité gaie, peuvent aussi parfois être retournées contre nous. On le voit présentement dans le conflit qui oppose ADGQ et CECM, et où cette dernière s'est servie d'une faille de la Charte des Droits et Libertés de la Personne du Québec pour motiver son refus de louer à l'ADGQ une salle pour qu'elle y puisse tenir un congrès.

Le Bill Omnibus, quant à lui, ne permet qu'aux adultes consentants et ce dans l'intimité de leur résidence, les expressions amoureuses divergentes. Ce qui veut dire que lorsque notre amant est agé de moins de 21 ans révolus, vous vivez illégalement avec un mineur et êtes passibles de poursuites judiciaires sur simple dénonciation; ou, advenant le cas où un litige se produit entre vous deux, il peut vous faire jeter en prison; ou encore, advenant que vos «beaux parents» ne vous aient pas en odeur de sainteté, là encore, vous pouvez vous ramasser derrière les barreaux.

Si vous pensez être en sécurité chez-vous, dans votre intimité, détrompez-vous. Il suffit que des agents de police un peu zélés (comme ils ont souvent tendance à l'être) surveillent les allées et venues des personnes venant vous rendre visite ou rentrant avec vous pour qu'on vous accuse de «tenir une maison de débauche». C'est ce qui s'est produit récemment à Toronto.

Les lieux publics maintenant. Qui ne se souvient du TRUXX? Faut-il croire la version policière de l'événement qui équivaut ni plus ni moins à dire: 1- que nos lieux de rencontre de prédilection sont du fait de notre présence des «lieux de débauche»; 2- que toutes les personnes arrêtées lors de ce «coup de filet» ont été prises en flagrant délit de «grossière indécence»? Il est difficile de croire que les 148 personnes présentes avaient, au moment de l'intervention courageuse de la police, les culottes à terre et se faisaient des «mauvais touchers».

(A voir ce qu'est devenu ce bar où, maintenant, les clients s'entrefusillent, nous osons croire que les proprios regrettent amèrement le doux temps où des gentilhommes se faisaient des mamours à la faveur propice de la pénombre.)

Faut-il considérer tous ces faits comme des cas isolés? Sont-ce là des accidents de parcours déplorables? Déplorables ils le sont en effet, car souventes fois il en résulte des arrestations arbitraires, des détentions illégales, des ternissements de réputation, des pertes d'emplois, et même parfois des suicides, sans parler des procès qu'on nous intente pour toutes sortes de raisons. S'agit-il là d'une tendance à généraliser facile et simpliste? Qu'en pensez-vous? Si effectivement, comme ces faits tendent à le prouver, nous ne sommes protégés par ces lois, qu'on nous jette comme miettes aux chiens avec toute la bonne volonté du monde et la peur de se faire prendre pour «un maudit homosexuel» (C. Ryan), ni dans l'intégrité de nos droits de citoyens, ni dans l'intimité de notre propriété privée et ni dans les lieux publics que nous fréquentons, où, dites-nous le messieurs les gouvernants, sommes-nous protégés?

L'impression de liberté que nous avons maintenant ne serait-elle pas qu'une laisse plus longue? Une laisse, aussi longue soit-elle, est toujours une laisse. L'absence de définitions cohérentes d'expressions antédiluviennes comme «lieux de débauche» et «grossière indécence permet à la police de s'arroger des droits qu'elle n'a pas. Ce qui n'est d'ailleurs pas le seul domaine où les autorités policières interprètent au sens extra-large les termes de leur mandat de «protéger la société».

Le Ghetto

«Il importe d'entreprendre une analyse du ghetto homosexuel à partir des conditions matérielles qui le fondent et d'étudier sur cette base l'idéologie spécifique qu'il secrète, ce qui d'ailleurs nous ramène à la question de l'identité homosexuelle. Le premier élément à noter, c'est qu'il n'y a pas à proprement parler un ghetto homosexuel, mais plusieurs formes d'enfermement qui ne sont pas homogènes. Néanmoins, toutes ces formes correspondent à un besoin (plutôt qu'un désir) précis: la quête de partenaires, cette quête pouvant prendre soit la forme d'une recherche occasionnelle, pour une baise vite fait bien fait, soit la forme de la recherche du grand amour, du prince charmant, et souvent les deux à la fois. Ces diverses formes de ghetto correspondent, mais de

façon non mécanique, à diverses classes et couches sociales, et l'on peut distinguer deux grandes catégories: le ghetto commercialisé (boites, saunas, clubs privés) et le ghetto non-marchand (tasses*, parcs). La répression pèse, en temps normal, essentiellement sur ces lieux de drague non contrôlés visant à canaliser la recherche de partenaires dans les circuits commercialisés. Le vécu de ce ces deux formes de ghetto entraîne des idéologies différentes. Dans le ghetto non-marchand, la menace toujours présente de répression par les flics ou par des bandes de loubards engendre un haut degré de culpabilisation et la tension qui y règne développe une agressivité qui rend très difficile toute forme de communication autre qu'une consommation sexuelle hâtive et sans lendemain. Avec l'habitude, cet état de tension crée chez certains une dépendance un peu analogue à celle de la drogue qu'ils théorisent par l'attrait du danger et le goût de l'aventure, tout en reconnaissant dans leur for intérieur le caractère sordide de cette aventure. Dans le ghetto commercialisé, les rapports sont marqués fondamentalement par leur caractère marchand, excluant aussi toute communication entre les individus autre que celle qui passe par l'apparence: recherche vestimentaire poussée, culte de la beauté, figée dans des modèles très typés, préciosité. L'idéologie qui en ressort est qu'on se dépouille à l'entrée de tout ce qui peut rappeler l'insertion de l'individu dans ses rapports sociaux habituels pour ne plus conserver que les marques qui témoignent que l'on est pédé. C'est dans cette forme de ghetto que s'enracine le plus fortement l'idéologie de l'identité homosexuelle. Cela crée une sorte d'univers fantasmatique où ne peuvent se retrouver pleinement que ceux qui ne subissent pas trop lourdement le poids de la contradiction entre ce monde clos et leur vie sociale par ailleurs. C'est ce qui fait que, là aussi, on trouve des individus qui prétendent se sentir très à l'aise dans ce milieu, alors que bon nombre en ressentent le caractère étouffant.

Le ghetto commercialisé tend de plus en plus à se hiérarchiser entre des boîtes « sélects » pour un public raffiné et des boîtes plus populaires qui accueillent les homosexuels chassés du ghetto non marchand. Il est à prévoir que, si la tendance actuelle à une relative « banalisation » de l'homosexualité se poursuit, le pouvoir cherchera à supprimer le ghetto non marchand, à assainir les lieux publics, tout en favorisant l'extension du ghetto commercialisé sur lequel il peut, de plus, exercer facilement son contrôle.

Il va de soi que si nous sommes pour la disparition du ghetto, en tant que système d'aliénation particulièrement mutilant des rapports humains qu'il instaure, nous savons en même temps que le ghetto existe de par le rejet de l'homosexualité hors du corps social, et qu'il existera tant que les homosexuels seront opprimés: aussi, notre premier devoir est-il de dénoncer toute répression à l'encontre des homosexuels qui fréquentent le ghetto, que ce soit par les flics ou d'autres. Sur la base de la solidarité dans la lutte contre la répression, nous pouvons aider à la radicalisation des homosexuels qui se sentent contraints de la fréquenter, leur faire peu à peu prendre conscience des rapports aliénés qu'ils vivent dans le ghetto, et les amener lentement à rompre avec l'idéologie de l'identité homosexuelle.»

Jean Nicholas, in La Question Homosexuelle

Sans endosser toute la perception qu'a du ghetto gai M. Nicholas, force nous est de constater qu'effectivement il a raison quand il le considère comme un moyen pratique, pour le pouvoir, de cerner dans des lieux bien précis, «tollérés» par lui, toutes ces «graines du vice» que nous sommes, pour mieux nous ficher, nous interpeler, nous harceler, et quoi d'autre?

Cependant, l'aspect positif du ghetto semble lui échapper. Il est un fait tout aussi facile à constater que ces clubs privés, saunas, bars, discos, sont malgré tout bénéfiques pour la plupart d'entre nous car il s'agit là des seuls endroits où nous formions une majorité. Ce sont là les seuls endroits où notre collectivité de même que notre solidarité se manifestent. Et de cela nous avons grand besoin. La manifestation spontanée de révolte provoquée par la descente au Truxx l'a bien montré. Nulle part ailleurs sommes nous disponibles pour une démonstration massive de notre solidarité.

Toutefois, le danger inhérent à tout ghetto est de s'y limiter. Il peut très facilement devenir une prison volontaire nous protégeant contre les agressions de la société «straight», qu'elles soient violentes ou non. Beaucoup d'entre nous ont quitté de petits villages campagnards ou villes de province parce qu'y vivre notre vie selon notre goût propre y eut été trop difficile, voire impossible. Etait-ce pour venir s'enfermer dans un petit village à l'intérieur d'une grande ville?

L'aspiration principale des mouvements de libération gais est l'intégration, par acceptation intégrale de notre manière d'être, de notre perception de la vie et des relations inter-individuelles, en un mot: de notre culture, au monde ordinaire. Il s'agit en soi de banaliser notre homophilie à un point tel qu'elle ne soit plus un spectacle mais bien une «autre» manière d'être, comparable à celle des ethnies étrangères que nous côtoyons. Et pour ça, le ghetto doit non pas «manifester pour ses droits» mais plutôt «manifester ses droits», ce qui est une nuance fort importante.

L'exemple typique d'un ghetto ouvert est celui de San-Francisco, où celui-ci est tellement éclaté et manifeste, tant du point de vue numérique que de point de vue socio-économique que s'il venait à disparaître, San Francisco disparaîtrait avec lui.

L'auto-oppression

L'essentiel de cet article est tiré de *Pardonnez-nous notre existence* de Andrew Hodges et David Hutter, traduit par le Groupe Gai de l'Université Laval.



LE NOIR DOSSIER DE LA REPRESSION SEXUELLE

« *L'ultime réussite de toutes les formes d'oppression est l'auto-oppression. L'auto-oppression est atteinte lorsqu'un gai a adopté et intériorisé les définitions du bon et du mauvais avancées par les «straights».*

«Nous apprenons à détester l'homosexualité avant même qu'il devienne nécessaire de reconnaître la nôtre. Pendant notre enfance puis notre adolescence, nous n'entendons rien de bon sur la vie des gais et nous n'y voyons que matière à ridicule, à dégoût ou à pitié. D'ailleurs les gais, tels des coucous, sont élevés dans des nids hétérosexuels, étrangers, et même à la maison le message reste semblable. Comme des attitudes «positives» envers l'homosexualité ne nous ont jamais été présentées, nous adoptons inévitablement les attitudes «négatives», et de celles-ci dérivent toutes nos valeurs.»

«On nous a appris à nous haïr nous-mêmes et cette leçon, à quel point l'avons-nous apprise! Certains gais évitent délibérément l'enseignement de peur d'avoir une influence corruptrice. D'autres évitent consciemment la compagnie des gais, sauf pour de furtives et brèves rencontres, car ils ne peuvent souffrir de voir le reflet de leur propre homosexualité. De manière plus typique, notre haine de soi est inconsciente et notre auto-oppression spontanée. Nous acceptons sans discernement la ligne de conduite voulant que la sollicitation soit outrageante et nous restreignons nos plaintes à l'égard de la Loi aux mesures que prend la police pour l'appliquer, ou bien aux sentences irrégulières prononcées contre les coupables. Il nous est si naturel de présumer que nous possédons un statut de deuxième classe que nous négligeons de remarquer l'oppression même extérieure à moins que nous fassions un bon effort pour l'extirper. Rarement reconnaissons-nous le poing du «*tabasseur de tapettes*» *dans la main bienveillante du libéral.*»

«*Sitôt qu'ils ne peuvent plus nier leur homosexualité, les gais trouvent moyen d'éviter d'être aux prises avec le fait qu'ils sont les personnes mêmes qu'ils méprisent. Il n'est pas facile de vivre avec une haine de soi totale, à l'état pur. Les gais prendront donc des moyens détournés et complexes pour venir à bout de ce dilemne: découvrir eux-mêmes qu'ils sont ceux-là qu'on leur a appris à haïr.*»

Le stade final de l'auto-oppression est atteint quand on dit— et croit—: «Je ne suis pas opprimé.» A chaque minute conscients d'être perçus comme ridicules ou pitoyables, on manoeuvre sans cesse pour nier l'évidence. Bien sûr, c'est le degré même de succès atteint à cacher leur identité, qui leur permet de se désintéresser de leur oppression. Par la négation de leur homosexualité dans toute situation sociale, il est vraiment possible aux gais de se figurer qu'ils partagent le statut des non-gais. Mais cette façon de se duper va plus loin: ils continuent à prendre les attitudes de leur oppresseurs—la logique et le langage même des «*straights*» auxquels ils s'identifient. Ces homosexuels si «bien adaptés» ne se sont, en vérité, jamais adapté à leur homosexualité mais seulement à la répression brutale. Ils ne reconnaîtront jamais la soumission et la mauvaise ici de toute une vie. Ces homosexuels «bien adaptés» préféreraient emporter leur oppression dens la tombe plutôt que d'admettre son existence.»... «La majorité des homosexuels, pareille à une masse de commis de bureau mal payés mais dociles, refusent la solidarité. Ils préfèrent le statut imaginaire que leur procure l'identification à leur patron.

«Le langage lui-même est un instrument d'auto-oppression. Nous employons le terme «*homosexuel*», parce qu'il n'est pas dépréciatif, mais à contre-coeur, vu qu'il s'agit là d'une définition médicale du XIXième siècle. On le remplace de plus en plus par «*gai*» un mot que nous avons choisi.» Si le terme «*homosexuel*» n'est pas *dépréciatif*, il est certainement *réductif*. Quant au terme «*gai*» popularisé chez-nous et francisé par nous, l'Office de la Langue Française ne le reconnaît pas.

Les mots mêmes dont nous nous servons pour nous identifier: «tapette—fifi—folle—grande» sont ceux que nos oppresseurs utilisent pour nous injurier. Pourquoi s'injurier entre nous?

«Même les revendications positives des gais servent à déguiser leurs attitudes négatives. Nous sommes tentés de compenser une situation d'opprimés en nous inventant des qualités spéciales et en investissant l'homosexualité d'un faux prestige. Après avoir appris que nous ne sommes rien, que nous formons la lie de la société, nous ripostons en compilant des listes de gais célèbres. Nous clamons fièrement «*Jésus était gai*» (les yeux fermés sur deux imllénaires de persécution» catholique). «Les gais, alléguons-nous, *sont si pleins d'imagination et si créatifs.* Et de nous écrier: *nous sommes si rigolos.* Certains gais traitent la vie comme un éternel message publicitaire—vendant avec ardeur non pas nos vraies qualités mais n'importe quelle marchandise pour laquelle ils croient y avoir un marché.»

«Au vingtième siècle les gais se sont transformés d'«*esthètes raffinés*» qu'ils étaient dans le siècle précédent, «*en beaux esprits, secs et sophistiqués. Nous nous figurions que nos langues acerbes étaient le fléau de tout cocktail-party. En ces années soixante-dix, imbues de sociologie, l'élite gaie privilégiée accepte volontiers ce rôle de fléau de la société. Nous croyons que, sans effort de notre part, du simple fait de notre existence, nous bouleversons les structures sociales. Nous sommes si ravis de posséder quelque chose d'extra pour compenser notre homosexualité, que nous passons aveuglément de la certitude d'être étrangers au noyau familial, à cause de notre nature, à la conviction d'avoir un certain pouvoir de le détruire. Quel que soit l'accueil que nous devons réserver à cette institution qui détermine des rôles et se perpétue, il semble à peine moins présomptueux d'imaginer que nous serions cause de son effondrement que de nous croire responsables du déclin et de la chute de l'empire romain.*»

«*Cet éclat supplémentaire que les gais se sentent obligés de donner à leur vie est, bien sûr, tout à fait inutile; rien, dans l'homosexualité n'exige une compensation. Quand nous croirons cela sincèrement, quand nous tiendrons notre homosexualité pour une chose naturelle et que nous considèrerons les homosexuels comme des gens différents mais néanmoins ordinaires, alors nous aurons enfin commencé à nous défaire de notre auto-oppression.*»



Ton seul libérateur, c'est toi!

W. Reich

La Manipulation de l'opinion publique en notre défaveur.

Une forme extrêmement subtile et pernicieuse de notre répression en tant que gais, est la manipulation démagogique de l'opinion publique par des moyens aussi simplistes que calomniateurs.

Quand on lit par exemple: **Espions homosexuels** comme entête d'un article de journal, cette liaison fort dangereuse nous saute aux yeux, et de là, dans la mémoire; car c'est la fonction d'un gros titre d'attirer l'attention du lecteur. Associé

au crime contre l'état qu'est l'espionnage, l'homophilie revêt un caractère d'autant plus maléfique qui provoque chez le lecteur moyen, même sans qu'il s'en rende compte, le stockage d'une nouvelle donnée négative face à cette forme d'expression amoureuse, en plus de toutes celles que la morale et les coutumes ont déjà accumulées dans sa mémoire. Ces données ressortiront en temps utiles, par exemple quand il sera temps de trouver des arguments-marteaux contre fe «fléau social» que nous sommes prétendument.

Dans l'affaire du Complexe Desjardins, actuellement, véritable chasse aux sorciers de tout acabit, on mélange tout: drogue—prostitution—homophilie—pédophilie—et même: Témoins de Jéhova. En effet, un gros titre du très saint *Devoir* se lisait récemment comme suit: Affaire du Complexe Desjardins, **La drogue serait venue d'un témoin de Jehova**. On se croirait aux plus belles heures du Duplessisme.

Quelle horreur! A peine sortis de l'Année internationale de l'Enfant, on découvre de ces enfants se livrant à la prostitution homosexuelle, à la consommation de drogues et même, Dieu nous prenne en sa sainte protection!, à la fréquentation de gens de religions douteuses. On va même jusqu'à identifier publiquement certains des adultes qui auraient recherché la présence de ces adolescents en les rémunérant. Espère-t-on pousser certains de ces hommes au suicide comme le cas s'est produit à Ottawa? Et dans ce cas, est-ce qu'un journaliste ou un journal ne commettent pas un crime plus grand encore en condamnant publiquement, avant même qu'un jugement ait été rendu par leurs pairs, ces individus à leur mort sociale ou même physique? Ces manières de fonctionner sont hautement séditieuses parce qu'elles nient l'un des piliers de notre société, c'est à dire, le droit à une jugement équitable. Est-ce que le journal en question pourra laver le blâme, la honte le malheur et le sang qu'il répand? Personne ne semble douter de la culpabilité de ces hommes que la société force à monayer un plaisir tout à fait innocent en soi. Personne ne considère non plus, la possibilité même que ces adolescents soient forcés par la société à monnayer leurs charmes parce qu'ils ne peuvent vivre leur sexualité autrement. (Oups! nous oubliions que la sexualité n'est pas un droit reconnu à l'enfant par l'ONU).

Pour revenir à nos moutons, d'un même coup de filet on attrappe des «jeunes délinquants*, des «vieux vicieux*, des «drogués*, des «pushers* et même des Témoins de Jéhova. Il y a du y avoir un party monstre ce soir là au quartier général de la police de Montréal.

Un autre exemple encore plus dommageable pour la réputation des homophiles, est celui du fameux meurtrier de Chicago, (Gacy?) qui fut starifié par toutes les agences de nouvelles nord-américaines et même du monde. Dans tous les articles lus sur le sujet, pas un seul n'omettait de souligner que le meurtrier était un homosexuel (ce qui était stylistiquement redondant de toute façon puisque les victimes étaient toutes de sexe masculin). Dans ce contexte, on associait maladie mentale, homophilie et pédophilie, et chaque jour on faisait frissonner d'horreur plusieurs millions d'individus en leur révélant à petite dose les détails de cette affaire sordide.

Personne ne s'interrogeait sur le pourquoi réel (ou les pourquoi) de cas événements, cependant. Pourquoi Gacy se sentait-il obligé d'éliminer ces témoins gênants? La société ne le poussait-elle pas à le faire sous la menace d'un danger plus grand: emprisonnement, perte de réputation, perte d'emploi, destruction de sa situation sociale, quoi, s'il était pris en «flagrant délit» avec un seul de ces adolescents, ou qu'un seul d'entre eux le dénonce à ses parents. Personne là non-plus, ne considérait la possibilité que les jeunes victimes recherchaient peut-être la présence de cet homme plus agé qu'eux.

Bien sûr la société a meilleure conscience quand elle croit d'un commun accord qu'il s'agissait là d'un fou homosexuel, pédéraste de surcroît, qui ne faisait là d'un fou homosexuel, besoins normaux de ce genre de malades mentaux. C'est beaucoup plus simple en tout cas que de remettre en question sa conception de la sexualité.

Conclusion

Considérer notre oppression franchement, dans un farouche face-à-face avec la société peut mener à des actions ou réactions paranoides inutiles et stériles qui ne peuvent, très souvent, que se retourner contre nous, en confirmant les préjugés de nos opposants. Il est par contre important qu'une prise de conscience se fasse pour que tous soient à même de se défendre efficacement quand arrive un «accident de parcours». Quand un seul d'entre nous est victime d'une agression, c'est toute notre collectivité qui la subit.

Ce ne sont pas seulement les coups de boutoir de notre révolte qui feront s'effondrer ce mur compact que nos oppresseurs placent autour de nous. Les témoignages publics de notre solidarité amoureuse auraient certainement beaucoup d'effet, de même que les manifestations publiques de notre préférence sexuelle. La société est à changer par la transformation de chaque individu qui la forme. Plus et mieux on nous verra, plus et meiux on nous comprendra.

La Répression Sexuelle et La Santé

La répression sexuelle a des effets notables sur la santé non seulement des réprimés, mais aussi sur celle des répresseurs! Cet effet touche aussi bien la santé psychologique que la santé physique. Un exemple permettra de saisir la portée de ce propos: la prostitution.

Tout d'abord la société réprime la prostitution *qu'elle veut bien*; encore que la prostitution ne soit pas illégale (la loi n'en parle même pas), mais que seuls les moyens d'en faire le sont, en autant que la répresseur "juge" qu'il y a grossière indécence, vagabondage ou autre stratagème aussi vague. La prostitution aisée, celle dont se servent eux-mêmes souvent les répresseurs (c'est humain, parait-il) n'est pas atteinte, seule la prostitution démunie, celle des rues et des bars en prend pour son rhume. Cela donne bonne conscience aux répresseurs, mais combien cela crée d'anxiété, de culpabilité et de désordres psychologiques aux personnes qui exercent le "plus vieux métier du monde", celui qui s'éteindra le dernier, quoiqu'on fasse. Mais quand la société qui réprime utilise là prostitution (elle en a besoin elle aussi) qu'y trouve-t-elle? La monnaie de sa pièce, et le plaisir passager est loin de contenir toute la chaleur et la compréhension recherchée car la prostitution ne peut fournir que des personnes blasées de tout ce système hypocrite. Et le client-répresseur s'en trouve lui aussi blasé de son propre système qu'il pressent, lui-même très hypocrite.

Outre cette répression brutale et grossière, il existe une répression plus subtile, plus sournoise et qui entraîne des effets plus néfastes les uns que les autres. Prenons un autre exemple: quelqu'un attrape une syphilis.

Se sent-il comme s'il avait un rhume, une pneumonie ou une appendicite? Non. Il sait qu'il est puni par où il a péché. Ce que lui rappellera peut-être trop souvent soit le médecin consulté par ses

insinuations, ses gestes, son attitude, soit la clinique externe où il sera fiché, codé, diagnostiqué, où toutes les paires d'yeux sembleront armées de fléchettes. La première fois on endure, mais au deuxième incident on enverra tout ce beau système se faire cuire un oeuf!

Ce quelqu'un aura-t-il appris les éléments de la prévention? Saura-t'il que sa syphilis est plus facile à traiter qu'un rhume, une pneumonie ou une appendicite? Probablement qu'alors il ignorera la réalité, demeurera porteur et disséminera autour de lui le microbe vorace.

Et si ce quelqu'un était la même personne que dans l'exemple précédent, et s'il refilait son microbe directement ou par personne interposée au médecin consulté, à l'infirmière ou au préposé aux dossiers, qui en souffrirait? Sa société répressive dont nous faisons tous un peu partie.

Sur le plan de la santé psychologique et physique, réprimer la sexualité est aussi idiot, irréfléchi et insensé que de tenter de réprimer la faim, la soif, la respiration ou l'envie de faire pipi.

Il faut réprimer les abus, pas de sexualité (on saoûle bien dans le Grand Monde), mais les abus des profiteurs, ces rusés renards du système qui nuisent à la santé des gens sous prétexte de les protéger. On pense aux souteneurs, pas parce qu'ils le sont mais parce qu'ils abusent, comme il faut penser aux législateurs à qui il faut une fournée quotidienne de prévenus dans leur boîte à pain, pas parce qu'ils le sont mais parce qu'ils en abusent.

La santé sexuelle dans son sens émotionnel et amoureux ne trouvera son épanouissement que dans le respect des individus en leur totalité. Comment diminuer l'incidence effarante des maladies vénériennes dans un tel climat? C'est presqu'à souhaiter sans méchanceté à tous les répresseurs d'attraper des morpions ou pour certains une gonorrhée (ou les deux, pourquoi pas?). Peut-être qu'alors, en comprenant le vrai sens de *leur* sexualité ils entreverront celle des autres, et dirigeront ailleurs et plus pertinemment leur rle de répression.

Cela est désolant pour un professionnel de la santé d'avoir à dire ces choses, mais la réalité quotidienne nous démontre à la tonne que tout notre arsenal sophistiqué de connaissances scientifiques, d'examens raffinés, de traitements miracles n'ont rien changé, ou si peu, à l'état sanitaire sexuel (dans le beau et bon sens du mot) des gens, parce qu'il y a un blocage social pudibond hypocrite. C'est comme voir des gens mourir de faim alors qu'on a les poches pleines de pain mais que la mode est aux poches cousues!

Heureusement, on commence à dire que les maladies vénériennes sont des maladies sociales (en saisit-on vraîment le sens?); y aurait-il une lumière d'espoir?

J.R.(M.D)

Petit calendrier de la répression

La répression à l'endroit des homosexuels n'est pas née d'hier, bien au contraire. Plusieurs lois, poursuites et écrits homophobes, documentés dans l'histoire ancienne et médiévale, démontrent à quel point les autorités en place n'ont pas hésité à opprimer divers groupes marginaux, les homosexuels au premier rang. C'est souvent sous l'influence de l'Eglise que la répression s'est le mieux exercée; l'attaque du pape Clément V, puis de Philippe le Bel, contre l'Ordre des Templiers, en 1307, demeure un exemple manifeste d'oppression politico-religieuse. Les gens d'Eglise et d'Etat ont souvent été unanimes à condamner le comportement marginal des uns et la libre pensée des autres; à certains moments, en 1612 par exemple, il se sont même disputés sur la méthode d'exécuter les sodomites! C'est à qui pourchassera le mieux les homosexuels. Ceci dit, les notes historiques suivantes suffisent à démontrer que la guerre à l'homosexualité a depuis longtemps été déclarée.

De 400 avant J.C. à 1600 A.D.

Vingt siècles de croisade contre l'homosexualité

399 av. J.C. Mort de Socrate, accusé de corrompre les jeunes hommes.

169 Une loi du sénat de Rome rend l'homosexualité masculine illégale.

190 A.D. Le théologien Clément d'Alexandrie condamne la promiscuité sexuelle chez des sectes gnostiques.

300 Le Concile d'Elvire décrète que l'extrême-onction doit être refusée à quiconque est coupable de pédérastie.

342 Le code de loi de l'empereur Constantin condamne l'homosexualité masculine et exige que les sodomites soient punis de façon spéciale.

390 L'empereur romain Théodosius Ier rend les sodomites passibles de la peine de mort (brûlés vifs sous le règne de Théodosius II).

690 Un document sur la pénitence, publié par l'archevêque de Canterbury, mentionne pour la première fois le lesbianisme.

693 Le Concile de Tolède (Espagne) condamne l'homosexualité masculine.

744 Un règlement issu du synode de Septinnes condamne le travestisme.

1054 Publication de *Liber Gomorrhianus* faisant état d'une alarmante incidence homosexuelle dans le clergé.

1179 Le troisième Concile de Latran condamne l'homosexualité grandissante parmi le clergé.

1212 Le Concile de Paris condamne lui aussi l'homosexualité dans le clergé.

1227 Le pape Grégoire IX publie la bulle *Estravagantes* où il condamne la sodomie.

1245 L'Inquisition de Toulouse s'en prend aux "fervents" de l'homosexualité.

1260 Le code de loi d'Orléans rend l'homosexualité et le lesbianisme illégaux et prescrit des châtiments corporels pour les délits de première et seconde instance (mort sur le "Bucher" pour la troisième offense).

1290 Le roi Edouard Ier d'Angleterre rend les adeptes de sorcellerie, les hérétiques et les sodomites passibles de mort.

1292 Un scandale homosexuel éclate à l'Université de Paris et plusieurs professeurs sont congédiés.

1307 Philippe le Bel de France accuse les Templiers d'hérésie et de sodomie.

1311 Le pape Clément V publie une bulle intitulée *Ad Nostrum* où il condamne ceux qui croient qu'un acte sexuel en soi ne peut être un péché, peu importe les partenaires.

1533 Le roi Henri VIII d'Angleterre rend la sodomie illégale.

1625 Publication de *Theologia Moralis* qui relie les "crimes" de la sodomie et de l'adultère à la sorcellerie.

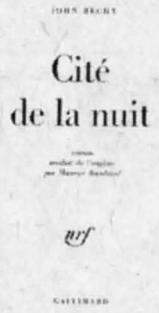
PFS

ECRITS SUR L'HOMOSEXUALITE



LES PLAISIRS DE L'AMOUR GAI
Dr Charles Silverstein & Edmund White

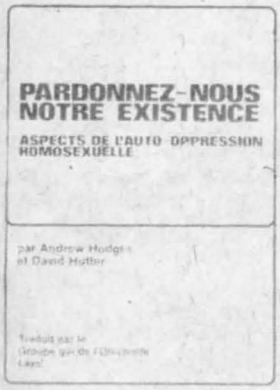
Le best-seller américain "The Joy of Gay Sex" est enfin disponible en français. Et dans une édition québécoise d'une qualité irréprochable. Les auteurs y abordent d'une façon intelligente et ouverte plusieurs aspects de l'homosexualité mâle. De superbes illustrations ajoutent une touche érotique à ce superbe ouvrage sur les plaisirs de l'amour gai.



CITE DE LA NUIT
John Rechy

A peine débarqué à New York, le jeune Frank se retrouve au Times Square où un homme lui offre un billet de $10.00 pour ses "services". Il hésite avant d'accepter et, ayant accepté, il plonge à corps perdu dans le monde insolite de cette Cité de la Nuit.

PARDONNEZ-NOUS NOTRE EXISTENCE
Andrew Hodges et David Hutter



"L'ultime réussite de toutes les formes d'oppression est l'auto-oppression. L'auto-oppression est atteinte lorsqu'un gai a adopté les définitions du bon et du mauvais avancés par les "straights".
—Un petit livre qui ouvrira les yeux de plusieurs sur les différentes formes de l'auto-oppression.
* Traduit par le Groupe gai de l'Université Laval

LE CORPS LESBIEN
Monique Wittig



Monique Wittig défonce le mur des tabous millénaires et nous entraîne à la découverte du Corps Lesbien.



QUAND MOURUT JONATHAN
Tony Duvert

Quand mourut Jonathan raconte l'histoire de deux garçons, un enfant, Serge et un homme, Jonathan. L'histoire d'une amitié sans phrases et sans interdits. Leurs intimités physiques les plus audacieuses sont sans doute ce qu'elle a de plus ingénu.



POMPES FUNEBRES
Jean Genêt

"...Aujourd'hui, je me fais horreur de contenir, l'ayant dévoré, le plus cher, le seul amant qui m'aimât. Je suis son tombeau. La terre n'est rien, Mort. Les verges et les vergers sortent de ma bouche. La sienne... Incomparable avec l'amour pour une femme ou une jeune fille est l'amour d'un homme pour un adolescent..."



PRIAPE
1661 Est. Ste Catherine
Montréal 521-8451
"Le sex-shop gai"

BON DE COMMANDE:

☐ Les plaisirs de l'amour gai	$19.95
☐ Cité de la nuit	$13.95
☐ Quant mourut Jonathan	$7.50
☐ Pardonnez-nous notre existence	$1.75
☐ Pompes funèbres	$14.50
☐ Le corps lesbien	$9.50

Nom
Adresse
Ville Code postal

(Prière d'ajouter $1.00 pour chaque livre commandé pour les frais postaux)

sous total
frais postaux $
total

Argent
Visa
Master Charge
Mandat poste
Chèque visé

Signature

42 1979, une année bien remplie

L'année dernière a connu ses moments de victoire et de défaites. Avant qu'elle ne s'estompe dans l'oubli, repassons ses grands moments.

Janvier

3—Le maire Sewell, de Toronto, recommande que les lois anti-gais soient abrogées afin de protéger les homosexuels.

9—Le magazine gai télévisé « 88 » est porté à 60 minutes.

10—Le tribunal international Bertrand Russel condamne la R.F.A. pour sa censure anti-gai.

17—Une lesbienne de Windsor, Ontario obtient la garde de ses enfants mais on la lui retire plus tard parce qu'elle vit avec sa maitresse.

Février

5—Le Conseil de presse blame *Le Soleil*, *Le Quotidien* du Saguenay-Lac-Saint-Jean et *La Presse* pour des articles jugés discriminatoires envers les homosexuels.

9—Le RNLGQ profite du passage du premier ministre français Raymond Barre au Québec pour lui demander d'expliquer l'annulation d'un stage de l'OFQJ sur l'homosexualité, on attend encore la réponse.

14—Le *Body Politic* est reconnu non coupable de distribution par la poste de matériel indécent. La cause est en appel.

16—Un incendie détruit le local des Gais de l'Outaouais rue Elgin à Ottawa.

—Naissance du *GaiPied*, journal d'information homosexuelle à Paris.

Mars

1—L'ADGQ organise un colloque pour faire le bilan d'un an d'application de la loi 88.

6—Six hommes fusillés en Iran pour avoir organisé un réseau de prostitution homosexuel.

8—Un contingent gai participe à la manifestation pour la journée internationale de la femme à Montréal.

10-11-12—Visites successives des policiers chez Bud's à Montréal qui fichent les noms des clients.

31—Participation de gais à la manifestation pour l'avortement libre et gratuit à Montréal.

—Dernier numéro francophone de *«Forum»*, bulletin de la Coalition canadienne pour les droits des lesbiennes et des gais.

Avril

3-5-7—Cinquième congrès d'orientation de l'ADGQ. Il est décidé que l'association, tout en conservant la même sigle, s'appellera désormais «l'Association pour les droits de la Communauté gais du Québec.» Le projet de transformation de «Gais du Québec», en un nouveau magazine mensuel *«Le Berdache»*,est adopté.

3—L'ADGQ proteste au moyen de lettres ouvertes contre le projet de loi fédéral visant à renforcer les dispositions légales contre la sollicitation.

13—Première réunion de l'Association gaie internationale à Bergen. Pays-Bas.

23—Lancement aux Etats-Unis de «Homosexuality in perspective» de Master et Johnson affirmant entre autre que les homosexuels ne sont pas génétiquement différents des hétérosexuels.

—Sortie de *«Pardonnez-nous notre e)* publié par le Groupe gai de l'université Laval.

—Selon un sondage du mouvement français Arcadie, 55% des français considèrent que l'homosexualité est un droit fondamental de la personne humaine.

Mai

3—Une lesbienne, Maureen Colquhoun, se présente aux élections en Grande-Bretagne. Elle n'arrive pas à se faire élire.

19 au 21—Congrès des lesbiennes à Toronto.

21—Emeute à San Francisco. 5,000 gais manifestent devant l'hôtel de ville contre la clémence relative dont a fait preuve le jury statuant sur la culpabilité de Dan White assassin du maire Moscone et du conseiller homosexuel Harvey Milk.

22—La cour suprême donne raison au Vancouver Sun de refuser des annonces du journal «Gay Tide».

24—Congrès d'Arcadie en France

—Six policières de Boise, Idaho, licenciées en 1977 parce qu'on les accusait d'homosexualité se voient accorder $103,000 de dommages et intérets par le tribunal.

—Procès de Jeremy Thorpe en Grande-Bretagne.

—2 homosexuels condamnés à mort en Iran par un tribunal révolutionnaire.

—Premier numéro en France de *«Masques»*, revue des homosexualités.

Juin

1—L'ADGQ soumet un mémoire devant le Conseil de sécurité de la Communauté Urbaine de Montréal.

8—L'Association des pères Noël se rétracte: des homosexuels pourront être père Noël.

16-23—Semaine de la gairilla (semaine de fierté gaie) à Montréal.

24—Mort à Paris du théologien Marc Oraison.

27 au 2 juillet—7e Congrès annuel des gais et lesbiennes du Canada à Ottawa sous le thême «Célébration 79» pour marquer le 10e anniversaire du mouvement homosexuel au Canada.

28—M. Gordon Fairweather, président de la commission canadienne des droits de la personne, souhaite que l'orientation sexuelle s'ajoute aux motifs de discrimination interdits dans la charte canadienne.

—Sortie du premier numéro du *Berdache*

—Lancement de *«Les homosexuels s'organisent»* de Paul-François Sylvestre.

Juillet

15—Deux hommes se voient interdire de danser ensemble à la discothèque le Zodiaque à Rimouski. Une plainte est déposé à la CDP.

19—Des homosexuels tiennent un congrès en Israël malgré toutes les embuches qu'on leur crée.

20—Le Dr André Buisson de La Réunion, accusé d'actes inpudiques sur des mineurs de même sexe est condamné avec sursis.

23 au 28-Université d'été homosexuelle à Marseille organisée par le GLH de Marseille.

—Protestation de l'ADGQ à René Lévesque parce que le comité organisateur des fêtes nationales a refusé de subventionner un projet gai.

—Fuori, un groupe homosexuel italien, offre un million de dollars pour amener Khomeiny devant un tribunal.

Août

2—Le gouvernement américain fait savoir qu'il ne gardera plus en détention les étrangers homosexuels entrant aux Etats-Unis mais il reviendra sur sa décision en décembre.

11—400 personnes manifestent contre la violence faites aux gais à Vancouver

19 au 25—Une centaine de lesbiennes se rendant au festival de musique pour les femmes à Grand Rapid, Michigan se voient refuser l'entrée aux Etats-Unis.

20—Des homosexuels organisent un sit-in dans le bureau du gouverneur général de l'Ontario pour protester contre le harcellement policier contre les gais.

20—Lancement du *Guide gai du Québec* d'Alain Bouchard.

27—*Le Soleil* dévoile une étude sur l'homosexualité des cégépiens par un professeur du Cégep de Sainte-Foy. Un cégépien sur quatre admet être homophile.

Septembre

26—Une étude de la Commission canadienne des droits de l'homme démontre que les canadiens acceptent mieux les gais que les contestataires.

29 et 30—Plusieurs groupes français lancent une campagne nationale contre les interdictions professionnelles des homosexuels et des lesbiennes.

Amnistie International annonce qu'elle défendra les personnes incarcérées pour homosexualité.

Octobre

5—A Chicago, le pape Jean Paul II réitère l'opposition de l'Eglise à l'homosexualité.

6,7 et 8—3e congrès national des lesbiennes et gais du Québec.

11—*Fuori* porte plainte en diffamation contre Jean Paul II.

11—La Cour Supérieure donne raison à McDonald's de refuser de louer un local pour un club gai.

14—Marche sur Washington pour réclamer l'adoption de lois protégeant les homosexuels.

17 au 20—«Lesbian and gay art festival» à l'université Concordia.

25—L'ADGQ organise un colloque qui attire plus de 300 personnes sur le thème «Y a t'il une écriture homosexuelle?»

27—L'ADGQ manifeste devant McDonald's

Novembre

14 et 15—Audition devant le juge Marc Beauregard, de la Court Supérieure de la cause ADGQ vs CECM

20 et 22—6e congrès d'orientation de l'ADGQ

27—12,000 gais manifestent dans les rues de San Francisco pour honorer la mémoire du maire Moscone et du conseiller Milk, assasiné un an plus tôt.

29—L'ADGQ gagne son procès, le juge Beauregard considérant le refus de la CECM de louer ses locaux aux gais discriminatoire.

—Sortie de *l'Agenda gai 1980.*

—Fermeture de Coop-Femmes

Décembre

—Début de la série radiophonique «Vues des gai(e)s» à CINQ-FM, Montréal.

21—La CECM dépose une inscription en appel du jugement rendu contre elle au profit de l'ADGQ.

27—Un juge de la cour provinciale de l'Ontario ordonne à la police de remettre 12 caisses de documents saisis au *Body Politic.*

—Le *Gay Tide* de Vancouver reprend sa publication.

Compilation: Gilles Garneau

La grande majorité des ouvrages dont nous parlons au cours de ces pages sont explicitement homosexuels, qu'ils soient romans, essais, biographies, autobiographies, recueils d'histoire ou plaquettes de poésie. Nous traiterons néanmoins de livres aux sujets connexes, soit qu'ils intéressent implicitement le milieu gai, soit qu'ils amènent une reflexion pouvant apporter une lumière nouvelle sur l'homosexualité. L'équipe des critiques qui animent ces pages ne sont pas tous homosexuels. Tous cependant acceptent pleinement l'homosexualité comme un choix licite dont l'expérimentation peut, d'ailleurs, amener, pour le mieux, la modification des rapport homme-femme basés sur la soi-disante supériorité de l'un sur l'autre.

Nous tenterons, comme il se doit, de traiter avant tout des livres québécois dans la mesure où les parutions le rendent possible. Mais l'homosexualité n'a pas de frontière, si elle est vécue différemment selon les pays. C'est pourquoi il nous parait important de rendre compte des livres étrangers, français, américains ou autres. □

Les plaisirs de l'Amour gai,

Dr. Charles Silverstein & Edmund White,
édition illustré, **Traduction de Michel Chevrier,** *Editions Intrinsèque, Montréal, 1979, 222pp.*

"La chair est triste, hélas! et j'ai lu tous les livres", commence Mallarmé quelque part. Je sais bien que le contexte est différent, mais je ne peux m'empêcher de penser que si Mallarmé avait été gai, il n'aurait pas été triste. Joke facile! d'autant plus que plus d'un gai est souvent triste. Et c'est peut-être justement ce en quoi ce livre traduit de l'américain "The joy of gay sex" sera superbement utile.

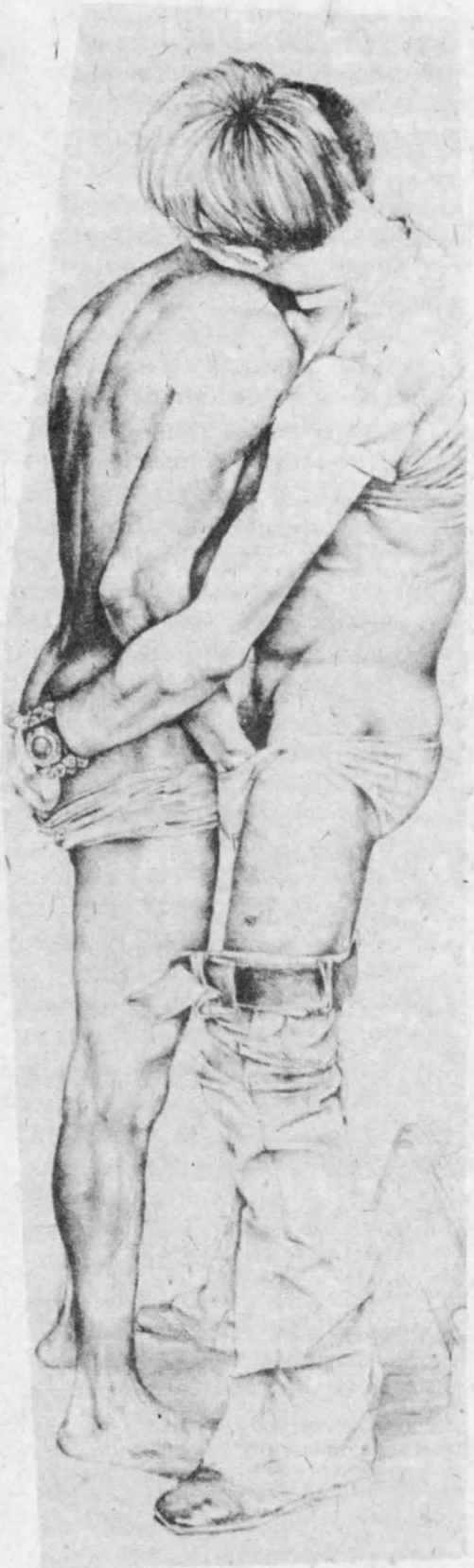
Le sexe, on s'en est plaint souvent, peut aboutir à la tristesse. Mais si les gais s'appellent les gais justement, je pense bien que c'est (aussi) pour célébrer la beauté, la joie qu'il peut y avoir dans la rencontre de deux êtres (pour un instant) affranchie de l'idéologie de l'échange et autres contrats socio-économiques: épousailles de formes, pur chant, la vie...

Je divague, ou je rêve, ou je plaisante, direz-vous. Non, pas du tout. Je pense sincèrement qu'il échoit aux homosexuels (les hétéros n'ont pas l'air de prendre les devants dans cette aventure) de redémontrer le chemin de la joie dans un monde qui par bien des côtés n'offre pas une multitude de raisons d'allègresse, du moins si l'on s'en tient à ce que disent les journaux, les politiciens et les économistes.

Tous les voies sont bonnes, évidemment. La chair n'a pas à être triste, et ce livre "les plaisirs de l'amour gai" peut y aider excellement. Il s'agit en fait d'une véritable encyclopédie de la vie "gai": comment on s'y sent, qu'est-ce qu'on y fait, quelles en sont les particularités, les aspects plaisants, les côtés difficiles, et bien plus encore.

220 rubriques qui vont des positions diverses possibles aux questions de relations entre amants, en passant par (tout ou presque sur) l'enculage, comment identifier un autre gai, les lubrifiants, les maladies vénériennes, quoi faire avec ses mains, les massages, la masturbation, les poppers et la dope en général, les questions de grosseur de la queue, l'androgynie, la pornographie, les odeurs, les orgies, les problèmes émotionnels, ce qu'il faut savoir ou faire quand c'est "la première fois", quoi faire par rapport aux parents pour les jeunes gais, l'impuissance, la jalousie, la possessivité, la conscientisation "gaie" bien sûr, l'humour gai, une courte et excellente histoire du mouvement de libération gai, la prostitution, etc., etc.

Mais ce qui frappe surtout, à part la masse de renseignements, c'est le ton. L'excellente traduction de Michel Chevrier, y est pour quelquechose, son humour et sa recherche aussi; mais on attendait vraiment un guide de la vie gaie qui soit aussi "à l'aise", confiant, souriant, plaisant, tout en étant sérieux et documenté là où il le faut. La chair n'a pas à être triste, semble dire tout ce livre; on pourrait presque dire que ce livre est un manuel pour apprendre (ou continuer) à se sentir à son aise dans sa vie gaie. J'ai été particulièrement sensible à la rigueur des informations dans le domaine psychologique, à la précision des informations médicales, au côté exact et "cool" des explications concernant les positions; et je résiste à vous citer quelques perles qui m'ont bien fait rire.



Autre avantage: ce livre est superbement illustré. Les dessins sont très explicites et il y a en plus une trentaine de photos en couleurs réparties en plusieurs encarts: quelques photos travaillées de beaux gars dans des scènes classiques (et poétiques), quelques photos de scènes d'orgies grecques, 4 extraordinaires reproductions d'art érotique gai chinois, 4 délicieuses reproductions d'art érotique gais islamique pleines d'humour et quatre mosaïques probablement byzantines.

Un beau livre, bien imprimé, ce qui ne gâte rien, que j'offrirais volontiers à mon jeune frère, si j'en avais un à l'âge où l'on cherche, mais qui aidera aussi des gens qui ne sont jamais "sortis" et qui n'osent pas. Le livre se vend 20 dollars, mais il en vaut la peine, car tout y est et il se lit en ouvrant au hasard, il se feuillette, et personne n'aura honte de la laisser trainer sur les coussins du salon...

Ch. Allègre

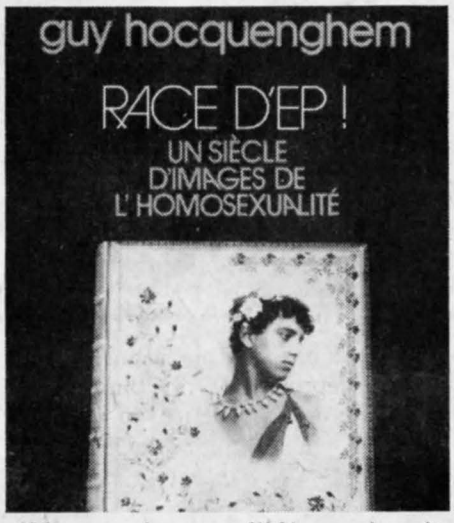


Un siècle d'images de l'homosexualité

Race d'Ep

Guy Hocquenghem
avec la collaboration iconographique de Lionel Soukaz
Editions Libre/Hallier, 1979, 192 pp.

On perd tout à ignorer son histoire, et les plaisirs et les horreurs. Pour un pionnier français de la libération, de la contestation et de la théorisation du désir homosexuel Guy Hocquenghem, l'évidence s'imposait que les homosexuels ne connaissent pas leur histoire et surtout n'en connaissent pas les *images*. Il décida donc de faire un film avec la collaboration de Lionel Soukaz sur l'histoire de l'homosexualité depuis 100 ans. Ce film qui s'intitule «Race d'Ep» (c'est à dire «pédérace» dans l'argot spécialisé qu'est le «verlan» ou le parler à «l'envers») est sorti sur les écrans parisiens vers la fin de 1979 et provoqua immédiatement une controverse. Bien sûr.



Hocquenghem eut l'idée par la suite de reprendre les documents iconographiques du film, de les entourer de textes (dont certains proviennent des commentaires de la trame sonore du film et les autres des divers articles sur l'histoire de l'homosexualité qu'il avait publiés dans le quotidien «Libération») et d'en faire un livre qui soit le «frère jumeau» du film.

Le livre, reprenant la structure du film, est divisé en quatre grandes parties que Soukaz, dans un interview, résuma ainsi : «D'abord, 'Le temps de la pose' ou 'le temps des esthètes' (1880-1920), centré sur le baron von Gloden et ses photographies de jeunes Siciliens nus. Ensuite, 'Le troisième sexe ou des années folles à l'extermination' (1920-1945). C'est le Berlin d'avant-guerre, l'explosion du mouvement homosexuel. C'est aussi la répression violente, et nous avons retenu pour un sketch un moment précis, le jour du saccage de l'Institut Hirschfeld le 6 mai 1933 par les Nazis. La troisième partie est plus durative : 'Sweet sixteen in the Sixties', c'est la façon dont la libération générale des moeurs se fait dans les années soixante; c'est Amsterdam, Berlin, la côte ouest, San Francisco. La dernière partie, 'Royal Opera', c'est le retour au ghetto, la rencontre entre un hétéro et une folle.»

Ce livre est fascinant dans ses deux éléments majeurs : les images et les textes. Les documents iconographiques sont abondants et pour la plupart inédits: photographies de Gloden (garçons nus), des photos de Louis II de Bavière (dont je me suis toujours demandé de quoi il pouvait bien avoir l'air), de Edward Carpenter (pionnier du mouvement homosexuel anglais vers 1890), de Elisàar von Kupfer (ce peintre narcisse de la pédérastie mystique, délirante et répétitive), de Fersen (le féros de l'«Exilé de Capri» de Roger Peyrefitte) et de son amant napolitain Nino; les cruelles caricatures des journaux européens sur le scandale de l'homosexualité découverte dans les plus hauts échelons de l'armée allemande; les documents de l'Institut Hirschfeld, mélange déroutant de pathologie et de «variantes» sexuelles; les photos du mouvement de la jeunesse allemande avant la guerre, dont les célèbres Wandervogel; des portraits du groupe de Stefan George, ce grande groupe de Stefan George, ce grand poète allemand, grand-prêtre de la pédérastie mystique; les célèbres affiches de Fidus; etc., etc. Bref, à eux seuls, ces documents iconographiques valent le livre et laisseront plus d'un songeur.

Les textes d'Hocquenghem, tour à tour descriptifs, polémiques, indignés, amusants, tendres, alternent entre le journalisme, la fiction et le commentaire. On y apprend l'origine du mot «homosexuel», inventé par des homosexuels qui voulaient une fois pour toutes sortir ce comportement du domaine religieux et moral et lui donner une base «scientifique» ... que la médecine, la psychiatrie et la justice ne tardèrent pas à récupérer et de façon le plus souvent ignoble. La respectabilité est une arme à deux tranchants.

On y apprend aussi, et ici je soulignerai les points qui m'ont le plus surpris, que le mouvement homosexuel allemand des années 1900-1933, le premier de l'histoire et peut-être le plus universel, avait presque réussi à faire légaliser l'homosexualité au Parlement allemand en 1929. La crise économique vint balayer tous leurs efforts. Pire encore, une fois Hitler parvenu au pouvoir, Staline accusa le fascisme d'être d'inspiration homosexuelle. Cette accusation fut si insoutenable aux Nazis qu'elle déclencha le massacre. Hocquenghem n'y va pas ici de main morte et le passage mérite d'être cité:

Ce que les gens de gauche, en général ne savent pas (lorsqu'ils continuent à

associer fascisme et homosexualité), c'est qu'ils reprennent ainsi le dessein même des débuts de la persécution anti-homosexuelle. Car le véritable déclenchement de la rafle généralisée qui devait conduire au massacre n'est pas venu d'une décision raisonnée de Hitler, *mais bien de la pression exercée sur lui par la gauche européenne.* En fait, les homosexuels ont été les victimes d'un *chantage réciproque* entre les régimes soviétiques et nazi. Rendons l'invention aux inventeurs : ce sont les soviétiques qui commencent, forçant la main aux Nazis, qui s'y mettront vite avec une efficacité redoutable. Les soviétiques avaient déjà montré la voie dans le domaine des camps de concentration et d'extermination, que les Nazis exploitèrent avec le succès que l'on sait. L'idée, pas si évidente, d'une *suppression du pédé sur tout le territoire,* supposait aussi une «révolution idéologique» dont on est redevable au Parti communiste de l'Union soviétique.

On croit rêver. L'horreur au nom de Marx et de l'hygiène. Même Gorki, le grand écrivain russe écrivait : «Dans les pays fascistes, l'homosexualité ruine la jeunesse et fleurit sans punition. Alors que dans les pays socialistes, l'homosexualité a été déclaré crime social et est punie sévèrement, c'est presque un slogan d'être homosexuel en Allemagne. SUPPRIMEZ L'HOMOSEXUEL ET LE FASCISME DISPARAITRA.» Bravo Messieurs, bravo Gorki et Staline, on ne s'attendait à pas moins de votre hideuse sollicitude. Je donnerai vos noms et adresses à Anita Bryant.

Autre aspect à souligner : les rapports étroits et troublants que l'âme allemande entretient entre pédérasitie et mysticisme (par pédérastie, j'entends le sens originel du mot : l'amour des jeunes garçons ... et tiens, pendant qu'on y est, pourquoi les Français, si épris de clarté et de précision, continuent-ils toujours à utiliser le mot pédérastie pour signifier homosexualité, et le mot pédé pour signifier un homosexuel; jusqu'au titre de ce livre qui entretient cette confusion ... dangeureuse lorsqu'on sait que l'argument le plus répandu aujourd'hui contre l'homosexualité est justement que les homosexuels sont des violeurs d'enfant et un danger abominable pour la jeunesse!).

Quant à la dernière partie, une rencontre de drague entre un hétéro américain et une folle parisienne, elle est d'un rare déprimant et frôle l'imbécilité. Mais je laisse le bénéfice du doute à Hocquenghem et suppose qu'il voulait justement provoquer en nous ce dégoût devant des attitudes qu'il reproche aux homosexuels de la post-libération d'adopter cyniquement.

Ce livre suscitera le plaisir, l'étonnement et le coup de fouet. Et malgré son côté succint et rapide parfois, il réussit à nous donner une image très précise des dernières cent années qui, pour le mieux *et* pour le pire, ont fait de l'homosexualité un *problème* psychologique, social, médical et légal. Pourtant, nous n'en demandions pas tant.

Georges Khal



Le 8 mars Journée des femmes Solidarité gaie

LE CLUB CONTACT,

une organisation qui opère maintenant depuis trois ans, permet de rencontrer des personnes homosexuelles à travers tout le Québec. Vous recevez, au moment de votre adhésion ($10 par année) les descriptions complètes (numérotées) de nos 700 membres et, par la suite, à chaque mois, la liste des nouveaux membres.

Gratuitement, sur simple demande, nous vous enverrons toutes ces listes, sans que vous ayiez à devenir membre, ce qui vous permettra de juger par vous-même, en toute liberté, du sérieux et de la qualité de nos services confidentiels.

Le Club Contact Enrg,
c.p. 245, succ. N, Montréal H2X 3M4

Un Curé qui se mêle de prostitution

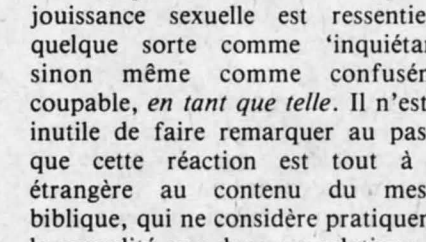
Marc Oraison
La prostitution, et alors?
Editions du Seuil, Paris

Décidément, on n'a plus les curés qu'on avait! Il faut dire que celui qui nous intéresse dans le cas présent, a débuté dans sa vie professionnelle comme médecin-chirurgien, puis est devenu prêtre (et il faut avouer ici que sa thèse de théologie avait pour titre "Vie chrétienne et Problèmes de la sexualité", et qu'elle fut mise à l'index dès qu'elle fut publiée), puis s'est spécialisé en psychanalyse. Il n'est donc pas surprenant que le livre *La prostitution... et alors?* de l'abbé Marc Oraison, que les Editions du Seuil viennent de publier, ne corresponde pas au livre dont on pourrait s'attenfre de la part d'un homme d'Eglise traitant d'un tel sujet.

L'auteur commence par rappeler que le Christ a dit à une assemblée de notables constituant l'autorité établie en Israël: "Je vous dis que les publicains et les prostituées vous précèdent dans le Royaume de Dieu." Une telle phrase semble aller à l'encontre de la "morale établie et bien pensante", qui veut que les prostituées soient des pécheresses qui n'ont pas leur place au paradis, à moins qu'elles ne soient repentantes; or le Christ ne parle pas de prostituées repentantes, mais de prostituées tout court! Comment alors expliquer une telle phrase?

Marc Oraison répond que si cette phrase nous semble incompréhensible, c'est que notre morale actuelle repose sur une fausse interprétation de la Bible. En effet, il démontre, se basant sur des autorités en la matière que, si les Hébreux, dans leur désir de se différencier des peuples voisins en rejetant leurs pratiques religieuses, ont condamné la prostitution, ce n'était en fait que la prostitution "sacrée" (celle dont les revenus étaient versés au profit d'un sanctuaire) qu'ils condamnaient et non la prostitution "profane". D'ailleurs il fait remarquer que la Bible mentionne dans divers passages des personnages célèbres qui "fréquentent sans complexe les filles de joie", et fait remarquer de plus que le chroniqueur biblique mentionne ces comportements sans aucune censure.

L'auteur présente ensuite le texte d'un enregistrement d'un dialogue sur la relation gigolo-client (le terme gigolo signifiant dans ce texte un prostitué masculin) et sur la prostitution entre Bernard, un ancien prostitué homosexuel et un de ses anciens clients qui est devenu graduellement un ami pour lui, et qu'il a continué de voir régulièrement depuis. Cette conversation est vraiment remarquable en ce sens qu'elle nous met en contact avec deux individus qui sont capables de parler du phénomène de la prostitution en connaissance de cause, ainsi qu'avec lucidité et objectivité.



Seuil

Par exemple, Bernard n'hésite pas à énumérer les satisfactions qu'on peut éprouver dans ce métier: "...tu as les gens qui vont jusqu'à te payer pour chercher ta compagnie... Tu prends une certaine valeur vis-à-vis de toi-même. Tu as d'abord le plaisir que tu as que quelqu'un s'intéresse à ton corps... Tu as du plaisir du fait que les gens prennent plaisir à te caresser. Et puis, tu as aussi simplement le plaisir d'être caressé, pourquoi pas?" Et en plus des satisfactions physiques, il mentionne également, entre autres, le fait de rencontrer des gens de divers milieux sociaux qu'il ne rencontrerait pas autrement, et les relations humaines (qui peuvent parfois même être chaleureuses) qui peuvent s'établir avec les clients. Les "bien pensants" pourront être surpris de voir l'importance accordée aux relations humaines dans ce contexte, mais comme le fait remarquer Bernard, les deux partenaires ne peuvent bien fonctionner s'il n'y a pas vraiment de contact humain entre eux.

L'auteur passe ensuite à la mise en question des préjugés qu'on rencontre face à la prostitution. Il considère que le mépris et les préjugés des "bien pensants" à ce sujet sont des manifestations de réactions agressives qui sont en fait des réactions de défense. Mais de défense contre quoi? En réponse à cette question, il rappelle tout d'abord que des moralistes du début du XXe siècle déclaraient encore que l'acte sexuel était "un péché permis pour avoir des enfants"; puis il émet l'avis que "la jouissance sexuelle est ressentie en quelque sorte comme 'inquiétante', sinon même comme confusément coupable, *en tant que telle*. Il n'est pas inutile de faire remarquer au passage que cette réaction est tout à fait étrangère au contenu du message biblique, qui ne considère pratiquement la sexualité que dans ses relations avec les idolâtries environnantes."

LIBRAIRIE
L'ANDROGYNE
à but non lucratif



livres pour
FEMMES
LESBIENNES
HOMOSEXUELS
livres non-sexistes pour enfants
FR. / ANG.
1217 crescent 866·2131

Il nous relate par la suite l'histoire de diverses personnes impliquées dans la prostitution, soit en tant que prostitué(e) ou en tant que client de prostitué(e)s, et qui se sont adressées à lui en sa qualité de prêtre ou de psychologue. Il nous démontre, comme sa propre expérience le lui a appris, que ces personnes et le type de relations qu'elles ont entre elles ne correspondent pas aux stéréotypes qui circulent couramment dans notre société à leur sujet. Il s'attaque surtout aux opinions voulant que les prostitué(e)s soient des êtres paresseux à la recherche d'une vie facile les exemptant de vraiment "travailler". Il fait remarquer qu'il faut au contraire une bonne dose de courage pour travailler dans des conditions que rend particulièrement difficile une répression policière qu'il juge d'autant plus scandaleuse que la police ne respecte même pas la loi.

Considérant le mépris qu'on a dans notre société à l'endroit des prostituées, Marc Oraison se permet de rappeler aux gens "bien" que vendre son corps "n'est pas l'apanage des 'professionnelles' de tous genres. Il y a des mariages, tout ce qu'il y a de plus réguliers et respectés, qui ne sont pas autre chose que de la prostitution camouflée sous les convenances." Et il élabore sur ce sujet d'une façon qui doit certainement mettre mal à l'aise bien des familles de classe sociale "respectable".

L'auteur passe ensuite à la recherche de l'origine psychologique de la prostitution. Malheureusement, étant un tenant de la psychanalyse, il se permet des affirmations telle que "il y a toujours une part d'*immaturité sexuelle* (au sens où on peut l'entendre selon des données de la psychanalyse) chez les prostituées(sic)(és)", sans qu'il y ait une définition vraiment opératoire des termes, et sans que cette affirmation soit le résultat d'observations et de comparaisons empiriques, ce qui démontre que même les psychanalystes les mieux intentionnés ne peuvent résister à la tentation de proférer des affirmations gratuites. Mais dans ce cas-ci, Marc Oraison veut avoir une argumentation pour démontrer que ces personnes sont motivées par des facteurs sur lesquels elles n'ont aucun contrôle, et dont *elles ne sont même pas conscientes: elles ne* sont donc pas responsables de leur comportement. Ce raisonnement lui sera utile plus tard, comme on le verra.

L'auteur termine son livre avec des réflexions portant sur divers aspects de la sexualité, tels que la prostitution, l'homosexualité, et la contraception. Il s'insurge, entre autres, contre le fait qu'on qualifie la prostitution et l'homosexualité de "fléaux sociaux". Cette expression devrait plutôt qualifier, selon lui, des phénomènes tels que la drogue et la montée de la violence et de la criminalité, qui, eux, peuvent mettre en danger l'équilibre, voire même l'existence de la société.

Si la prostitution n'est pas un "fléau social", Marc Oraison considère que, dans une perspective chrétienne, elle doit être considérée comme un "mal social", en autant qu'elle réduit les prostitué(e)s "à l'état de marchandise, d'animal exploité ou d'esclave", mais il soutient qu'on ne peut considérer la prostitution en soi comme un mal absolu, concept qui ne peut logiquement exister selon lui. Et le passage suivant résume bien sa pensée sur la prostitution: "Il serait... naïf et inexact de réduire la relation prostituée(sic)(-é)-client à une exclusive question d'orgasme et d'éjaculation. Il se passe aussi forcément autre chose, dont les modalités sont certainement beaucoup plus variées qu'il ne pourrait y paraître, et qui est une *relation* entre deux être humains, si furtive et transitoire qu'elle soit." Et l'auteur fait remarquer que le client recherche effectivement une relation, un contact humain, car autrement, "il se contenterait de se masturber sur un fond d'imaginations purement subjectives."

Et il termine son livre en se demandant où se situe le péché dans le phénomène de la prostitution, ce qui est une question tout de même pertinente de la part d'un homme d'Eglise. c'est alors qu'il se sert de son argumentation psychanalytique pour déclarer que: "Il s'agit de sujets—on ne saurait trop le répéter—qui ne disposent pas d'une sexualité réellement épanouie et suffisamment personnalisée. Et pour des raisons multiples et variées, ils ne sont pas dans cette situation par un choix *libre*." Et quiconque a été bien élevé sait que sans libre consentement, il ne peut y avoir de péché. A noter que voilà un délicieux exemple du bon usage de la psychanalyse...

Pour Marc Oraison, c'est au niveau de la qualité de la relation qui s'établit entre prostitué(e) et client que se pose réellement la question de la valeur morale. Et c'est pourquoi il demande à un pénitent "s'il traitait au moins humainement et justement ses partenaires, et s'il n'omettait pas de les remercier poliment en partant..."

Nous avons affaire ici à un livre important que non seulement on peut, mais qu'on doit "mettre entre toutes les mains". Car il est évident que le mépris pour la prostitution que Marc Oraison dénote chez les "bourgeois" français est encore très répandu chez nous, et souvent même parmi les militants gais les plus "à gauche". Ce volume constitue une source de renseignements et de réflexions qui peut aider énormément à démolir les stéréotypes concernant la prostitution que notre société véhicule toujours, et combattre la discrimination dont les prostitué(e)s sont victimes même à l'intérieur du milieu gai.

Pour les personnes homosexuelles qui éprouvent un besoin de vie religieuse, et qui veulent le satisfaire au sein de l'Eglise catholique, ce livre pourra, soit les aider à se libérer de la morale puritaine qui, comme le fait remarquer Marc Oraison, a envahi non seulement le protestantisme, mais également le catholicisme et même la morale laïque, soit, s'ils tiennent toujours compte des positions de la hiérarchie catholique à propos de la sexualité, à accroître la confusion qu'ils peuvent ressentir face à l'ensemble de l'Eglise. En effet, il est à noter que Marc Oraison se base fondamentalement sur la Bible et les dictées de sa conscience pour évaluer moralement divers comportements sexuels: ceci est une démarche typique du protestantisme. Dans le

RNLGQ
réclame des volontaires

On demande
un responsable de dossier

* * * *

Au troisième congrès du RNLGQ, la décision de fonder un comité d'étude sur la discrimination dans les média a été prise

* * * *

Plusieurs membres ont communiqué leur souhait de participer à ce comité, dont le but est l'établissement et la publication d'un dossier

REPRESSION / MEDIA

Il nous manque un coordonateur / une coordonatrice

Ecrivez à RNLGQ
CP 1104 Succursale Place d'Armes
Montréal, Québec H2Y 3J6

catholicisme, en plus de ces deux éléments, il faut également se soumettre aux impératifs des commandements et des diverses directives de l'Eglise. Or celle-ci condamne toujours les activités sexuelles qui n'ont pas pour but principal la procréation, comme des déclarations récentes l'ont rappelé. Présentement nous rencontrons nombre de gens qui se disent catholiques et qui sont même pratiquants, mais qui envoient la hiérarchie et ses proclamations au plus profond des enfers. Il en résulte qu'on ne sait plus qui doit être considéré comme étant vraiment catholique.

Mais certains catholiques gais intégristes éprouvent des problèmes face à cette situation, comme la mise sur pied du mouvement "Dignité" semble l'indiquer. Est-ce que ces personnes ne pourraient pas faire oeuvre de pionniers en essayant de convaincre la hiérarchie que la sexualité en dehors du mariage ne doit pas plus être considérée comme péché que le fait de manger de la viande le vendredi. Après tout, l'Islam, qui permet la polygamie, promet une vie dans l'au-delà où les harems seront abondants. Mais il faut admettre que cette religion n'a pas été influencée par l'esprit ascétique qui caractérisait les premiers chrétiens, qui croyaient d'ailleurs que cet ascétisme ne devait durer que jusqu'à une fin du monde qui devait être toute proche...

Si cette attitude négative envers la sexualité, qu'on pourrait presque qualifier d'obsession sexuelle négative, qui caractérise encore le christianisme, et qui a conditionné mentalement toute la civilisation occidentale, pouvait enfin disparaître, peut-être pourrions-nous vivre alors dans une société où les frustrations, les refoulements et les névroses d'origine sexuelle, qu'on pourrait peut-être également qualifier de fléaux sociaux, ne seraient pratiquement plus que des souvenirs d'une époque révolue. Amen!

Maurice Beaulieu





Homosexualité: la guerre des causes

un article d'Alain Bouchard dans la *Revue Québécoise de Sexologie*, vol. 1 No. 2 pages 120-124

On se souvient que cette nouvelle revue québécoise scientifique a été présentée dans ces colonnes (voir Berdache No. 4). La *Revue québécoise de sexologie* (pourquoi une S majuscule) «vise à transmettre des connaissances originales, susciter des débats pertinents, et favoriser le développement d'une vision globale de la sexualité». Nous nous félicitons que dès le second numéro la parole soit donnée à un psychologue spécialisé dans les problèmes liés à l'homosexualité, tout en espérant qu'au moins 10% des pages de cette revue soit consacrée à l'analyse du comportement homosexuel dans le futur.

Notre ami Alain Bouchard rappelle que les hypothèses d'explication de l'homosexualité sont toutes plus ou moins relatives, sinon franchement fantaisistes (les facteurs biologiques et psychologiques ne sont pas facilement généralisables et les facteurs sociologiques ne s'appliquent pas aux causes mais aux effets).

L'hétérosexualité n'ayant jamais été étudiée ou comprise comme un comportement donné mais toujours implicitement intégrée au discours scientifique comme la seule référence, Alain en conclut qu'il vaut mieux s'attacher à étudier en profondeur *l'homophobie,* peur maladive de certaines personnes face à l'homosexualité plutôt que d'étudier ou de chercher à comprendre l'homosexualité «à partir d'elle-même», puisqu'elle est prise aujourd'hui dans le carcan de la comparaison à la «norme» hétérosexuelle.

Lu par JMS

L'amour c'est pas triste! Depuis le temps que nous le savons, nous les gais....

Jane Cousins
L'amour, c'est pas triste! La sexualité qu'est ce que c'est?
Mazarine, Paris 1979, 169 pages

Voilà un petit manuel à l'usage des adolescents, leurs parents et leurs professeurs. Qui tend, avec un grand succès, j'estime, de livrer l'information nécessaire *à tous* en matière de sexualité. «S'affranchir des mythes qui compliquent inutilement la sexualité». Un bien beau programme!

Le livre, il le fallait, est court, précis, clair; il ne manque pas d'humour ni de schémas et ne laisse rien de côté, adresses utiles (en France) bibliographie et index.

Exemple: comment se masturber? et pourquoi? la sexualité orale et quelques autres façons d'avoir du plaisir; la première fois...et ensuite; les accessoires; prendre soin de son corps; le sexe et la loi.....



Un petit exemple du type d'information que l'on peut trouver dans cet excellent livre, que nous aurions voulu avoir quand nos parents parlaient des papillons: Rubrique: **Homosexualité:**

On appelle homosexuels les hommes et les femmes qui éprouvent une attirance sexuelle pour les personnes du même sexe qu'eux. Les femmes sont appelées lesbiennes, ou homosexuelles; les hommes pédérastes, ou homosexuels.

La proportion d'homosexuels(les), dans une population, est d'environ 5 pour 100—mais certains ne s'en aperçoivent pas tout de suite. Cela signifie qu'il existe environ deux millions d'homosexuels des deux sexes en France.

Si l'on croit les étiquettes que la société aime bien plaquer sur les gens, tous les hommes homosexuels auraient des poignets fins et déliés, une voix de fausset, des hanches arrondies, et se comporteraient «commes les femmes» (ou plutôt, comme on considère que les femmes devraient se comporter). Et de même, toutes les lesbiennes auraient l'air rude, la voix grave, seraient coiffées en brosse, s'habilleraient et se comporteraient «comme des hommes». Quelle blague! Il existe bien sûr des homosexuels qui ressemblent à ces descriptions, de la même façon qu'il existe des hétérosexuels ressemblant aux stéréotypes du cowboy et de la vamp. Mais on ne peut pas déduire le comportement d'une personne de son apparence et de ses vêtements. Hommes et femmes d'affaires, ouvriers, chanteurs, politiciens, professeurs ou aristocrates, il n'existe pas de catégorie sociale qui ne compte une certaine proportion d'homosexuels. Cependant, certaines catégories sociales traitent les homosexuels mieux que d'autres. Ils choisiront donc plus volontiers des professions où ils trouveront des collègues qui ne les considèrent pas comme des monstres.

Sur le plan de la sexualité, les relations des homosexuels sont semblables à celles des hétérosexuels. Les homosexuels font l'amour pour le plaisir, par curiosité, par amitié ou parce qu'ils sont amoureux. Ils donnent et partagent un plaisir sexuel fait de baisers, de caresses, d'attouchements mutuels et de stimulations orales du sexe de l'autre, exactement commes les hétérosexuels. Certains hommes homosexuels (mais pas tous) pratiquent le coït anal, c'est-à-dire l'introduction du pénis dans l'anus, de la même façon que certains couples hétérosexuels.

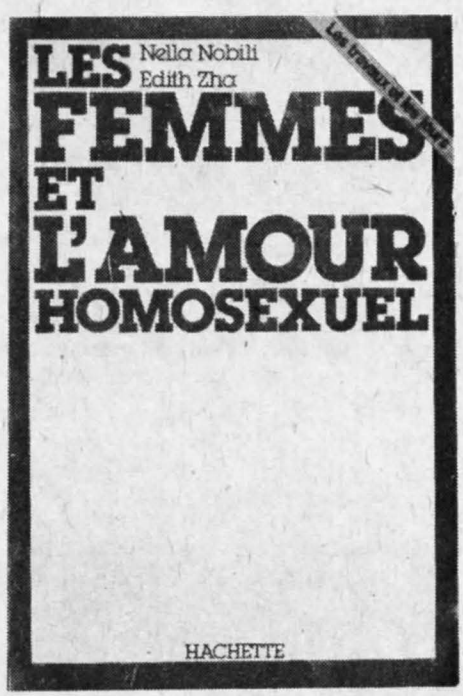
La sexualité est une chose aussi naturelle pour les homosexuels que pour les autres gens. La façon dont ils font l'amour est une affaire personnelle qui ne devrait concerner qu'eux-mêmes.

Les homosexuels, particulièrement les hommes, ne sont pas mieux traités par les lois que par l'opinion publique. S'il est des pays où l'homosexualité masculine est encore passible de prison (dans certains états des U.S.A. notamment, la «sodomie»—la pratique du coït anal—est un crime), ce n'est pas ouvertement le cas en France. On se contente de s'abriter derrière un amendement de la loi sur l'outrage public à la pudeur, taxant l'homosexualité de «fléau social» au même titre que la tuberculose ou l'alcoolisme. Ou bien on se retranche derrière la loi sur le détournement de mineurs, pour persécuter certains homosexuels (voir le chapitre Le sexe et la loi*). Si les lesbiennes n'ont rien à craindre de la loi, il leur est tout aussi difficile de vivre publiquement leur homosexualité, surtout si elles sont mères et ont envie de pouvoir garder leurs enfants.*

Les homosexuels n'ont pas le droit de se marier entre eux. L'adoption ne leur est pas interdite légalement, mais dans les faits, l'enquête sociale, obligatoirement menée, débouche sur le refus. Les gens ont tendance à croire que les homosexuels changent souvent de partenaires, couchent à droite et à gauche: c'est sans doute pour cette raison qu'on refuse qu'ils se marient et adoptent des enfants. Il n'est pas rare de voir des relations homosexuelles, féminines ou masculines, durer plusieurs années ou toute une vie. D'autres sont plus éphémères, mais les relations hétérosexuelles sont, elles aussi, plus ou moins stables. Bien que l'attitude générale vis-à-vis de l'homosexualité commence à s'améliorer, trop de gens considèrent encore les homosexuels comme des pervers répugnants qu'on devrait jeter en prison ou comme des malades qu'on devrait soigner.

Peu à peu, les homosexuels osent exprimer leur attirance envers des personnes de leur sexe, mais nombreux sont ceux à qui cela pose encore des problèmes insurmontables. Certains ont tellement honte de leurs goûts sexuels qu'ils se marient en espérant ainsi «guérir». De tels mariages finissent souvent par rendre malheureux l'un et l'autre partenaire. L'homosexualité n'est pourtant pas une maladie, ce n'est qu'une forme de sexualité dirigée vers une personne du même sexe.

Découvrir qu'on est homosexuel peut avoir quelque chose d'angoissant: après tout la société n'a pas cessé de nous assurer qu'être homosexuel, c'est être anormal. Si vous êtes homosexuel ou pensez l'être, et si vous ressentez le besoin d'être conseillé, soutenu moralement ou légalement, vous pouvez vous adresser à l'une des organisations mentionnées pp. 159-160.



Les femmes et l'amour homosexuel

Nella Nobili Edith Zha Coll. Les travaux et les jours *Ed. Hachette, Paris, 1979*

Une démistification du vécu homosexuel des femmes.

Enfin un livre témoignant du vécu homosexuel des femmes! Certes cette réalité a toujours existé, mais celle-ci demeure une grande absente de la scène au jour le jour.

Dans cette société phallocratique, les femmes vivant leurs expériences d'amour et de vie entre elles sont mises au pilori ou, à tout le moins, bannie par ostracisme.

Les deux auteures du livre on mené une enquête auprès des femmes lesbiennes pour cerner leur réalité de plus près et nous la donner à lire et à saisir. Les témoignages recueillis auprès des femmes le furent selon trois modalités: entretiens, interviews, questionnaires. L'enquête n'est pas aussi exhaustive que celle de Shere Hite,

touchant la sexualité féminine, par contre elle dépasse, et de beaucoup, l'aspect strictement sexuel pour englober le rationnel. Certains témoignages sont touchants pleins d'affection et de tendresse pour l'autre, d'autres truffés de misères à vivre et de difficultés. Ils prouvent à tout le moins un essentiel: chaque être demeure complexe et ne peut pas être défini, de façon monolithique, que par sa sexualité et l'orientation de cette dernière en cours de vie. Cet aspect me paraît particulièrement important à souligner en contrepartie de cette quasie réduction au sexuel que nous vivons.

A travers ces témoignages sont intercalés, en très petits chapitres, des interprétations dites scientifiques. Les jugements et/ou préjugés galvaudés par la psychanalyse et la psychiatrie et divers points de vue tel celui avancé par Simone de Beauvoir dans le Deuxième Sexe. Il va sans dire que la critique touchant de Beauvoir est à tout le moins gantée, étant donné ce que représente cette femme pour le mouvement féministe. A la fin du livre on présente un sommaire des positions religieuses et politiques avancées jusqu'à aujour'hui. Cette partie est intéressante en ce sens que les thèses et explications données par les différents groupes sont complètement refutées par des témoignages de femmes mais on n'y apprend rien de bien nouveau. L'aspect le plus appréciable du volume demeure, à mon sens, cette démystification du vécu homosexuel des femmes. Ces femmes sont comme toutes les autres: certaines sont féministes, d'autres pas; plusieurs ont peur du viol, quelques-unes pas du tout . Elles voudraient des enfants, d'autres non. Elles s'aiment, se détestent, se cherchent, se désirent, ce que tout un chacun et chacune vit, somme toute, dans ses relations.

Louise Bérubé

Vénus et Junon

journal 1965-1969
Gabriel Matzneff
La Table Ronde, 1979, 308 pp.

Gabriel Matzneff est un écrivain français d'origine russe que l'on a caractérisé, lors de la parution de ses premiers livres dans les années 60, comme l'écrivain le plus audacieux et étonnant de sa génération. Ses violentes chroniques dans le journal "Combat" où il attaquait avec la même passion et violence la gauche et la droite en avaient fait à l'époque le jeune auteur le plus lu et le plus haï de la société parisienne.

A ses débuts fulgurants, Matzneff ajoutait deux traits contradictoires et déroutants : il affichait à la fois un profond sens religieux ancré dans la foi et le rituel orthodoxes (qui supportent moins la tiédeur que le catholicisme) et une revendication passionnée du dionysisme à la Nietzsche où la liberté de pensée et la sexualité débridée se mariaient sans compromis. Matzneff devint un marginal intolérable à qui Paris ne devait pas pardonner la liberté effrontée et l'audace inouie.

Le bouquet fut complet lorsque, au début des années 70, Matzneff, dans un célèbre réquisitoire "Les moins de seize ans", se prononça sans aucune ambiguité et avec une allégresse blasphématoire pour la pédérastie totale : c'est à dire l'amour avec les jeunes filles de 12 à 16 ans *et* l'amour avec les jeunes garçons de 12 à 16 ans. On peut imaginer le scandale. Ce fut un tollé unanime où les bien-pensants de gauche, de centre et de droite se surpassèrent dans l'indignation suffoquée qui, comme chacun sait, est toujours un bien beau spectacle. Matzneff, à qui rien ne pouvait mieux plaire que ce feu d'artifice où l'hypocrisie rivalisait avec l'imbécilité, remit le coup avec deux autres livres : "Les passions schismatiques" dont un des cinq chapitres, ou «passions», reprenait et réaffirmait les idées des «Moins de seize ans», et «Cette camisole de flammes» son journal de 1953 à 1962, où l'on voyait l'auteur à l'oeuvre. Ce fut la consternation.

Dans ce nouveau livre, «Vénus et Junon», Matzneff publie la suite de son journal, de 1965 à 1969 (la période allant de 62 à 64 sera publiée plus tard). Ce titre, emprunté à Bossuet, représente pour Matzneff ces années où il a «balancé entre les amours libertines et la tentation du mariage, entre l'inconstance et la fidélité, entre l'aventure du donjuanisme et l'aventure du couple.»



Donjuanisme est peu dire. Presque aucune page de ces carnets intimes où l'auteur ne séduit pas une adolescente dans son lit. Il y a du reste plus de filles dans le lit de Matzneff que de garçons. Ces derniers, il se les réserve pour ses voyages en Afrique du Nord — où il ne se prive pas et se rattrape. Il y a du satyre dans cette obsession que Matzneff est le premier à reconnaître comme malsaine, maladive et dangeureuse. Et tout au long de ces carnets, on verra Matzneff se débattre avec cette tentation de la séduction permanente. Car il y a un envers à cette «débauche» : son amour profond et entouré de religiosité pour une jeune russe française, Tatiana.

Le combat est dur, sans répit, angoissant. On finit par partager l'aventure de l'auteur et ressentir profondément cette déchirure entre la liberté insouciante et l'engagement enraciné. On retrouve un peu de soi-même dans ce conflit éternel auquel

Assemblée générale de l'ADGQ

485 rue McGill, 6ième étage Montréal

Métro Square Victoria

jeudi 28 février à 19h 30

invitation à tous

Théâtre

Matzneff donne une acuité illuminante. La dimension vécue du conflit est si prenante qu'on se sent plus intelligent, plus fort, plus humain aussi, après la lecture du livre. On se console de n'être pas seul à osciller entre deux pôles contradictoires.

Beaucoup de trésors cachés dans ce livre (dont l'épisode des dissidents russes pour lesquels Matzneff remplit une mission secrète et dangereuse), d'aperçus brillants, de tranches de vie coupées très près du coeur. L'érotisme y est célébrée sans compromis ainsi que cette religiosité chrétienne orientale qui ne cesse de surprendre. Un livre de chevet pour ceux qui savent que le Royaume n'est pas *de* ce monde mais qui font tout pour qu'il soit *dans* ce monde.

Georges Khal

La libération gaie arrive sur Broadway

Bent, une pièce de **Martin Sherman,** mise en scène de **Robert Allan Ackerman,** *New Apollo Theatre, New York.*

Si *Boys in the Band* (Les garçons de la bande) était *la* pièce homosexuelle de la période pré-mouvement gai, *Bent*, qui a pris l'affiche sur Broadway pour une dizaine de semaines en décembre dernier, est *la* pièce de la période post-Stonewall.

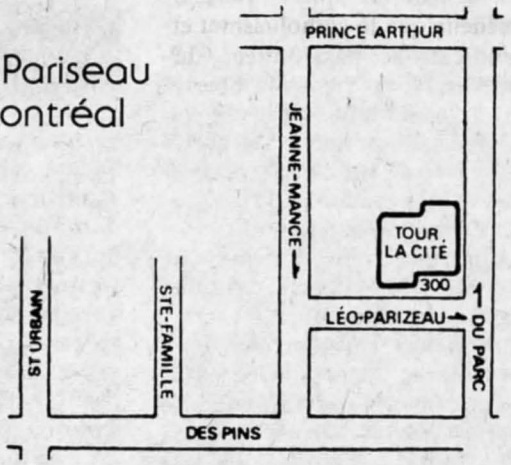
La pièce de Crowley a eu son importance puisque pour la première fois au théâtre, elle traitait du milieu homosexuel comme thème principal; même si aujourd'hui ses stéréotypes un peu datés nous font frissoner.

Bent va beaucoup plus loin et nous présente pour la première fois le thème gai dans une optique positive. Et cela sur Broadway: une étape importante de franchie.

Depuis déjà un certain temps, un théâtre gai expérimental et semi-professionel s'organise à New York. Les "Glines", par exemple, présentent

CLINIQUE MEDICALE
DE LA CITE

300 rue Léo Pariseau
Suite 900, Montréal
281-1722



Au 9e étage de la Tour La Cité

Médecine générale et bilans de santé:
sur rendez-vous
Urgence et maladies vénériennes:
sans rendez-vous

En semaine : 8H30 - 22H Sam.-Dim. : 9H - 16H30

La Boîte en Haut

1320,
RUE ALEXANDRE DE SÈVE
TÉL.: 527-2237
MONTRÉAL

St Valentin 13 février
souper des Amoureux
entre 17H-22H
Rôti de boeuf Dessert
Café Prix $5.50 pour
deux personnes

Bal du Mardi Gras
19 février 80
1er prix $100.00
2e prix $50.00
3e prix $25.00

Tous les lundis:
Rigolade
mardis:
Valet de coeur
mercredis:
Concours d'amateurs
jeudis au
dimanches inclus:
Artistes invités



Mercredi et dimanche
Rôti de boeuf
entre 17H- 22H
Mercredi $5.50 pour
deux personnes

régulièrement des pièces à thème gai. Mais jusqu'à *Bent*, l'homosexualité restait un sous-thème dans les grandes productions new-yorkaises (v. *Chorus Line*).

Voilà enfin que les gais (comme les noirs) ont droit à une pièce dont nous pouvons être fiers.

L'histoire est simple et basée sur la réalité historique. On est à Berlin, 1934, au début du règne Nazi. Un couple gai qui s'amuse, mais qui a ses problèmes comme tout le monde (un couple qui pourrait être contemporain), trouve sa vie quotidienne bouleversée tout d'un coup par un changement de politique subite des autorités nazies vis-à-vis des homosexuels.

La tolérance du ghetto gai prend fin. Une chasse fasciste aux homosexuels débute. Le couple est obligé de se cacher et finit par être découvert. Ils sont amenés à un camp de concentration dans un train où l'initiation aux horreurs de l'humiliation ne tarde pas. Un des deux, Max, (joué par le comédien très connu Richard Gere) est obligé de participer à la torture de son amant plus efféminé, Rudy. Le processus de lutte pour la survie commence donc avec la mort de son amant par sa propre main.

Max déjà une personne opportuniste et égoiste dans sa vie antérieure, apprend vite à se conformer aux



exigences de ses maîtres. Max nie qu'il est homosexuel ("bent" en argot britannique) et va jusqu'à baiser avec une jeune fille morte de 13 ans devant les Nazis pour en faire la preuve. La raison est simple. Les homosexuels sont au dernier rang de l'hiérarchie déshumanisante des camps de concentration qui sert à semer une division utile aux autorités de la prison.

Donc Max choisira de porter l'étoile jaune des juifs (même s'il ne l'est pas) à la place du triangle rose des gais, afin de bénificier de quelques privilèges minimes.

Mais il finira par commettre "l'erreur" (qui sera son salut sur le plan humain) de se laisser attacher sentimentalement à un des prisonniers qui, lui, s'affiche ouvertement comme homosexuel en acceptant le triangle rose. Horst a eu droit à ce sort puisqu'il a signé la pétition pour les droits des gais de Magnus Hirschfeld.

Obligés à faire un travail humiliant qui consiste à transporter des roches d'un bord à l'autre pour aussitôt recommencer, Max et Horst ne se laissent pas casser. Ils réussissent à donner un sens à cette vie absurde par le biais d'une amitié profonde qui s'établit entre eux. Le moment le mieux réussi de la pièce est certainement la scène où ils font l'amour verbalement. Ils réussissent à avoir une relation sexuelle pleine de tendresse et de passion sans se toucher, sans même se regarder (puisque cela est interdit). Ils ne font que se parler, traduisant les gestes corporels par le langage. Un chef-d'oeuvre érotique du théâtre.

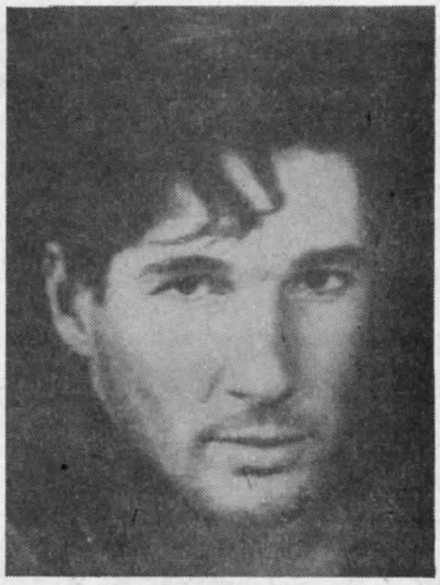
Le dénouement de la pièce est une véritable affirmation par Max de son humanité et de son homosexualité. Traumatisé par le meurtre atroce de son nouvel ami, Max échange son étoile jaune pour le triangle rose et dans un dernier acte de défi, se tue.

Bent est un succès tant du côté éducatif que du côté humain. La pièce est un véritable documentaire sur le sort des gais sous le régime nazi, faits qui sont toujours à peu près inconnus par tous ceux en dehors du mouvement gai. Nous avons dû redécouvrir cette partie oubliée et cachée de notre histoire collective.

Mais ces renseignements ne nous sont pas fournis sous la forme d'un documentaire. Sherman a su utiliser des personnages gais humains pour transmettre cette réalité historique. Ces être sympathiques et courageux peuvent nous faire oublier tous les stéréotypes que le théâtre nous impose depuis trop longtemps. Nos efforts ne sont donc pas vain.

Par contre, *Bent* constitue aussi un avertissement. Au début de la pièce, on ne se rend pas compte tout de suite qu'on est en 1934. La scène conjugale aurait pu avoir lieu hier. Et la chasse inattendue aux homosexuels pourrait avoir lieu demain...

Ron Dayman



Des lunes de miel... revees ou vecues?

Depuis le 10 janvier dernier, le Conventum, rue Sanguinet, met à l'affiche un "casse-tête amoureux" signé Denis Bélanger et intitulé *Lunes de miel*. Il s'agit de la troisième production des Pichous cette saison après la reprise de *Bernadette et Juliette* et *Bonne nuit, Monsieur Gingras* actuellement présenté au Théâtre des Voyagements.

Les "Lunes de miel" que nous présente Denis Bélanger ne sont pas de celles dont on entend habituellement parler. 5 personnages sont en scène, tous âgés de 25 à 30 ans, aux abords de la dizaine tant redoutée. Après avoir remis en question les structures familiales traditionnelles, ayant peut-être vécu les communes, collectifs et autres trucs du genre, ils se retrouvent à quatre, cohabitant les uns à côté des autres, se créant ainsi une "nouvelle famille" à leur image.

Parmi eux, une fille, seule, célibataire, vit de rêves et d'illusions. Elle se nourrit des événements, petits ou grands, qui meublent la vie de ses amis. Par peur d'affronter sa réalité, de vivre sa propre vie? Le dragage ne l'inspire pas: elle préfère attendre le prince de ses rêves. Lautre fille est avec son "chum" depuis deux ans, un grand "naïf et rêveur" bien sympathique dont les "casse-tête" constituent la passion. Ils ne vivent plus ensemble; lui, s'en accommode difficilement mais leur relation prend une nouvelle saveur, bien agréable.

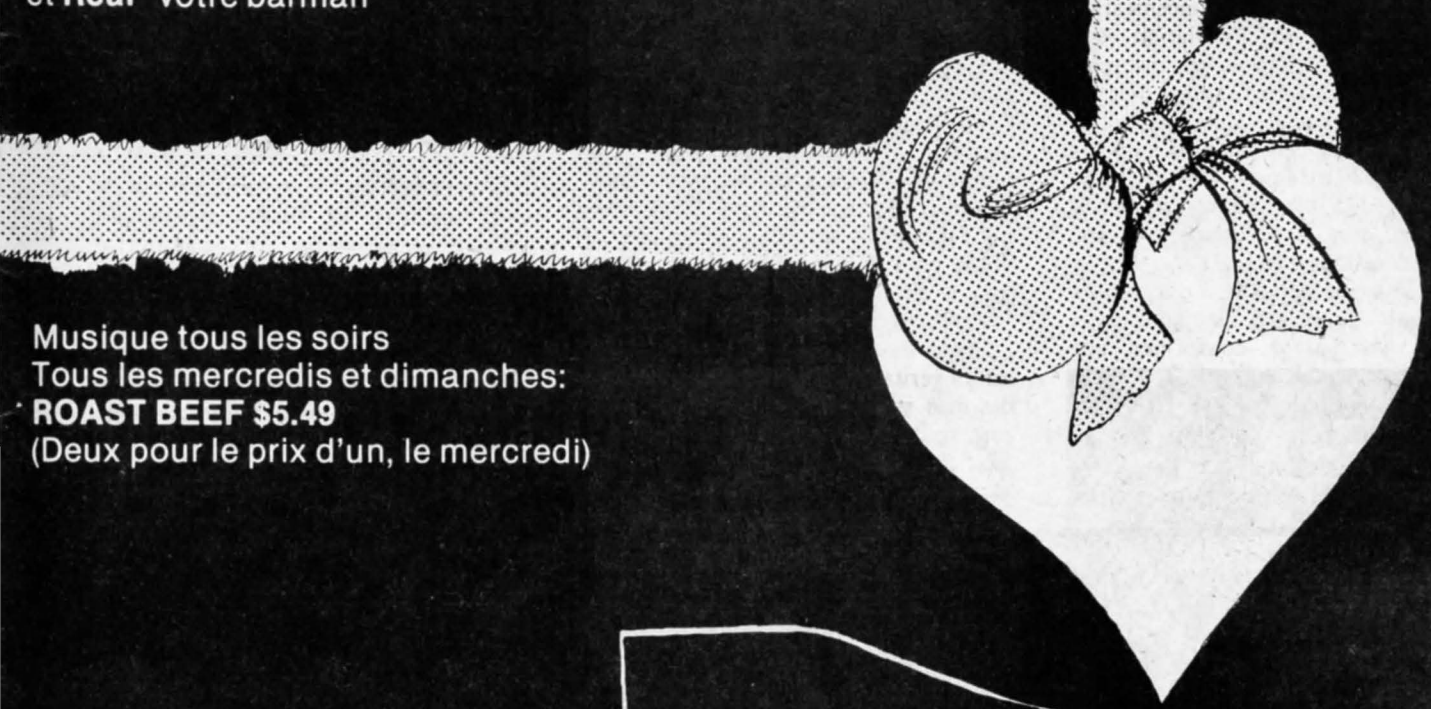
Le quatrième élément du quatuor est

LA ST. VALENTIN

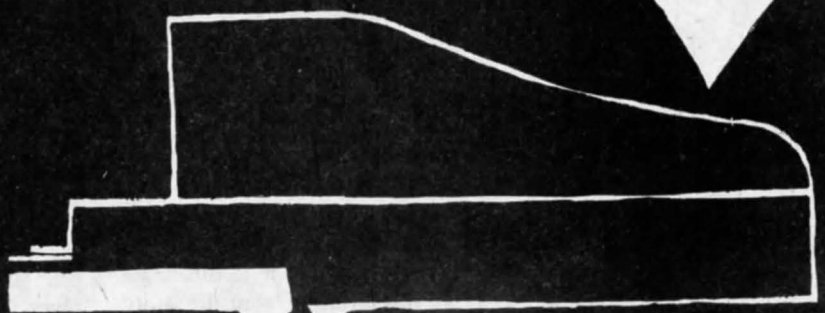
JEUDI 14 FEVRIER
Boeuf Bourguignon
GRATUIT
pour tous

Démonstration **Tupperware**
lundi 18 février
Amenez vos amis

et...
Le 26 février
Venez célébrer l'anniversaire
de **"Jimmy"**
et **Réal** votre barman



Musique tous les soirs
Tous les mercredis et dimanches:
ROAST BEEF $5.49
(Deux pour le prix d'un, le mercredi)



GANT DE VELOURS

LE GANT DE VELOURS
2077 rue Victoria
Montréal, Québec
tel: 849-6960



un jeune comédien aux allures de grand adolescent. Il vient à peine de rencontrer son nouveau "chum", un écrivain, lors d'une série de représentations théâtrales à Ottawa. Il arrive chez lui à Montréal et on l'entend raconter à ses "chums" de femmes sa flamme toute neuve. L'homosexualité, dans cette pièce légère et sérieuse à la fois, nous est enfin présentée comme un type de relation amoureuse qui peut s'exprimer librement au grand jour, sans honte.

Et Roger, l'écrivain, arrive. Personnage un peu faible de par sa construction et au niveau de l'interprétation, sa relation avec Michel nous donne cependant l'occasion de les voir deux mâles tendrement enlacés et même s'embrasser. Voilà une pièce qui, par le biais de l'humour, laisse passer un message rafraîchissant: il peut être facile de vivre en harmonie les uns les autres quand chacun(e) respecte l'autre dans sa différence.

Puisque tout dans la vie ne peut pas être rose, la relation Roger-Michel est cependant mal engagée. Michel, le comédien, s'imagine à chaque nouvelle rencontre que ça y est: cette fois, le grand Amour. Il y aura déception une fois de plus dans cette relation, Roger se révélant rapidement pour le moins intransigeant. Michel sait profiter de la situation pour faire le point, repenser sa solitude et entrevoir son avenir avec d'autres "gars" de façon moins illusoire.

Cette remise en question est d'ailleurs partagée par nos quatre lurons. *Lunes de miel*, ou celles que l'on prend plaisir à se raconter soi-même le jour, la nuit, se termine sur cette note positive: l'orée de la trentaine, la vie amoureuse à vivre davantage qu'à rêver, la solitude parfois bénéfique pour refaire le plein et ne pas trop s'accrocher aux chimères. U début de sagesse, quoi!

Une production fine et drôle que ces *Lunes de miel!* Le décor, tout en gris clair, est d'une juste sobriété qui sert bien le texte de Bélanger; une mise en scène nerveuse et bien découpée selon les "temps physiques" de la pièce contribue au bon ton du spectacle. Quelques légers reproches cependant: la construction du personnage de l'écrivain; le jeu un peu terne de la comédienne engagée avec le gars aux casse-tête ainsi que deux ou trois coupures scéniques mal cernées. En bref, *Lunes de miel*, une pièce à déguster savoureusement avant le prochain texte de Bélanger qui portera sur les écoles de ballet-jazz.

Jean-Marc Descôteaux

Les valises, création d'Yves Navarre

Mise en scène: **Daniel Roussel**
Au Café de la Place (PdA)
jusqu'au 8 mars 1980

"Niagara Falls: Elle s'arrêta pour boire son verre d'eau, à la cuisine; au même instant, lâchant sa prise de cinquante ans, le plâtre-du-plafond-de-la-pièce-d'à-côté s'écroula... Lequel des flocons de neige provoque l'avalanche? Une maison explose; une étoile. Chez votre épouse, si apparemment résignée, le meurtre tique comme un foetus."

John Barth, Two Meditations,
Lost In The Funhouse

Quand le papa et la maman chabroliens des *Valises* pénètrent timidement dans l'appartement désert et "maniaquement" stérile de leur fils Julien, l'écrivain, il s'amorce entre eux un dialogue de sourds lucidement rancuniers, une alchimie du verbe qui ne secréterait que des poisons. C'est une nouvelle langue tragique; celle du "on ne peut pas aller plus loin" et du "on ne peut pas passer outre". Il y a du diabolique chez Navarre, dans sa façon de se jouer des conventions théâtrales, des ressorts habituellement chargés de faire "avancer l'action", pour tout ramener au mot qui blesse, à la confrontation des méchancetés comme fin en soi. Sous-titrez pour vous-mêmes: *Il pleut, si on laissait papa-manan s'entretuer...*

Théâtre de chambre, théâtre intime, il ne soulève pas les foules: il indispose et fascine comme une indiscrétion, comme un meurtre observé par le trou d'une serrure. Concerto pour basse obstinée et hautbois élégiaque. Lui: chirurgien-boucher, 50 ans, beau brutal. Elle: a toujours été belle, a aimé d'amour-passion, s'est fait épouser pour son argent. Deux mélodies parallèles qui aiguisent leurs discordances, par entrechocs successifs, sous leurs airs de contre-point, incapables de voir venir, de préparer une résolution. Ils en seront (littéralement) à couteaux tirés avant la fin.

On se fabrique les uns les autres. Comme Elle et Lui se sont fabriqués, ils ont fabriqué Julien, le fils unique.

Julien (celui de *Lady Black*?), le fils absent qui a tout orchestré de ce tête-à-tête entre ses parents, n'attend plus rien d'eux sinon qu'ils se fassent véritablement face, une fois, pour toutes celles où il fut le jouet innocent (?) de leurs malentendus. Qu'ils vident leurs sacs, qu'ils lavent leur linge sale en

famille, il leur aura montré la voie. Il fut témoin et il témoigne encore.

Elle et lui, je ne pourrai les imaginer longtemps encore en dehors des peaux que revêtent Catherine Bégin et Aubert Pallescio. Lui, brutal, a la force de véhiculer cent valises remplies à ras bord d'amours équarries et découpées en morceaux. Elle modulante, modulée, tendre jusqu'à la fin. Le travail de la mise-en-scène était de poser la corde raide sur laquelle ils s'engagent sans filet, sans parapluie. Elle fut bien tendue. On sent qu'elle peut craquer.

Il n'y eut pas de bravos, le soir du 24 janvier, quand j'assistai aux *Valises*. Soit que le public se soit senti agressé, terrorisé, accusé. Soit que la langue de Navarre est encore trop neuve à nos oreilles. Nos oreilles papa-maman.

La dernière phrase du texte ("Antoine, revenez, nous avons encore tant de choses à nous dire"), ce n'est qu'au coeur d'une nuit d'insomnie que j'ai enfin compris pour moi-même qu'elle pouvait *aussi* être le cri d'une femme aimante à l'homme qu'elle aime. Bégin et Pallascio, Bravo!

B.A.R.

Television: Un film méconnu sur la libération de l'homme

Le plein de super d'Alain Cavalier (France 1975)
Première mondiale à la télévision
Jeudi le 18 janvier 1980, 20h30, Canal 10 (CFTM-TV, Montréal)

Le canal 10 (réseau TVA) présentait dernièrement un film qui était complètement passé inaperçu de la critique lors de sa sortie commerciale, et qui méritait amplement cette deuxième chance: *Le plein de super* du Français Alain Cavalier, connu principalement ici pour son adaptation de *La chamade* de Françoise Sagan, en 1968. Ca se passait un jeudi soir, à la meilleure heure et dans le meilleur mois d'écoute possibles. Double-surprise: du bon cinéma et de la bonne télé! Un film adulte, pertinent, non-intellectuel, mais "existentialiste" dans le sens "quotidien" et "réaliste" du terme, au langage vert, actuel, crû même, sans autres coupures que les inévitables interruptions publicitaires... En un mot, un film qui vient combler tant soit peu le fossé qui existera toujours entre l'évolution des moeurs, "la vraie vie des gens", et sa représentation au cinéma et à la télévision...

Rien dans la timide promotion du distributeur, à l'époque, n'avait laissé présager une oeuvre de cette valeur: un film qui laisse entrevoir "l'homme nouveau" qui est en train d'émerger, douloureusement et petit à petit, en Occident, du bouillon de culture de la guerre des sexes. Un film français, comme *La maman et la putain* et *Pourquoi pas!*, produit bien avant qu'Hollywood ne commence à aborder prudemment la question, par le biais de la comédie sentimentale (*Starting Over*) ou du mélodrame progressiste (*Kramer vs. Kramer*).

Tout ça dans un style vivant, accessible, sans bavures, interprété avec un naturel renversant par un quatuor de presqu'inconnus(Patrick Bouchitey, Etienne Chicot, Bernard Crombey, Xavier Saint-Macary). Quelques "lelouchades" accrocheuses, justifiées par le rythme de l'ensemble, ne changent rien à la fidélité du cinéaste au récit à faire. Mais l'originalité de Cavalier ne réside pas dans la formule qu'il emploie, qui est celle du "road-picture" américain: les aventures des quatre personnages masculins sont fonction de leurs déplacements, de Flandre en Provence, à bord d'une luxueuse station-wagon américaine que l'un d'eux a mission de livrer à un important client de son patron. Fond de scène: l'autoroute, ses lampadaires, ses postes de péage, ses aires de repos, ses chiottes et ses pissoires tout-usage, ses stations-service, ses restaurants-motels, rigoureusement semblables aux nôtres dans leur impersonnalité fonctionnelle...

Les héros (appelons-les A, B, C et D, faute de mieux) ont de 20 à 35 ans. Le chauffeur, A, est marié à une minette qui ne rêve que de se faire engrosser, malgré la stérilité médicalement certifiée de son mari. Il est vendeur d'autos d'occasion et son patron, exécrable bourgeois, l'oblige à faire cette livraison d'auto qui vient gâcher son sacro-saint week-end. B, son copain, est chaud-lapin de naissance, et profite de cette ballade improvisée pour revoir une ex-maîtresse qu'il aimerait bien s'envoyer une dernière fois. Elle lui conseillera d'ailleurs de se "faire pédé", vu l'importance démesurée qu'il accorde au sexe dans leurs relations... Ayant fait la connaissance des voyageurs dans un café, C et D imposent leur présence à bord du véhicule, avec un parfait sans-gêne. C a l'irrésistible envie de revoir sa femme et son fils en villégiature dans une commune de jeunes du Midi. D, éternel adolescent, éternel chômeur, le suit sans conviction, histoire d'oublier la dernière nana à ne plus vouloir de lui. A et B commencent par trouver leurs casse-pieds "incroyablement vulgaires". Ils apprendront ensuite, scandalisés, qui C et D voyagent sans aucun argent de poche. Ce que voyant, B drague un client, au restaurant, qui l'entraîne dans sa chambre de motel (on reverra l'homme - trentaine, barbu, viril - en train de dire la messe, à l'église du village voisin). B revient au restaurant avec assez d'argent pour que C et D les accompagnent en Provence. En cours de route, C fait avaler à A, à son insu, une tartine bourrée de haschich. A, qui en est à sa première expérience, pâlit, quitte la route, trippe, flippe, freake. Ses amis l'aident à passer au travers. Un peu remis mais toujours très "stoned", A envoie littéralement chier son riche client, par le téléphone de la voiture. Euphorie collective. B raconte l'histoire du motel. Il avoue que l'important pour lui est de jouir, quel que soit l'orifice ou le sexe de son possesseur. Les autres approuvent. D commente: "Se faire payer pour baiser, c'est vachement bandant". A parle de sa stérilité. C demande qu'on passe voir sa femme et son gosse et découvre que sa femme a un amant. Il vandalise sa chambre et part en emportant son fils de 4 ans. A livre l'auto à son client à l'heure dite, et apprend par la même occasion qu'il a perdu son emploi. Ils prennent tous le train du retour, déprimés, le gosse endormi sur leurs genoux. C remet l'enfant à sa mère, au premier arrêt du train. Les quatre sont entassés l'un sur l'autre dans un compartiment. Ils cherchent le sommeil. C'est le dernier plan-séquence du film: A envisage la possibilité que l'un ou l'autre de ses trois amis fertilise sa femme. Il n'en éprouverait aucune jalousie. Sa femme serait d'accord. Ils conviennent de le faire tous ensemble. Reste à apprendre la nouvelle à Bobonne. Rires. Atmosphère complice. Silence. Musique. Fin.

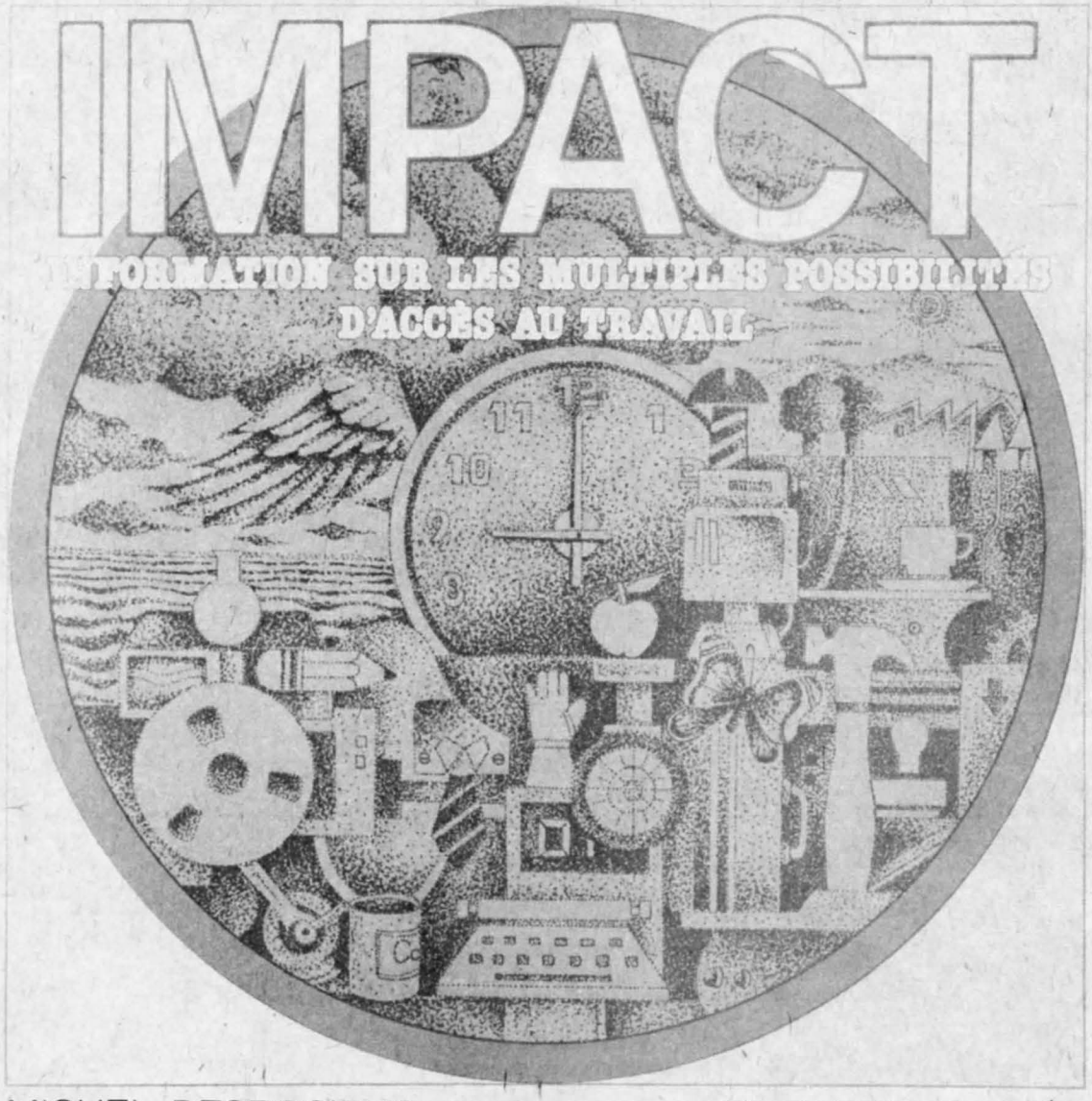
C'est une tranche de vie de la jeunesse française provinciale d'aujourd'hui... On y voit des représentants de quatre sous-groupes d'âge (en ordre décroissant, de A à D), et au moins deux sous-cultures (petits-bourgeois salariés et drop-outs) en situation "hommes entre eux", ce qui permet une prise-de-pouls sur la question de l'homophobie... et il ressort que celle-ci est tout simplement absente de leurs préoccupations. Par contre, emploi, patron, conjugat, paternité, amour, fidélité, rôles traditionnels, sont des impositions, inévitables sans doute, mais extérieures au vécu de leur petit groupe, et dont ils apprennent à se passer, le temps d'un voyage impromptu. A eux quatre, ils amorcent la libération du mâle de ses rôles standardisés, et la redécouverte des valeurs de compréhension et d'affectivité entre hommes, tel qu'illustré dans plusieurs moments tendres du film. Ils se retrouvent entre hommes, par hasard, non pour le plaisir de se "défoncer" (le rituel de la beuverie), ou de se comparer le zizi ("jeu", sport, compétition), mais pour panser leurs plaies et refaire le plein d'énergie émotive. Le titre fait autant allusion à *ça*, à mon avis, qu'à la bagnole qui coûte cher de pétrole, ou la déesse Maternité qui exige son plein de sperme fertilisateur...

Avec ce film, il faut inscrire Cavalier parmi les nouveaux talents significatifs du cinéma français et lui reconnaitre un calibre commercial supérieur aux Maurice Dugowson, Claude Faraldo, Jean Eustache ou Coline Serreau. Malgré tout, on ne pouvait raisonnablement s'attendre à une telle gâterie de la télévision privée: un petit miracle s'est produit... Un miracle tout aussi remarquable serait qu'on nous le repasse bien vite en reprise, ou qu'il prenne l'affiche de nos salles de répertoire. A suivre.

B.A.R.

$14.95

LE GUIDE IMPACT



MICHEL DESROSIERS

FLAMMARION LTÉE

•Un aperçu des besoins actuels et futurs du marché du travail.

•Des informations pratiques sur les salaires et les structures des entreprises.